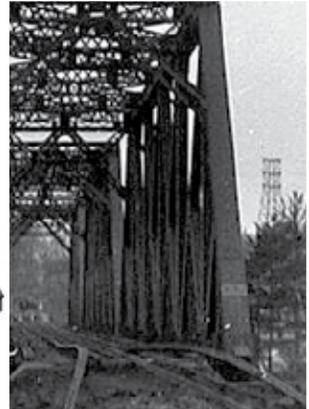
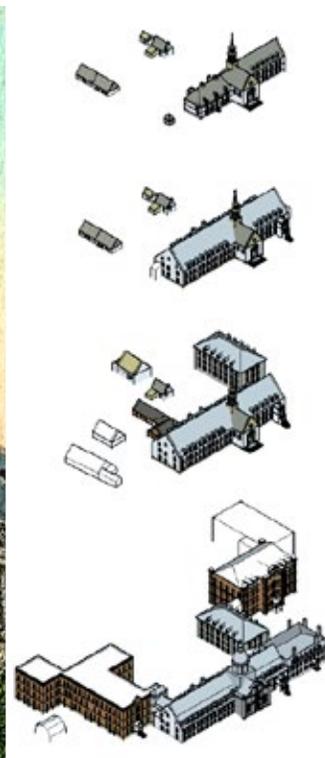
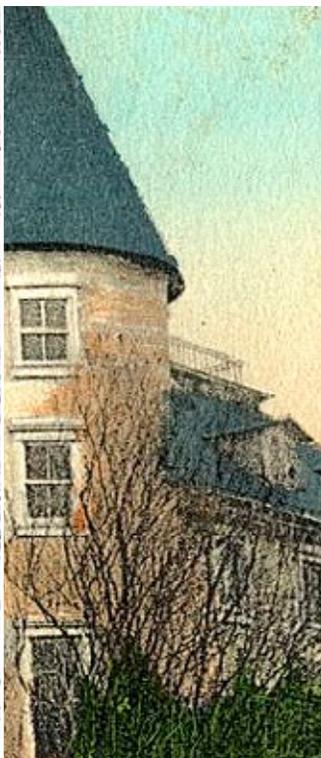


# cheminements



## FAÇONNER LE QUÉBEC

### Populations, pouvoirs et territoires

Actes des 21<sup>e</sup> et 22<sup>e</sup> colloques étudiants du CIEQ

Sous la direction de Marie-Laurence B. Beaumier et Jacinthe De Montigny

Cet ouvrage est réalisé grâce au soutien financier du  
Fonds de recherche du Québec - société et culture (FRQSC).

### **Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada**

Centre interuniversitaire d'études québécoises. Colloque étudiant (21<sup>e</sup>: 2015: Trois-Rivières, Québec)

Façonner le Québec: populations, pouvoir et territoire : actes des 21<sup>e</sup> et 22<sup>e</sup> colloques étudiants du CIEQ  
(Cheminelements)

Textes présentés lors des colloques tenus le 1<sup>er</sup> mai 2015 à Trois-Rivières et les 5 et 6 mai 2016 à Québec.

Comprend des références bibliographiques.

ISBN 978-2-921926-58-4 (couverture souple)

1. Québec (Province) - Conditions sociales - Congrès. 2. Québec (Province) - Histoire - Congrès. 3. Québec (Province) - Civilisation - Congrès. I. B. Beaumier, Marie-Laurence. II. De Montigny, Jacinthe, 1989- . III. Centre interuniversitaire d'études québécoises. Colloque étudiant (22<sup>e</sup>: 2016: Québec, Québec). IV. Centre interuniversitaire d'études québécoises. V. Titre. VI. Collection: Cheminelements (Québec, Québec).

HN110.Q8C468 2017      306.09714      C2017-940636-1

### **Iconographie de la couverture**

*Billots de bois couvert de neige* (détail) © creativecommonsstockphotos.

*Québec et ses environs en la Nouvelle-France assiégé par les anglais*, 16 octobre 1790 (détail). Robert De Villeneuve. Bibliothèque nationale de France (BNF), Cartes et plans, CPL GE DD-2987 (8674).

*Plan de la ville d'Aubigny dans la seigneurie de Lauzon vis-à-vis la cité de Québec, 1859* (détail). François-Félix Legendre. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ-QC), E21 S555 SS1 SSS23 PL.12E

*Manoir du Patriote* [sic] *Papineau, Montebello, P. Qué.* (détail). Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ-MTR). L.E. Chevrier, éditeur. CP 14437 CON.

*Hypothèses d'évolution morphologique du monastère*. Réalisation: Cynthia Aleman.

*Résidence J.M. Tellier, circa début du XX<sup>e</sup> siècle* (détail). Pharmacie Boucher, éditeur. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ-MTR), CP 3836 CON.

*Débâcle de la rivière St-François à Drummondville, avril 1928* (détail). Archives du Séminaire de Nicolet, F039/G13/30.

*Procession vers la cathédrale lors du 250<sup>e</sup> des ursulines de Trois-Rivières, 1947*. Archives du Monastère des ursulines de Trois-Rivières (AUTR), IIC029044030.

**Design graphique et mise en page** Émilie Lapierre Pintal

**Révision linguistique** Solange Deschênes

© Centre interuniversitaire d'études québécoises

Tous droits réservés. Imprimé au Canada.

Dépôt légal (Québec et Canada), 2<sup>e</sup> trimestre 2017

ISBN 978-2-921926-58-4 (couverture souple) – ISBN 978-2-921926-59-1 (PDF)

## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
<b>PARTIE 1 PERSPECTIVES RENOUVELÉES SUR LES ÉLITES BOURGEOISES ET SEIGNEURIALES</b>	<b>3</b>
Étudier la formation d'une culture élitaires à Joliette au XIX <sup>e</sup> siècle: bilan historiographique et pistes de recherche Lysandre St-Pierre	5
Seigneur absent, seigneur effacé? Les frères Papineau et la gestion seigneuriale à la Petite-Nation (1817-1854) Olivier Guimond	15
<b>PARTIE 2 MORPHOLOGIE URBAINE, PAYSAGES ET PATRIMOINE</b>	<b>27</b>
Caractérisation typomorphologique des systèmes de construction de l'habitat lévisien, 1854-1927 Alexis Ruelland	29
La mise en valeur du domaine foncier des ursulines de Trois-Rivières: évolution du site et influence sur la ville Cynthia Aleman	43
Sociétés et milieux fluviaux: une approche comparative. La vallée du Saint-Laurent (Québec) au regard de la vallée de l'Escaut (France), XVII <sup>e</sup> -XIX <sup>e</sup> siècles Laëtitia Deudon	57
<b>PARTIE 3 RÉSEAUX À L'ŒUVRE: POUVOIR, INTÉGRATION, CONTRASTE</b>	<b>71</b>
L'implantation des réseaux: enjeux, pouvoirs et conflits. Le cas de Drummondville, 1900-1932 Ian Mercier	73
De nouveaux visages parmi les bûcherons: l'intégration laborieuse des travailleurs immigrants dans le secteur sylvicole québécois Louis-Pierre Beaudry	81
NOTICES BIOGRAPHIQUES	91



## INTRODUCTION

Tradition déjà bien établie, le colloque annuel du Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ) représente une première occasion, pour les étudiantes et les étudiants, de rassembler leurs analyses et de les présenter au regard critique de leurs pairs. Espace d'échanges, de découvertes et de discussions, le colloque transcende les frontières disciplinaires et rappelle, à l'image du Centre, la pertinence des regards croisés pour appréhender la complexité, la richesse et les nuances de la société québécoise. Suite logique de cet exercice, la publication des actes dans la collection « Cheminements » donne une seconde visibilité à ces travaux tout en permettant aux étudiantes et aux étudiants d'approfondir leurs analyses et leurs réflexions. Par ce processus, le CIEQ réitère annuellement son engagement dans la formation de la relève aux cycles supérieurs qui constitue l'un des principaux axes de sa mission et de ses objectifs. Depuis plusieurs années, le succès répété des colloques étudiants et de la publication des actes témoigne de ce soutien et illustre la participation active du Centre à la vitalité des études supérieures et de la recherche. Depuis sa fondation en 1993, le CIEQ continue année après année de mener à bien sa mission pour promouvoir, diffuser et soutenir la recherche fondamentale sur la société québécoise.

Les actes de colloque regroupés dans cette édition de « Cheminements » sont le reflet de ce dynamisme. Foncièrement multidisciplinaire, ce numéro offre une vision nuancée des multiples facettes des réalités québécoises, dans leur dimension aussi bien historique que spatiale. La présente édition regroupe sept articles

tirés des communications présentées lors des 21<sup>e</sup> (Trois-Rivières) et 22<sup>e</sup> (Québec) colloques étudiants de 2015 et de 2016. Ils ont été répartis dans les trois sections suivantes : « Perspectives renouvelées sur les élites bourgeoises et seigneuriales », « Morphologie urbaine, paysages et patrimoine » et « Réseaux à l'œuvre : pouvoir, intégration, contraste ».

La première partie sur la gestion du patrimoine foncier s'amorce avec le bilan historiographique de Lysandre St-Pierre sur la formation d'une culture élitaire à Joliette au XIX<sup>e</sup> siècle. Au croisement de l'histoire et de l'ethnologie, l'auteure propose de renouveler l'étude de la formation de la culture élitaire à l'aune du genre et de la culture matérielle, tout en considérant le caractère dynamique et performatif des rapports de classe. De son côté, Olivier Guimond s'intéresse à la figure seigneuriale de Louis-Joseph Papineau. À travers l'étude de la gestion seigneuriale des Papineau à la Petite-Nation et de la relation que Louis-Joseph entretient avec son frère et agent seigneurial, Olivier Guimond rappelle la nécessité de comprendre la diversité et la complexité des réalités seigneuriales, loin d'être homogènes.

Dans la partie centrale consacrée à la morphologie urbaine, aux paysages et au patrimoine, Alexis Ruelland analyse la construction et le financement des habitations lévisiennes au début du XX<sup>e</sup> siècle pour apporter un regard nouveau sur l'histoire socioéconomique de cette ville. Dans son analyse typomorphologique, l'auteur souligne les multiples interrelations entre l'environnement bâti et les déterminants sociaux qui façonnent la trame urbaine

et architecturale d'une ville. Dans la même perspective, Cynthia Aleman s'intéresse, de son côté, à la genèse et à l'évolution du domaine foncier des ursulines de Trois-Rivières. Dans un contexte de questionnements profonds sur l'avenir du patrimoine religieux au Québec, elle nous invite à appréhender ce patrimoine, à la fois matériel et immatériel, à travers l'histoire des ursulines à Trois-Rivières pour faire connaître et protéger ce site. Enfin, Laëtitia Deudon propose une approche comparative pour appréhender la relation entre société et environnement fluvial en se référant à deux terrains de recherche: la vallée du Saint-Laurent et la vallée de l'Escaut, en France. Sa démarche d'histoire environnementale interdisciplinaire et comparative vise à poser un regard neuf sur la rivière en tant qu'objet d'histoire. L'objectif est ici de comprendre comment les cours d'eau peuvent être façonnés et transformés par les sociétés riveraines, et inversement.

Dans la dernière section, l'étude des réseaux se présente en deux volets. Dans un premier temps, Ian Mercier étudie l'implantation de réseaux d'infrastructures urbaines dans la ville de Drummondville au début du xx<sup>e</sup> siècle. Mercier examine les rapports de pouvoirs et les conflits qui émergent dans le processus d'urbanisation d'une petite ville. Pour sa part, Louis-Pierre Beaudry analyse l'intégration des travailleurs immigrants dans le milieu sylvicole québécois. Par des entrevues réalisées auprès de travailleurs et d'entrepreneurs, il souligne la difficulté

des employés d'origine étrangère à intégrer ce «réseau» de travail plutôt fermé.

Nous tenons à remercier et à féliciter les auteures et auteurs pour leur précieuse collaboration dans la réalisation de cette septième parution de la collection «Cheminements». Leurs textes représentent sans aucun doute une riche contribution aux études québécoises. C'est par leur assiduité et leur volonté de diffuser leurs résultats de recherche que nous sommes parvenus à publier les actes des 21<sup>e</sup> et 22<sup>e</sup> colloques étudiants du CIEQ. Nous tenons également à souligner l'excellent travail des comités organisateurs de chacun de ces événements où la recherche et les échanges ont été à l'honneur. Merci à Marc St-Hilaire et à Yvan Rousseau, codirecteurs du Centre, ainsi qu'à tous les membres du corps professoral d'encourager et de promouvoir la recherche étudiante. Nous sommes également redevables à René Hardy qui nous a offert son expérience dans le processus d'évaluation et de révision des textes. Enfin, un merci tout spécial à Mélanie Lanouette et à Émilie Lapierre Pintal qui ont mis leur expertise à notre service pour nous aider à mener à bien ce projet.

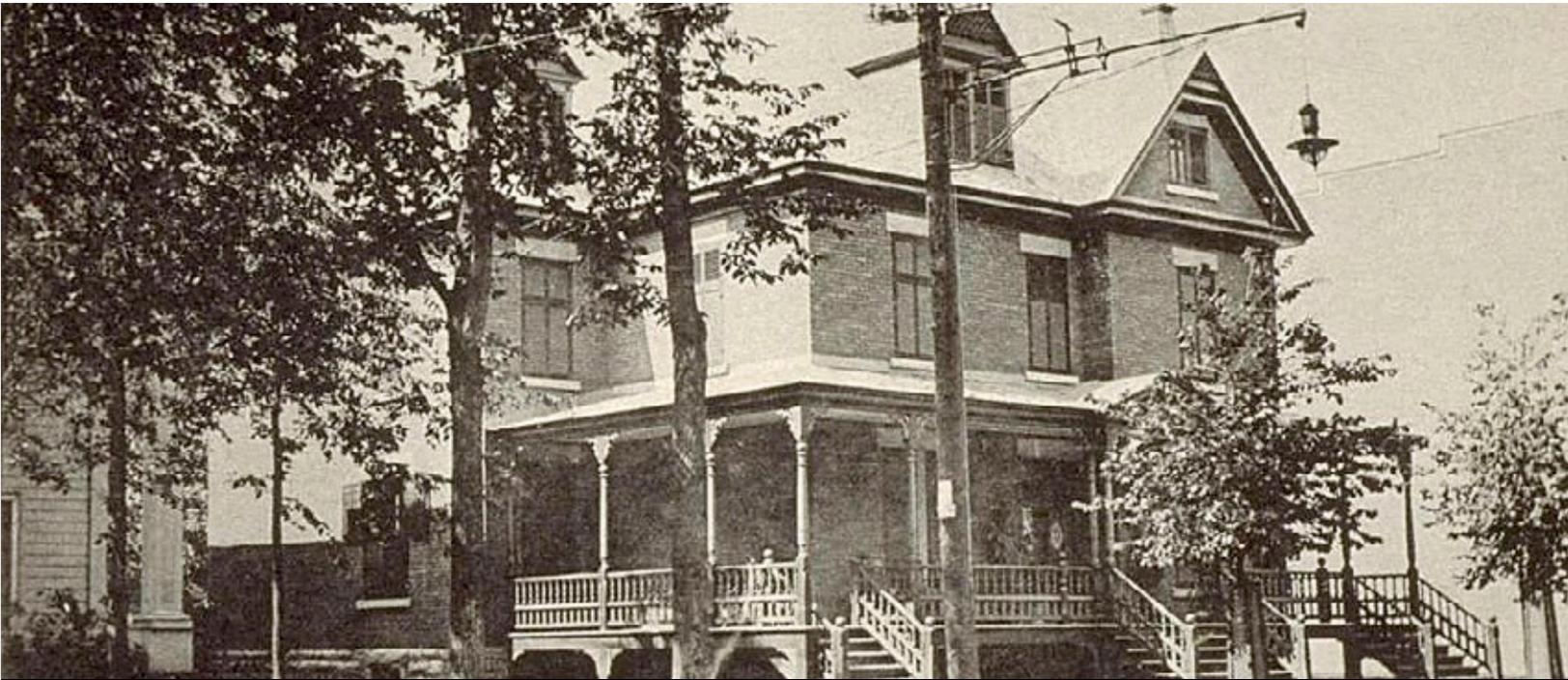
*Bonne lecture!*

**Marie-Laurence B. Beaumier**  
**Jacinthe De Montigny**

PARTIE 1

**PERSPECTIVES RENOUVELÉES  
SUR LES ÉLITES BOURGEOISES  
ET SEIGNEURIALES**





# Étudier la formation d'une culture élitaires à Joliette au XIX<sup>e</sup> siècle

Bilan historiographique et pistes de recherche

**Lysandre St-Pierre**

Titulaire d'une maîtrise en études québécoises,  
Université du Québec à Trois-Rivières

Réaliser une recherche en histoire régionale impose plusieurs défis d'ordre méthodologique. Comme pour toutes les études historiques, l'historien doit travailler avec les traces laissées par les générations ayant vécu avant lui. Il doit fouiller le Québec souterrain, au sens autant littéral que figuré. En région, les traces sont plus éparpillées que dans les grands centres pour de multiples raisons – bassin de population plus restreint, difficulté de survie de la presse régionale, moins grand nombre de fonds d'archives familiales – pour ne nommer que celles-là. Lorsque l'objectif est d'étudier la formation d'une culture élitaires dans une ville de région, il est nécessaire de faire appel à une multitude de sources et à diverses méthodes pour les décoder. S'informer sur les résultats de recherches et les méthodes des autres historiens permet d'aborder les archives avec un regard critique et d'explorer des avenues insoupçonnées. Il est aussi très enrichissant

de prendre en considération les approches des autres chercheurs en sciences humaines, notamment celles des ethnologues.

Ce bilan historiographique est tiré d'un mémoire de maîtrise en études québécoises traitant de la formation d'une culture élitaires à Joliette, petite ville de Lanaudière, entre 1860 et 1910. L'objectif de cette recherche est de dresser le portrait le plus fidèle possible des stratégies et des méthodes mises en place par les hommes et les femmes de l'élite pour se distinguer en tant qu'individus, en tant qu'unités familiales et en tant que classe sociale. Nous examinons l'historiographie pour trouver des pistes de réponses aux interrogations qui guideront nos recherches: quels moyens les bourgeois et les bourgeoises mettent-ils en œuvre au quotidien pour maintenir ou augmenter leur statut social? Quelle place occupe l'hétérosociabilité dans la sociabilité élitaires? Quel rôle joue la demeure familiale

dans la représentation sociale? Est-ce que les frontières entre les classes et entre les genres sont plus perméables à la campagne qu'à la ville? En quoi les mécanismes de distinction diffèrent-ils ou se ressemblent-ils en milieu urbain et en milieu rural?

Joliette demeure très peu étudiée par les historiens. Son caractère à la fois rural et urbain et sa proximité avec Montréal en font un lieu intéressant pour examiner les rapports ville-campagne en matière de distinction sociale et de perméabilité des frontières entre les classes et entre les genres. Ce bilan historiographique apporte un nouvel éclairage sur ces enjeux, entre autres parce qu'il met en relation des chercheurs de diverses disciplines. Il permet aussi de mieux comprendre l'origine des concepts de rapports de genre, d'acceptabilité sociale et de distinction et favorise leur utilisation dans des recherches aux cadres spatiotemporels variés.

### Lanaudière comme terrain d'enquête

Depuis 2012, les chercheurs en histoire régionale peuvent compter sur la synthèse de Normand Brouillette, Pierre Lanthier et Jocelyn Morneau pour les informer sur l'évolution de Lanaudière depuis sa fondation<sup>1</sup>. Les auteurs positionnent Joliette au centre du développement régional de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'aux années 1950. Une section complète de leur livre y est consacrée. Ils dressent un portrait rigoureux des transformations socioéconomiques et culturelles de la ville, mais ne traitent que très brièvement de l'apport des laïcs et des femmes en la matière. Cette synthèse offre néanmoins de précieuses informations sur le positionnement de Joliette dans la région lanaudoise.

Dans la même optique, la Ville de Joliette a fait paraître en 2015 un ouvrage sur l'histoire de la municipalité qui place Joliette au cœur de la région lanaudoise<sup>2</sup>. La lecture de cet ouvrage permet de prendre conscience du dynamisme économique et culturel de Joliette durant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. En voulant traiter de l'histoire de la ville sous tous les angles, l'historien Claude Martel reste toutefois en surface sur beaucoup de sujets, à commencer par l'influence de l'élite joliettaine sur le développement culturel et les tensions entre les classes sociales. Aussi, l'auteur dédie une seule page à l'explication de la place des femmes à Joliette<sup>3</sup>.

Sophie Imbeault s'est quant à elle concentrée sur l'étude d'une des «familles les plus éminentes de la colonie<sup>4</sup>», les Tarieu de Lanaudière. Cette famille possède, entre autres, la seigneurie de Lavaltrie sur laquelle sera fondée

la ville de Joliette<sup>5</sup>. Les Lanaudière choisissent de rester au Québec après la Conquête et de s'allier avec les dirigeants anglophones pour garder leur statut<sup>6</sup>. Ils font encore une fois preuve d'une grande capacité d'adaptation lorsque la bourgeoisie s'impose comme le groupe dirigeant. Les deux classes ont beaucoup à s'offrir et les mariages du notaire Barthélemy Joliette et du médecin Peter Charles Leodel avec Marie-Charlotte et Marie-Antoinette-Suzanne Tarieu de Lanaudière en sont la preuve<sup>7</sup>. Il naît de ces alliances une élite bourgeoise qui s'appuie à la fois sur son capital économique et sur son capital symbolique pour dominer la ville<sup>8</sup>. Les réseaux familiaux qui se créent au sein de l'élite joliettaine permettent entre autres la consolidation de relations d'affaires. Barthélemy Joliette et Peter Charles Leodel gèrent leur seigneurie comme des entrepreneurs. Ils travaillent conjointement au développement du commerce du bois dans la ville durant de nombreuses années<sup>9</sup>.

Quelques études portent sur la sociabilité qui se développe autour de la nouvelle élite. Luc Richard a travaillé sur l'Institut d'artisans et association de bibliothèque de Joliette, une des institutions qui a favorisé la création et le maintien de réseaux de sociabilité élitaires à Joliette durant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>. L'Institut a longtemps fait office de pilier autour duquel s'articulait la vie culturelle de Joliette. L'étude de Richard est très instructive et elle décrit assez bien l'organisation. Toutefois, elle ne problématise pas le phénomène et ne cherche pas à comprendre comment se construit une culture élitaires à travers ce type d'institutions. Plus récents, les travaux de Jean-René Thuot sont venus combler ce vide.

Thuot analyse le fonctionnement des institutions publiques locales et régionales dans le comté de L'Assomption<sup>11</sup>. Pour ce faire, il a étudié le profil socioéconomique de tous les détenteurs de charges publiques. Un constat en ressort: les membres de l'élite sont souvent ceux qui détiennent les postes dans les institutions, surtout les postes à portée régionale<sup>12</sup>. Leur statut socioéconomique et leurs réseaux familiaux établis depuis plusieurs générations favorisent l'obtention ou, encore

1. N. Brouillette, P. Lanthier et J. Morneau, 2012.

2. C. Martel, 2015.

3. C. Martel, 2015, p. 329.

4. S. Imbeault, 2004, p. 13.

5. Dans le but d'uniformiser le propos, le nom de Joliette sera utilisé pour désigner la ville qui portait le nom de L'Industrie jusqu'en 1864.

6. S. Imbeault, 2004, p. 14.

7. J.-C. Robert, 1972, p. 378.

8. Il serait intéressant, dans une autre recherche, de faire l'examen des liens entre les seigneurs, nobles et non nobles, avec la bourgeoisie locale.

9. J.-C. Robert, 1972, p. 388.

10. L. Richard, 1987, p. 95-115.

11. J.-R. Thuot, 2008; voir aussi J.-R. Thuot, 2003.

12. J.-R. Thuot, 2008, p. 243-244.

mieux, le cumul des charges publiques<sup>13</sup>. Le processus de reconduction des membres suivants de la famille dans les sphères de pouvoir demeure ainsi bien installé. Ayant acquis une certaine forme de «qualité de représentation», ils sont considérés comme étant des dirigeants légitimes dans leur communauté<sup>14</sup>.

Les constats faits par Thuot sur la transmission familiale du capital social et sur la représentation de l'élite dans les sphères du pouvoir politique et économique contribuent à la compréhension d'une partie des dynamiques sociales de l'élite locale et régionale. En étudiant seulement les réseaux institutionnels, Thuot perd cependant de vue toutes les relations informelles qui sous-tendent les rapports entre les individus au pouvoir. Que sont les alliances politiques sans les sorties à la cabane à sucre pour les renforcer<sup>15</sup>? Joliette et Lanaudière constituent des terrains d'enquête très riches et nous croyons pouvoir apporter une contribution complémentaire aux recherches de Jean-René Thuot en étudiant la sociabilité informelle. L'objectif est de dégager une vision plus complète des stratégies de positionnement social, politique et économique de l'élite.

### L'étude des classes sociales

Dans son ouvrage *Théorie de la classe de loisir*, Thorstein Veblen soutient que la bourgeoisie doit se définir dans l'ostentation pour se positionner comme supérieure par rapport aux autres classes, puisque le rang n'assure plus la supériorité<sup>16</sup>. Le décorum et les pratiques bien définies sont créés en réaction aux comportements des classes inférieures. Les membres de l'élite connaissent la conduite à adopter dès leur naissance grâce au milieu dans lequel ils sont socialisés. On s'attend à ce qu'ils respectent un ensemble de comportements propres à leur classe, défini par Pierre Bourdieu comme l'*habitus*<sup>17</sup>. Selon lui, les goûts et les pratiques résultent de l'éducation reçue et de la recherche de la distinction sociale. Il faut intérioriser les pratiques jugées acceptables pour sa classe sociale pour y être identifié.

Selon Edward P. Thompson, une classe se forme sur la base d'expériences, d'intérêts et de buts collectifs et très souvent en réaction aux intérêts d'une autre classe. La clé réside dans la prise de conscience de cette trajectoire commune<sup>18</sup>. Les rapports de supériorité et d'infériorité sont déterminés en grande partie par la position occupée par rapport à la production, position établie à

la naissance. Thompson accorde moins d'importance que Bourdieu à l'éducation comme moyen d'ascension sociale. Il soutient que le processus de formation d'une classe est influencé à la fois par l'époque et les groupes sociaux en présence. Le terme «formation» prend tout son sens, puisqu'il insiste sur le caractère changeant et actif de la classe. Il fait de l'interaction constante entre les classes sociales une question centrale de son étude. Cette approche permet de voir la classe comme résultant d'un rapport humain plutôt que comme une catégorie socioéconomique ou professionnelle.

Étudier les classes sociales en adoptant une approche culturelle gagne en popularité chez les historiens québécois. En ce qui concerne l'élite, ils se sont longtemps concentrés sur sa composition socioprofessionnelle et sur son influence sur l'économie et la politique. Ils se basent maintenant plus fréquemment sur les intérêts communs d'une classe, sur la recherche de respectabilité sociale et le sentiment d'appartenance à l'élite, plutôt que sur le statut socioéconomique. Pensons à l'étude de Dominique Marquis sur l'insertion des avocats dans la société montréalaise au tournant du XX<sup>e</sup> siècle<sup>19</sup>. Elle fait une analyse prosopographique des avocats francophones et anglophones en combinant des informations provenant du Barreau du Québec, de chroniques nécrologiques et de répertoires biographiques. Elle confirme que les avocats canadiens-français font partie d'une élite<sup>20</sup>. Gérard Bouchard a des considérations semblables à celles de Marquis. Il s'interroge sur la place que les médecins se forgent dans la société saguenayenne<sup>21</sup>. En jumelant une grande diversité de sources qualitatives et quantitatives, il réussit à expliquer les deux problèmes auxquels les médecins font face au XIX<sup>e</sup> siècle et durant une partie du XX<sup>e</sup>: la lutte pour la reconnaissance professionnelle et sociale<sup>22</sup>. Il est intéressant d'observer comment les médecins s'insèrent dans la hiérarchie sociale en construisant leur identité corporative et élitaire, mais aussi comment le concept de respectabilité s'impose.

Maude-Emmanuelle Lambert base une grande partie de son étude des St-Laurent de Rimouski sur cette notion<sup>23</sup>. Tenter de conserver une image respectable représente un travail quotidien qui demande la participation de toute la famille<sup>24</sup>. Chaque membre agit dans sa sphère d'influence, qui va du magasin familial aux événements de charité. Lambert présente des concepts centraux dans les plus récentes études sur l'élite: la recherche d'une

13. J.-R. Thuot, 2008, p. 156. Pour une étude plus approfondie des liens de parenté dans une petite paroisse lanaudaise au XIX<sup>e</sup> siècle, voir C. Dessureault, 2011, p. 411-447.

14. C. Dessureault, 2011, p.156.

15. «Visiteurs distingués», *L'Étoile du Nord*, 28 mars 1889, p. 3.

16. T. Veblen, 1970 (1899), p. 27.

17. P. Bourdieu, 1979, p. 70.

18. E. P. Thompson, 1988, p. 13.

19. D. Marquis, 1995, p. 307-325. Pour plus d'informations sur les avocats montréalais voir aussi J.-P. Garneau, 2012, p. 77-87.

20. D. Marquis, 1995, p. 323.

21. G. Bouchard, 1996, p. 521-549.

22. G. Bouchard, 1996, p. 523.

23. M.-E. Lambert, 2007, p. 37-65.

24. M.-E. Lambert, 2007, p. 45.

reconnaissance sociale, le maintien d'un rang social élevé et l'importance de bien séparer les sphères publique et privée. Tous ces comportements s'inscrivent dans la construction de l'identité élitaine.

Il est primordial d'intérioriser les pratiques pour se présenter à la société comme faisant partie de l'élite. Jürgen Habermas insiste sur le caractère complexe de la relation entre la bourgeoisie et l'espace public<sup>25</sup>. Les domaines qui étaient d'ordre privé deviennent publics. La famille en constitue un des meilleurs exemples, comme Lambert en a fait la démonstration. Contrairement aux aristocrates, les bourgeois affichent une « intimité durable » et forte au sein de leur famille<sup>26</sup>. Malgré tout, chaque membre doit assumer son rôle dans la sphère publique. L'espace public exerce un pouvoir sur les personnes qui y évoluent. Elles doivent se comporter en conformité avec leur idéal de classe, au risque d'être déclassées. John F. Kasson, dans son étude des bonnes manières aux États-Unis au XIX<sup>e</sup> siècle, démontre que ces pratiques ne constituent pas que des formalités nécessaires à la bonne présentation, mais plutôt qu'elles « entretiennent des liens inextricables avec le vaste ensemble du politique, du social et du culturel, et que leurs ramifications vont jusqu'au cœur des relations humaines et des personnes<sup>27</sup> ». Les bourgeois atteignent une position dominante grâce à leur capital économique, mais, pour s'y maintenir, ils doivent acquérir du capital culturel. Ils doivent affirmer leur position en s'inspirant des codes de l'aristocratie, sans toutefois s'imposer trop fortement.

Les manuels de bienséance, sur lesquels Kasson base son étude, se multiplient aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles et se présentent comme des outils efficaces pour améliorer son statut social. Toutefois, une application trop rigide des préceptes de ces ouvrages ne permet pas d'atteindre la subtilité des manières de l'élite. À Joliette, les hommes et les femmes en ascension sociale bénéficient de rubriques dans les journaux locaux pour les guider dans leur apprentissage des codes, mais, lorsqu'ils sont appelés à faire des allocutions ou à se présenter en public, les chroniqueurs insistent sur le naturel de leurs manières<sup>28</sup>. Il ne faut pas donner l'impression d'avoir répété ses manières à l'avance. Le désir des auteurs des manuels de bienséance de démocratiser les codes de vie en société et de rendre possible l'ascension sociale ne sera pas atteint avant le XX<sup>e</sup> siècle, moment où les frontières entre culture populaire, culture de masse et culture élitaine se brouillent de plus en plus, surtout aux États-Unis<sup>29</sup>. Ça ne semble toutefois pas être le cas au Québec, selon l'étude des guides moraux et des manuels de politesse de Thierry Nootens et Cynthia

Saint-Louis Head<sup>30</sup>. Dans une analyse bourdieusienne, les auteurs soutiennent que ces ouvrages « sont aussi des véhicules de pouvoir destinés à maintenir et favoriser un certain ordre social où la classe et le genre jouent un rôle crucial<sup>31</sup> ». Les manuels fournissent des indices de la distanciation sociale recherchée par l'élite. Il faut entre autres éviter les alliances matrimoniales désavantageuses, démasquer les parvenus et faire très attention aux domestiques que l'on engage. Les guides aident les classes inférieures à maîtriser le jeu social et à bien se présenter. Malgré tout, l'élite gardera toujours sa position dominante puisqu'elle a intégré les mécanismes de distinction dès son plus jeune âge.

Grâce au caractère public de la vie de l'élite, il est possible de juger les comportements de ses concitoyens en de nombreuses occasions. Les spectacles, par exemple, permettent de démontrer son appréciation de l'art et de la culture, tout en faisant étalage de ses bonnes manières. La forme et le contenu peuvent varier d'une représentation à une autre, il faut donc adapter ses manières aux normes de bienséance en vigueur. Laurent Turcot en donne un autre excellent exemple dans son étude de la promenade en carrosse au Canada au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>32</sup>. En se basant entièrement sur des témoignages de l'élite, il comprend comment elle utilise ce loisir comme outil de représentation sociale. La promenade en carrosse, très pratiquée en Europe, a été adaptée par l'élite canadienne pour profiter de ce loisir malgré les conditions météorologiques difficiles de l'hiver<sup>33</sup>. À Joliette, cette pratique semble encore en vogue à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les journaux publient des annonces de carrossiers qui mettent à la disposition du public leur carrosse pour les mariages, les baptêmes et les promenades urbaines<sup>34</sup>.

### Application et critique du modèle des sphères séparées

Plusieurs facteurs influencent le choix des réseaux et des lieux de fréquentations; le statut social en est un important, mais le genre guide aussi beaucoup de décisions. Le genre est, selon Joan Scott, « une manière d'indiquer des "constructions sociales" – la création entièrement sociale des idées sur les rôles propres aux hommes et aux femmes. [...] Le genre est, selon cette définition, une catégorie sociale imposée sur un corps sexué<sup>35</sup> ». La notion de genre permet d'expliquer les rapports inégaux de pouvoir

25. J. Habermas, 1988, p. 57.

26. J. Habermas, 1988, p. 55.

27. J. F. Kasson, 1993, p. 5.

28. « Fête d'amis », *L'Étoile du Nord*, 20 septembre 1888, p. 3.

29. À ce sujet voir M. G. Kammen, 1999.

30. T. Nootens et C. Saint-Louis Head, 2013, p. 85-108.

31. T. Nootens et C. Saint-Louis Head, 2013, p. 89.

32. L. Turcot, 2010, p. 31-70.

33. Pour plus d'informations sur l'influence des contraintes géographiques sur la sociabilité, voir M. St-Hilaire, 2002, p. 175-194.

34. O. Charretier Carrosier, « Carosse pour mariage, baptême, etc. », *La Gazette de Joliette*, 18 juin 1878, p. 3.

35. J. W. Scott, 1988, p. 129.

qui persistent entre les hommes et les femmes. Il est construit dans toutes les sphères de la vie quotidienne: la parentalité, l'économie, le système politique, l'éducation, etc.<sup>36</sup> Les femmes de l'élite à l'époque victorienne sont exclues du marché du travail, n'ont pas le droit de voter et sont éduquées différemment des hommes. Ces derniers détiennent ainsi plusieurs leviers de pouvoir parce que la société patriarcale les conçoit comme les figures d'autorité qui doivent prédominer.

La féminité à l'époque victorienne se définit par la piété, la pureté, la soumission et la domesticité, autant de caractéristiques qui fondent le *True Womanhood* selon Barbara Welter<sup>37</sup>. Dans une étude pionnière en histoire des femmes, Welter explique ce concept à l'aide de littérature normative, de magazines féminins, de livres de cuisine et d'archives religieuses. Cette vision de la femme est aussi véhiculée dans les journaux joliettains. Le discours normatif teinte plusieurs articles et chroniques nécrologiques qui font l'éloge de la piété et de la vie de famille. Néanmoins, grâce à l'étude de mémoires et d'archives personnelles, Welter révèle que les femmes remettent en question la définition de la femme parfaite. Par exemple, elles savent qu'elles doivent préserver leur pureté jusqu'au mariage, mais cette union, qui mène selon tous les guides à leur plus grand bonheur, conduit aussi à la fin de leur pureté et de leur innocence<sup>38</sup>. Cette interrogation, comme toutes les autres, doit être passée sous silence. Les femmes sentent une énorme pression à atteindre l'idéal de la féminité. Même dans les milieux ruraux moins soumis aux standards sévères de la ville, ce sentiment envahit les femmes. Selon Welter, cette impression de contrainte allait mener à la destruction du culte de la féminité qui ne s'est cependant jamais réellement effacé de l'esprit des femmes. Les attentes de la société envers ce qu'elles doivent incarner changent avec les époques, mais elles persistent.

Cette vision de la société divisée en sphères séparées demeure très statique, les femmes étant généralement reléguées à la sphère privée et les hommes à la sphère publique. C'est la principale critique adressée par Linda Kerber<sup>39</sup>. Selon elle, «to continue to use the language of separate spheres is to deny the reciprocity between gender and society, and to impose a static model on dynamic relationships<sup>40</sup>». L'influence de la société sur la construction du genre et la compréhension des représentations sexuelles ont déjà été démontrées par Joan W. Scott<sup>41</sup>. Partant de cette idée, nous pouvons tenter d'expliquer comment la société a construit ces sphères et apporter

les nuances nécessaires aux rôles masculins et féminins. Il ne faut pas complètement évacuer le modèle des sphères séparées puisqu'il est intériorisé par les hommes et les femmes au XIX<sup>e</sup> siècle. Suivent-ils la norme à la lettre? Probablement pas. Bien qu'ils s'y identifient dans une certaine mesure, les archétypes sont très contraignants. Tout en admettant que les individus reconnaissent le modèle et tentent de s'y conformer, il faut accepter que les femmes pratiquent des loisirs et entretiennent leur réseau de sociabilité dans divers lieux plus ou moins privés et que les hommes s'investissent dans l'espace domestique. Le modèle des sphères séparées reste un idéal à atteindre, pas une représentation fidèle de la société.

Selon Denise Lemieux et Lucie Mercier, ce modèle prend plus d'importance au Québec après l'industrialisation<sup>42</sup>. La séparation de l'espace de travail de l'espace domestique aurait largement contribué à l'intensification des frontières entre les sphères publique et privée<sup>43</sup>. L'étude de Lemieux et Mercier, basée sur des enquêtes orales et des archives personnelles, reconstruit le parcours de femmes de différentes classes sociales, à tous les âges de leur vie. Cela permet d'évaluer l'influence du discours des sphères séparées sur les femmes de l'enfance à la vieillesse<sup>44</sup>. Les jeunes filles de l'élite apprennent très tôt que leur place est au foyer. Ce précepte les suit tout au long de leur vie. Bien qu'on sente que la situation diffère chez la classe ouvrière, Lemieux et Mercier ne vont pas très loin dans la critique du modèle des sphères séparées.

En contrepartie, Karen V. Hansen raffine la réflexion sur la sociabilité de la classe ouvrière et crée une troisième sphère, la sphère sociale<sup>45</sup>. Cette sphère fait le pont entre la sphère publique et la sphère privée:

The social includes that range of behaviours that mediates public and private activities, linking households to neighbours and individuals to institutions. The social operates via informal rules and emotional and economic interdependence. It encompasses a variety of activities that are not simply public or private<sup>46</sup>.

En étudiant les journaux personnels et la correspondance d'hommes et de femmes dans la Nouvelle-Angleterre d'avant la guerre civile, Hansen a une idée assez fidèle des répercussions des rapports de genre sur la sociabilité. Elle soutient qu'il ne faut pas se baser seulement sur l'expérience du «sexe opprimé». Les femmes et les hommes vivent dans le même monde, ils doivent être analysés en relation les uns avec les autres. L'historienne constate ainsi que les hommes et les femmes vivent plus

36. J. W. Scott et É. Varikas, 1988, p. 142.

37. B. Welter, 1966, p. 152.

38. B. Welter, 1966, p. 158.

39. L. K. Kerber, 1988, p. 9-39.

40. L. K. Kerber, 1988, p. 38.

41. J. W. Scott et É. Varikas, 1988, p. 136.

42. D. Lemieux et L. Mercier, 1989, p. 26.

43. D. Lemieux et L. Mercier, 1989, p. 26.

44. Pour plus d'informations sur l'influence de l'âge sur la sociabilité, voir C. Bonvalet et T. Vichnevskaja, 2000, p. 417-426.

45. K. V. Hansen, 1994, p. 7-8.

46. K. V. Hansen, 1994, p. 8.

de rencontres mixtes que ce qui est prescrit par le modèle des sphères séparées.

Hansen concentre toutefois ses études sur la classe ouvrière. Bien qu'elle démontre que les hommes et les femmes de la classe ouvrière se côtoient au travail, dans leurs loisirs et les formes d'entraide communautaire, elle reconnaît que les limites sont plus rigides au sein de l'élite et en milieu urbain<sup>47</sup>. Malgré tout, il faut garder l'esprit ouvert quant à la possibilité de rencontres mixtes et d'une plus grande ouverture que celle qui est prescrite par le modèle des sphères séparées, même chez l'élite. Plusieurs indices portent à croire en effet que les femmes de Joliette sont plus présentes qu'on le croit dans les organisations principalement masculines, telles que l'Institut d'artisans et association de bibliothèque<sup>48</sup>. Il faudra toutefois suivre l'évolution de l'acceptabilité sociale de cette incursion féminine dans des loisirs masculins<sup>49</sup>. L'espace domestique reste l'endroit où les femmes sont les mieux perçues.

La résidence familiale est un lieu que les propriétaires peuvent contrôler. Ils trient sur le volet les personnes qu'ils y admettent. Cela explique en partie pourquoi l'espace domestique apparaît comme le meilleur lieu de sociabilité pour les femmes; il revêt un caractère plutôt privé puisque le chef de famille choisit l'assistance. Tous les espaces sont à la fois privés et publics, selon Ted Kilian<sup>50</sup>. La présence d'un individu dans un endroit public est notamment influencée par son identité culturelle et sociale<sup>51</sup>. Les femmes de l'élite, par exemple, ne peuvent être présentes dans certains endroits jugés trop publics puisqu'à l'époque victorienne la société patriarcale le juge inacceptable. De plus, elles doivent donner l'exemple aux femmes des classes inférieures. Lorsqu'une personne ou un groupe est exclu de l'espace public, ses besoins tendent à être ignorés. Des rapports de domination s'installent rapidement entre ceux qui ont la capacité d'accéder à tous les espaces et ceux qui doivent rester en retrait.

Thomas Markus a élaboré un cadre d'analyse qui permet de comprendre les interactions sociales et les stratégies d'inclusion et d'exclusion<sup>52</sup>. Selon lui, dans tous les espaces de sociabilité, il y a des occupants, des visiteurs et des étrangers<sup>53</sup>. Les occupants déterminent qui a le droit d'entrer dans un espace et qui doit s'en abstenir. Les visiteurs contrôlés par les occupants doivent obtenir leur permission pour pénétrer dans un lieu et

s'y trouver pour des raisons appropriées. Les étrangers sont considérés comme des indésirables, exclus de tous les espaces. Prenons la demeure familiale, par exemple. Dans cette situation, le chef du ménage, généralement le père, représente les occupants. Il a accès à toute la maison, à tout moment. Les visiteurs sont ses invités (amis, parenté, collègues, etc.), ses clients, s'il tient son bureau chez lui, et ses domestiques. La présence des visiteurs dans la maison dépend de la volonté du chef de la famille et ils ne peuvent pas circuler à leur gré. Toutes les personnes qui ne sont pas invitées à entrer dans la maison constituent les étrangers. Nous baserons notre analyse de tous les espaces de sociabilité de l'élite joliettaine sur cette théorie. La séparation des espaces entre les catégories «privé» et «public» nous semble trop dichotomique et ne reflète pas la réalité. Ce cadre d'analyse offre une meilleure compréhension des rapports de pouvoir qui s'exercent entre les classes sociales et entre les genres.

### **La perspective ethnologique: analyse du patrimoine bâti et de la culture matérielle**

Comme le propose entre autres le cadre d'analyse de Markus, la maison victorienne représente à la fois un lieu de représentation sociale et un refuge pour la famille. Il s'agit d'un lieu complexe sur lequel les historiens québécois ont peu réfléchi. La culture matérielle de l'élite a été étudiée principalement par les ethnologues. Pourtant, les historiens gagneraient à l'analyser davantage pour mieux comprendre la culture élitaine. Le XIX<sup>e</sup> siècle est caractérisé à la fois par l'amélioration du confort domestique et par l'ostentation architecturale. À l'époque victorienne, les architectes ont une vision très pittoresque de la demeure qui s'allie parfaitement à ce que Gwendolyn Wright définit comme le culte de la domesticité<sup>54</sup>. La demeure doit entrer en symbiose avec le paysage environnant pour créer le parfait refuge pour les femmes et les enfants, des êtres proches de la nature. Le caractère de l'homme, en revanche, est assez fort pour affronter les assauts de la ville corrompue. Dans l'ensemble, la demeure doit refléter le plus possible les goûts et l'individualité de la famille, tout en respectant les modèles architecturaux associés à l'élite.

La résidence familiale constitue un lieu de conflits: intimité versus représentation, individualité versus cohésion. Richard Bushman tente d'expliquer ces contradictions dans son ouvrage *The Refinement of America: Persons, Houses, Cities*<sup>55</sup>. Selon lui, les traditions de l'élite aristocratique, dont la fortune se basait sur le rang, se heurtent à la vision bourgeoise de l'industrie et de l'efficacité. Ainsi, l'installation d'un salon inconfortable, qui sert uniquement à afficher le bon goût de la famille, devient moins fréquente au XIX<sup>e</sup> siècle. Au contraire, on commence à voir apparaître des fauteuils plus rembourrés et même

47. Pour une étude axée sur les habitudes de visite de la classe ouvrière, voir C. L. MacDonald et K. V. Hansen, 2001, p. 535-561.

48. «Institut», *La Gazette de Joliette*, 19 novembre 1868, p. 2.

49. Pour une étude sur la place des femmes dans les associations littéraires, voir C. Savoie, printemps 2002, p. 238-253.

50. T. Kilian, 1998, p. 116.

51. S. Zukin, 1995, p. 24.

52. T. A. Markus, 1993, p. 129.

53. Occupants, visiteurs et étrangers sont des traductions libres des termes *inhabitants*, *visitors* et *strangers* utilisés par Markus.

54. G. Wright, 1985, p. 96-114.

55. R. L. Bushman, 1992.

des chaises berçantes durant les dernières décennies de ce siècle<sup>56</sup>. Il ne faut toutefois pas croire que les familles bourgeoises ne font plus d'efforts pour être associées à l'élite. Les salons se multiplient et certains bourgeois réservent en plus un espace pour une bibliothèque ou un *drawing room* [salon de réception] dans leur maison pour laisser entendre à leurs invités qu'ils sont raffinés au quotidien, pas seulement lors d'occasions spéciales.

L'ethnologue Paul-Louis Martin fait les mêmes constats en étudiant l'architecture québécoise de l'époque victorienne<sup>57</sup>. Selon lui, le confort domestique est une «notion très relative au contexte et à la perception de soi qui repose sur des principes autant organisationnels (efficacité, performance, économie) que fonctionnels (transformation, production, entretien) et enfin relationnels (expression de soi, échanges)<sup>58</sup>». Les pièces se multiplient et possèdent chacune un usage particulier. La recherche de confort, de représentation sociale et d'intimité laisse entrevoir plusieurs exemples de l'expression de soi et de l'individualisme qui se développe au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>59</sup>. L'individu agit sur sa vie, façonne son image pour se présenter à la société. Il ne fait pas que vivre dans sa demeure et acheter des meubles et des accessoires; il agit sur eux. Il devient, en quelque sorte, un créateur autant que le fabricant lui-même. L'utilisation et la symbolique que le consommateur attribue à un objet lui donnent tout son sens. Une table reste un simple meuble tant qu'elle ne fait pas partie de la vision du parfait salon. L'élite met sa maison et son mobilier en scène pour qu'ils la représentent le mieux possible<sup>60</sup>.

Bernard Herman, dans son ouvrage *Town House: Architecture and Material Life in the Early American City, 1780-1830*, rappelle aussi que ce n'est pas tout de posséder la «bonne» demeure et les «bons» objets – il faut savoir s'en servir<sup>61</sup>. Dans le cas contraire, les objets exercent un contrôle sur leurs propriétaires. L'élite base sa position dominante sur l'exclusivité et l'agentivité. L'exclusivité suppose qu'elle représente une classe non seulement à part des autres, mais, surtout, meilleure que les autres. Ensuite, l'agentivité de l'élite lui permet de mettre en œuvre les moyens pour affirmer son statut dominant<sup>62</sup>. C'est une forme de maîtrise qu'elle exerce sur son image. Cette image, ils la développent au quotidien. À chaque

instant, l'élite travaille au maintien de sa position en intégrant une culture qui lui est propre.

Il semble toutefois impossible pour un individu d'avoir le contrôle complet sur ses acquisitions. Les études sur la culture matérielle menées par des ethnologues dévoilent des interactions entre les objets et leurs propriétaires<sup>63</sup>. Daniel Miller soutient, dans son ouvrage *Home Possessions: Material Culture Behind Closed Doors*, que la maison constitue un agent au même titre que ses habitants<sup>64</sup>. Des contraintes physiques peuvent empêcher la transformation de la maison et, lorsqu'elle est construite sur mesure, la vision du propriétaire peut différer de ce qui peut réellement être concrétisé par le constructeur. La maison demeure aussi sujette aux intempéries et aux bris d'installations qui peuvent rendre les visites quotidiennes beaucoup moins agréables. Les conflits entre les différents agents de la maison, incluant la maison elle-même, sont susceptibles d'annihiler les efforts que l'élite met en œuvre pour présenter une image bien précise à la société.

### Pistes de recherche

Ce bilan historiographique permet de dégager de nombreuses pistes de recherche. Notre mémoire de maîtrise propose de combler certaines lacunes, notamment en histoire culturelle régionale. Notre recherche s'inscrit dans la tradition de la New Cultural History (NCH), une approche historique popularisée par des auteurs comme Lynn Hunt et Peter Burke<sup>65</sup>. En joignant les approches de plusieurs chercheurs, eux-mêmes inscrits dans la NCH par Burke et Hunt, nous observons comment la culture élitaine se forme et évolue au rythme de l'urbanisation et de l'industrialisation de Joliette. Pour en dresser le portrait le plus fidèle, nous étudions la vie de l'élite au quotidien et les stratégies qui sous-tendent son positionnement au sein de la société. En gardant en tête le caractère dynamique de la classe sociale examinée par E. P. Thompson, une attention particulière est portée aux relations que l'élite entretient avec les autres classes et aux tensions internes qui persistent malgré l'existence d'un objectif commun: la distinction sociale. Comme Joan Scott l'encourage, le concept de genre est replacé dans le contexte du XIX<sup>e</sup> siècle pour bien comprendre la construction sociale de l'identité masculine et féminine. Il faut bien connaître les archétypes conçus par la société pour analyser, avec les nuances nécessaires, les modèles qui sont imposés aux hommes et aux femmes, entre autres celui des sphères séparées.

L'étude des classes sociales est foncièrement multidisciplinaire; il nous semble donc pertinent de faire appel à certaines sources qui ne sont pas traditionnellement utilisées par les historiens. Les archives consultées

56. R. L. Bushman, 1992, p. 271.

57. P.-L. Martin, 1999.

58. P.-L. Martin, 1999, p. 166.

59. Sur la montée de l'individualisme dans les façons d'habiter au Québec, voir J. Mathieu, 2002, p. 297-315.

60. Pour plus d'informations sur les dimensions symboliques et affectives des objets, voir D. Desjeux et F. S. Tine Vinje, 2000, p. 83-116.

61. B. L. Herman, 2005, p. 56.

62. B. L. Herman, 2005, p. 37.

63. À ce sujet, voir M.-P. Julien et C. Rosselin, 2005.

64. D. Miller (dir.), 2001, p. 4.

65. L. Hunt, 1989; P. Burke, 2008.

sont multiples et diversifiées : journaux locaux, procès-verbaux de l'Institut littéraire de Joliette, correspondance provenant de fonds d'archives familiaux, recensements nominatifs du Canada, annuaire de rues et profession, catalogues commerciaux, documents iconographiques et artefacts de la culture matérielle bourgeoise<sup>66</sup>. Le corpus de sources et l'angle choisi pour les étudier concentrent le regard sur certains enjeux qui font l'objet de notre recherche. Ils en occultent d'autres par la même occasion. Certaines sources d'informations intéressantes, comme les procès-verbaux du conseil municipal de Joliette ou encore les registres de baptêmes, mariages et sépultures, n'ont pas été consultés pour se concentrer sur l'angle de recherche choisi. Grâce à ces archives, il serait possible d'approfondir la recherche sur les réseaux de sociabilité institutionnels et d'avoir une vision encore plus claire des stratégies de positionnement social, entre autres à travers le mariage. Les constats faits par Jean-René Thuot sur l'élite institutionnelle dans le comté de L'Assomption sont utiles pour travailler en ce sens<sup>67</sup>. La présence d'anglophones protestants parmi les sphères dirigeantes de la ville gagne aussi à être explorée davantage. Comment se positionnent-ils dans les réseaux de sociabilité joliettains? Se mêlent-ils à l'élite joliettaine ou se tournent-ils davantage vers Rawdon, où la communauté anglophone est plus importante? Ces questions, et bien d'autres, restent pour l'instant sans réponses.

66. Nous avons dépouillé une année sur deux de *La Gazette de Joliette* de 1866 à 1883 et de *L'Étoile du Nord* de 1884 à 1910 pour couvrir presque l'entièreté de la période étudiée. Nous avons fait une étude exhaustive des registres des procès-verbaux de l'Institut d'artisans et association de bibliothèque de Joliette. Les archives familiales dépouillées sont conservées dans le Fonds Tarieu de Lanaudière de la BANQ de Québec, dans le Fonds Tellier de la BANQ du Vieux-Montréal, dans le Fonds Baby de l'Université de Montréal et dans les archives privées de descendantes de la famille Martel. Les recensements nominatifs du Canada de 1861 à 1911, disponibles sur le site de Bibliothèque et Archives Canada ont permis d'enrichir les informations sur un individu et sa famille. Le seul annuaire de rues et professions utilisé date de 1877 et a été trouvé à la Société d'histoire de Joliette-De Lanaudière. Il a été dépouillé de façon exhaustive. La recherche iconographique a servi principalement à former des listes de meubles et accessoires qui se retrouvent dans les demeures de l'élite. Les catalogues commerciaux utilisés sont regroupés dans le Fonds Chabot des Musées de la civilisation du Québec. Il comprend 7 658 documents, dont 4 718 catalogues commerciaux qui regorgent d'informations sur ce qui est offert sur le marché en matière de mobilier luxueux. Les accessoires et le mobilier victorien proviennent aussi de la collection des Musées de la civilisation de Québec

67. J.-R. Thuot, 2008.

## BIBLIOGRAPHIE

### Sources

*L'ÉTOILE DU NORD*, 1888-1889. <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/1930580>.

*LA GAZETTE DE JOLIETTE*, 1868; 1878. <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/1799283>.

### Livres

BOURDIEU, Pierre (1979), *La distinction: critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 670 p.

BROUILLETTE, Normand, Pierre LANTHIER et Jocelyn MORNEAU (2012), *Histoire de Lanaudière*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 828 p.

BURKE, Peter (2008), *What is Cultural History?*, London, Polity, second edition, 168 p.

BUSHMAN, Richard L. (1992), *The Refinement of America: Persons, Houses, Cities*, New York, Alfred A. Knopf, 504 p.

HABERMAS, Jürgen (1988), *L'espace public*, Paris, Payot, 330 p.

HANSEN, Karen V. (1994), *A Very Social Time: Crafting Community in Antebellum New England*, Berkeley, University of California Press, 292 p.

HERMAN, Bernard L. (2005), *Town House: Architecture and Material Life in the Early American City, 1780-1830*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 320 p.

HUNT, Lynn (1989), *The New Cultural History*, Berkeley, University of California Press, 244 p.

IMBEAULT, Sophie (2004), *Les Tarieu de Lanaudière. Une famille noble après la Conquête, 1760-1791*, Sillery, Septentrion, 272 p.

JULIEN, Marie-Pierre, et Céline Rosselin (2005), *La culture matérielle*, Paris, La Découverte, 121 p.

KAMMEN, Michael G. (1999), *American Culture, American Tastes: Social Change and the 20<sup>th</sup> Century*, New York, Alfred A. Knopf, 320 p.

KASSON, John F. (1993), *Les bonnes manières: savoir-vivre et société aux États-Unis*, Paris, Belin, 382 p.

LEMIEUX, Denise, et Lucie MERCIER (1989), *Les femmes au tournant du siècle: 1880-1940. Âges de la vie, maternité et quotidien*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 398 p.

MARKUS, Thomas A. (1993), *Buildings and Power: Freedom and Control in the Origin of Modern Building Types*, London, Routledge, 343 p.

MARTEL, Claude (2015), *Histoire de Joliette. Au cœur de Lanaudière*. Nouvelle édition, revue et corrigée, Joliette, Corporation des fêtes du 150<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Joliette, 477 p.

MARTIN, Paul-Louis (1999), *À la façon du temps présent: trois siècles d'architecture populaire au Québec*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 378 p.

MILLER, Daniel (2001), *Home Possessions: Material Culture Behind Closed Doors*, Oxford, New York, Berg, 234 p.

THOMPSON P., Edward (1988), *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Le Seuil, 791 p.

VEBLEN, Thorstein (1970), *Théorie de la classe de loisir*, Paris, Gallimard, 278 p.

WRIGHT, Gwendolyn (1985), *Building the Dream: A Social History of Housing in America*, Cambridge, MIT Press, 329 p.

ZUKIN, Sharon (1995), *The Cultures of Cities*, Cambridge, MA and Oxford, Blackwell, 336 p.

### Chapitres

DESJEUX, Dominique, et François TINE VINJE (2000), «L'alchimie de la transmission sociale des objets: comment réchauffer, entretenir ou refroidir les objets affectifs en fonction des stratégies de transfert en générations», dans Isabelle Garabua-Massaoui et Dominique Desjeux (dir.), *Objet banal, objet social: les objets quotidiens comme révélateurs des relations sociales*, Paris et Montréal, L'Harmattan, p. 83-116.

GARNEAU, Jean-Philippe (2012), «Les contours du Barreau de Montréal au début du XIX<sup>e</sup> siècle: réflexions sur les liens entre profession et pouvoir social dans la société bascanadienne», dans Thierry Nootens et Jean-René Thuot (dir.), *Les figures du pouvoir à travers le temps: formes, pratiques et intérêts des groupes élitaires au Québec, XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Québec, Presses de l'Université Laval (coll. «Cahiers du CIEQ»), p. 77-86.

KILIAN, Ted (1998), «Public and Private, Power and Space», dans Andrew Light et Jonathan M. Smith (dir.), *Philosophy and Geography II: The Production of Public Space*, Oxford, Rowman & Littlefield Publishers, p. 115-135.

### Articles de revue

BONVALET, Catherine, et Tania VICHNEVSKAIA (2000), «La sociabilité des femmes: une étude de réseaux égo-centrés», *Actes des colloques de l'AIDELF*, p. 417-426.

BOUCHARD, Gérard (1996), «Naissance d'une élite: les médecins dans la société saguenayenne (1850-1940)», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 49, n° 4, p. 521-549.

DESSUREAULT, Christian (2001), «Parenté et stratification sociale dans une paroisse rurale de la vallée du Saint-Laurent au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 54, n° 3 (hiver), p. 411-447.

KERBER, Linda K. (1988), «Separate Spheres, Female Worlds, Woman's Place: The Rhetoric of Women's History», *The Journal of American History*, vol. 75, n° 1, p. 9-39.

LAMBERT, Maude-Emmanuelle (2007), «Un ménage petit bourgeois du Québec de la Belle Époque. Valeurs, pratiques culturelles et consommation d'une famille francophone», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 61, n° 1, p. 37-65.

MACDONALD, Cameron Lynne, et Karen V. HANSEN (2001), «Sociability and Gendered Spheres: Visiting Patterns in Nineteenth-Century New England», *Social Science History*, vol. 25, n° 4, p. 535-561.

MARQUIS, Dominique (1995), «Une élite mal connue: les avocats dans la société montréalaise au tournant du XX<sup>e</sup> siècle», *Recherches sociographiques*, vol. 36, n° 2, p. 307-325.

MATHIEU, Jocelyne (2002), «À propos des manières d'habiter. Quelques réflexions sur le mobilier et la mentalité des Québécois», *Les Cahiers des dix*, n° 56, p. 297-315.

NOOTENS, Thierry, et Cynthia SAINT-LOUIS HEAD (2013), «"Ce qu'il y a de moins noble dans votre nature": classe sociale et genre dans les guides moraux et les manuels de politesse au Québec, 1900-1960», *Recherches sociographiques*, vol. 54, n° 1, p. 85-108.

RICHARD, Luc (1987), «Un portrait de la première association intellectuelle à Joliette (1856-1909)», *Sessions d'étude / Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, vol. 54, p. 95-115.

ROBERT, Jean-Claude (1972), «Un seigneur entrepreneur, Barthélemy Joliette et la fondation du village d'industrie (Joliette), 1822-1850», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 26, n° 3, p. 375-395.

SAVOIE, Chantal (2002), «Des salons aux annales: les réseaux et associations des femmes de lettres à Montréal au tournant du XX<sup>e</sup> siècle», dossier «La sociabilité littéraire», *Voix et images*, vol. 27, n° 2 (printemps), p. 238-253.

SCOTT, Joan W., traduction d'Éléni VARIKAS (1988), «Genre: une catégorie utile d'analyse historique», *Les Cahiers du GRIF*, nos 37-38, p. 125-153.

ST-HILAIRE, Marc (2002), «Espace économique et espace social dans le Québec au XIX<sup>e</sup> siècle: de la vie de relations aux réseaux de sociabilité», *Culture française d'Amérique*, p. 175-194.

TURCOT, Laurent (2010), «L'émergence d'un loisir: les particularités de la promenade en carrosse au Canada au XVIII<sup>e</sup> siècle», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 64, n° 1, p. 31-70.

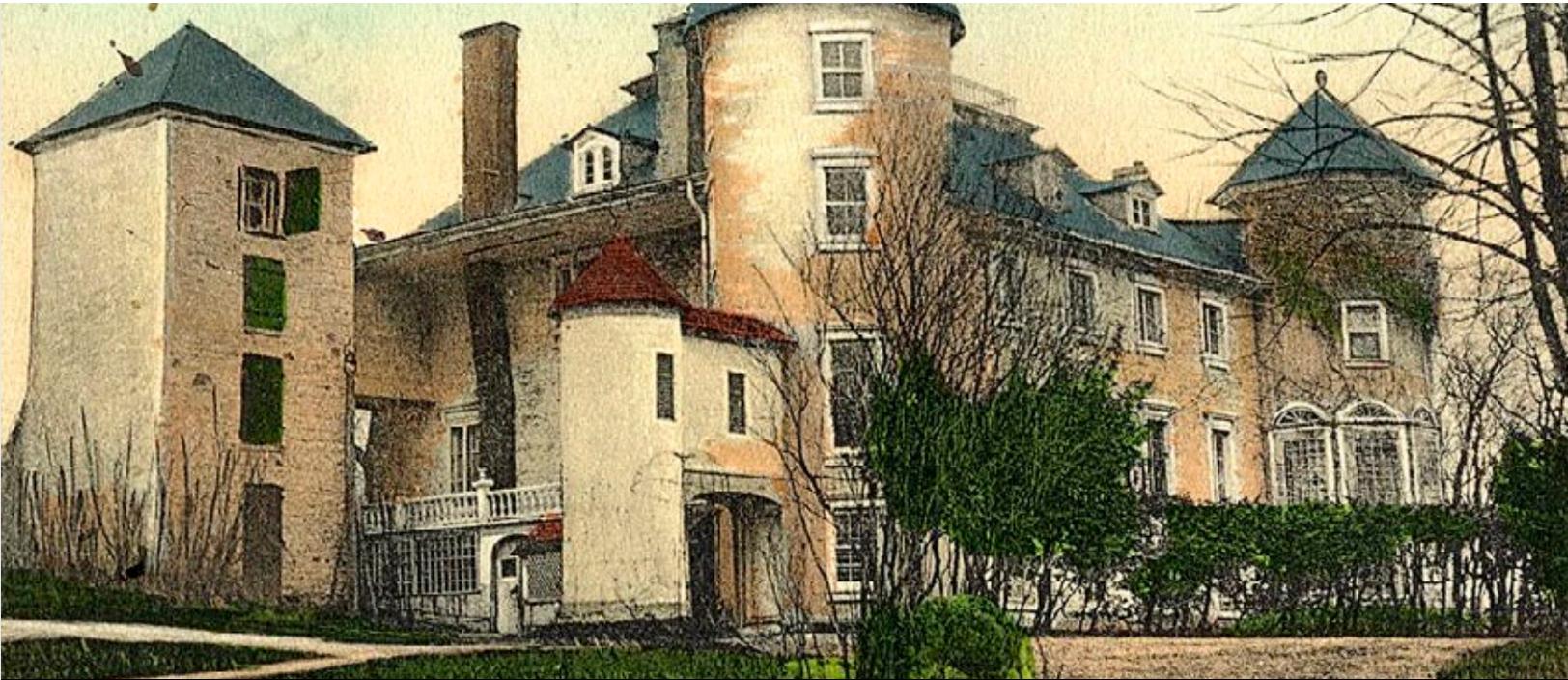
WELTER, Barbara (1966), «The Cult of True Womanhood, 1820-1860», *American Quarterly*, vol. 18, n° 2, p. 151-174.

### Mémoire et thèse

THUOT, Jean-René (2003), *Élites locales, institutions et fonctions publiques à Saint-Roch-de-l'Achigan, de 1810 à 1840*, mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, Montréal, 198 p.

THUOT, Jean-René (2008), *D'une assise locale à un réseau régional: élites et institutions dans la région de Lanaudière (1825-1865)*, thèse de doctorat (histoire), Université de Montréal, Montréal, 295 p.





# Seigneur absent, seigneur effacé?

Les frères Papineau et la gestion seigneuriale à la Petite-Nation (1817-1854)<sup>1</sup>

**Olivier Guimond**

Candidat à la maîtrise en histoire,  
Université de Sherbrooke

Le personnage de Louis-Joseph Papineau, chef du Parti patriote au cœur de la tourmente politique bas-canadienne jusqu'à la rébellion de 1837-1838, a fait l'objet d'une production historiographique abondante<sup>2</sup>. Depuis la fin des années 1990, cette production s'inscrit particulièrement dans l'approche de l'histoire des idées. À ce titre, l'historien Yvan Lamonde a étudié plusieurs

pans de la pensée de Papineau<sup>3</sup>. Dans un ouvrage récent, écrit avec Jonathan Livernois, il proposait de se pencher sur la condition seigneuriale de Papineau afin d'examiner ce qu'il nomme le « paradoxe résiduel » du seigneur-démocrate<sup>4</sup>. Nous formulons ainsi ce paradoxe souvent mis de l'avant dans l'historiographie<sup>5</sup>: comment expliquer la défense d'idéaux démocratiques chez Papineau alors

1. Ce texte reprend et complète une version préliminaire et provisoire de cette recherche parue dans *Histoire Québec* (Guimond, 2016).

2. Voir la « Bibliographie chronologique des études sur Louis-Joseph Papineau », Y. Lamonde et C. Larin, 1998, p. 656-662. Pour une mise à jour: Y. Lamonde, 2009, p. 285-286. Ajoutons, entre autres, G. Aubin et R. Ostiguy, 2015; Guyot, 2016.

3. Son dernier ouvrage: Y. Lamonde, 2015.

4. Y. Lamonde et J. Livernois, 2012, p. 180.

5. Il est souligné, par exemple, dans la plus récente thèse de doctorat portant sur les patriotes canadiens (J. Mauduit, 2016, p. 372-377); dans la préface du plus récent ouvrage collectif portant sur la recherche en histoire seigneuriale au Québec (Brian Young dans la préface de B. Grenier et M. Morissette, dir., 2016, p. 10); et dans le plus récent ouvrage de synthèse en histoire seigneuriale (B. Grenier, 2012, p. 201).

que celui-ci est également seigneur, donc un acteur important d'un régime qui n'a rien de démocratique<sup>6</sup>? Nous soutenons, dans nos travaux de maîtrise, que ce paradoxe peut trouver une certaine cohérence sur le plan des idées, c'est-à-dire lorsqu'on le replace dans l'intérêt que porte Papineau à un républicanisme d'influence jeffersonienne<sup>7</sup>. Thomas Jefferson, troisième président américain, de 1801 à 1809, accordait une importance particulière à la vertu<sup>8</sup> et à l'indépendance des petits propriétaires terriens dans sa vision de l'organisation sociopolitique des États-Unis. Ces derniers, selon lui, sont appelés à devenir des citoyens actifs et des participants désintéressés de la vie politique de la République<sup>9</sup>. Dans le même ordre d'idées, Papineau soutient que le régime seigneurial est préférable à un système de tenure franche puisqu'il garantit un accès quasi universel à la « propriété » terrienne pour les Bas-Canadiens. Ces derniers deviennent ainsi « facilement propriétaires plus

indépendants dans ce système qu'ils le [peuvent être] dans aucun autre<sup>10</sup> ».

De plus, Pour Papineau, les droits et les devoirs seigneuriaux assureraient une relation d'une bienveillante réciprocité entre le seigneur et les censitaires que l'on ne retrouve pas dans un système de tenure franche<sup>11</sup>. Cette vision des rapports seigneuriaux rappelle celle de certains contemporains de Papineau, comme François-Xavier Garneau et Philippe Aubert de Gaspé<sup>12</sup>. Elle se développe et persiste des années 1850 aux années 1970. Toutefois, celle-ci est désormais qualifiée d'idyllique par l'historiographie. En effet, certains ont soutenu que le régime seigneurial est plutôt un système d'exploitation féodal, au sein duquel les seigneurs (dominants) et les censitaires (dominés) « n'ont [...] que des intérêts divergents<sup>13</sup> ». Par ailleurs, les travaux de Benoît Grenier ont démontré que les seigneurs laïques étaient largement absents de leurs seigneuries, ce qui complexifie la conception que l'on a des rapports seigneuriaux et de l'administration seigneuriale<sup>14</sup>. Le présent article vise à compléter l'analyse que nous faisons des idées « seigneuriales » de Papineau en sondant plus particulièrement ses pratiques de gestion en tant que seigneur; seigneur qui est très souvent absent de sa seigneurie étant donné ses engagements politiques et ses années d'exil aux États-Unis et en France (1837-1845).

6. Papineau s'affirme aussi contre l'abolition du régime seigneurial. C'est le cas en 1838 lorsqu'il s'oppose aux articles de la Déclaration d'indépendance du Bas-Canada qui prévoient une telle abolition. Cela fera en sorte de le marginaliser aux yeux des patriotes radicaux, en premier lieu Robert Nelson (J. Mauduit, 2016, p. 130, 135-136, 195-202, 372-377). Lorsque le processus d'abolition est enclenché au début des années 1850, Papineau sera une fois de plus défavorable au projet. Au printemps 1853, par exemple, il rédige un mémoire pour un groupe d'avocats « qui vont plaider à la barre de l'assemblée contre le bill de Drummond » (L.-J. Papineau, 2011, p. 447). L'Acte pour l'abolition des droits et devoirs féodaux dans le Bas-Canada est finalement adopté en décembre 1854, marquant le début d'une lente disparition du régime seigneurial (M. Morissette, 2014).
7. Michel Ducharme avait déjà évoqué cette piste de réflexion (2006, p. 279-283 et 2010, p. 122-123).
8. Dans l'esprit de Jefferson, « [c]orruption of morals in the mass of cultivators is a phenomenon [sic] of which no age nor nation has furnished an example » (T. Jefferson, *Notes on the States of Virginia* [1787], cité dans A. Helo, 2014, p. 147).
9. A. Helo, 2014, particulièrement le chapitre 5, p. 139-171. Nous laissons de côté tous les désaccords de l'historiographie américaine sur l'importance relative à accorder au républicanisme classique et à l'humanisme civique dans la pensée politique de Jefferson. Sur cette question, voir l'analyse nuancée et bien argumentée de Helo, p. 141-148. Pour une perspective qui exclut toute influence et tout classicisme anglais « country » dans le républicanisme de Jefferson, voir J. Appleby, 1982, p. 287-309. Pour une perspective contraire, voir ce qu'en disent, par exemple, J. G. A. Pocock (1975) et D. R. McCoy (1980).

10. Papineau à son fils Amédée, le 30 janvier 1857 (L.-J. Papineau, 2004, p. 210. Voir aussi une lettre du 21 juillet 1856, p. 146). Papineau assimile donc la censive à une forme de propriété. Au sujet de la « propriété seigneuriale », B. Grenier (2012, p. 37) écrit que, « [d]ans la logique de l'Ancien Régime, la terre n'est jamais l'entière propriété de celui qui la détient. D'ailleurs, on "tient" la terre sans la posséder pleinement au sens contemporain du terme. Il s'agit en quelque sorte d'une propriété partagée ». Il est intéressant de noter que Jefferson, conscient que le statut de propriétaire n'est pas le lot d'une majorité de citoyens américains et que la division parfaitement égale des terres est « impraticable », spécifie qu'un cultivateur « paying a moderate rent » suffit à le qualifier au suffrage censitaire (T. Jefferson dans une lettre du 28 octobre 1785 envoyée à James Madison, voir A. Helo, 2014, p. 162).
11. Papineau écrit à Amédée, le 10 janvier 1855, qu'il ne restera pour le locataire de terres franches que « l'honneur d'être un débiteur tremblant vis-à-vis d'un usurier avide » (L.-J. Papineau, 2004, p. 12).
12. B. Grenier et M. Morissette (dir.), 2016, p. 13-15.
13. B. Grenier et M. Morissette (dir.), 2016, p. 17. Depuis les années 1980, les champs de recherche et les cadres d'analyse en histoire seigneuriale se sont beaucoup diversifiés. Les travaux récents démontrent qu'il ne faut pas essentialiser la réalité seigneuriale, mais tenter de comprendre sa diversité et sa complexité selon les contextes. Pour un état de la question, voir le même ouvrage, p. 13-25. Pour des synthèses des connaissances sur le régime seigneurial au Québec, voir B. Grenier, 2012, et 2015, p. 141-156.
14. En 1851, « moins de 40 % des seigneuries laïques ont un seigneur résidant, et c'est le maximum observé pour toute l'ère seigneuriale », voir B. Grenier, 2012, p. 129. Voir aussi les pages 130-136 et B. Grenier, 2005, p. 532.

Le rôle de seigneur de Papineau se retrouve donc au centre de cet article, et non celui d'homme politique avec des idéaux jeffersoniens<sup>15</sup>. L'objectif est d'étudier la gestion seigneuriale des Papineau à la Petite-Nation, plus particulièrement dans le cas de Louis-Joseph et de son frère et agent seigneurial (de 1817 à 1854), Denis-Benjamin.

Seul un petit nombre d'historiens se sont penchés sur le type de seigneur qu'était Papineau. Cela dit, deux tendances se dessinent dans l'historiographie<sup>16</sup>. La première est celle qui véhicule de Papineau l'image d'un bon seigneur. Chez les auteurs du XIX<sup>e</sup> siècle, Papineau est présenté de façon glorieuse. Sa «digne retraite» à Montebello est celle d'un grand seigneur colonisateur respecté de tous, même de ses ennemis<sup>17</sup>. Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, cette image d'Épinal<sup>18</sup> du «seigneur bienfaiteur» est reprise et étoffée, notamment par Lionel Groulx et Robert Rumilly<sup>19</sup>. Enfin, Roger Le Moine fera le relais du portrait glorieux de Papineau dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, alors qu'il le présente comme ayant été un «seigneur éclairé», influencé par les Lumières et soucieux du bien-être de ses censitaires<sup>20</sup>.

La deuxième tendance historiographique est moins complaisante à l'endroit du seigneur Papineau. D'abord, Fernand Ouellet formule une critique psychologisante du personnage de Papineau au cours des années 1950 à 1970. D'une part, pour Ouellet, Papineau ne serait pas «le seigneur de ses [propres] rêves: ce protecteur du paysan bon et heureux et ce gardien de l'égalité<sup>21</sup>». Il serait plutôt un seigneur qui veille avant tout à défendre ses intérêts au détriment de ses censitaires. D'autre part, Papineau, paradoxalement seigneur et démocrate, ne jouerait qu'un jeu d'apparence opportuniste et hypocrite visant à satisfaire une mégalomanie aristocratique et malsaine<sup>22</sup>. Claude Baribeau ajoute que Papineau se comporterait comme un aristocrate puisqu'il tire ses revenus des rentes, sans «intervenir sous forme d'investissement dans le processus

de production<sup>23</sup>». Richard C. Harris, lui, met l'accent sur l'état d'extrême pauvreté qui régnait à la Petite-Nation et qu'aggravait le comportement intransigeant du seigneur. Qui plus est, pour Harris, Papineau aurait été une «awe-inspiring figure in the seigneurie», et était perçu avant tout comme un créancier et un exploiteur<sup>24</sup>.

L'historiographie est donc divisée sur le type de seigneur qu'était Papineau. Cela dit, au-delà de ces divergences, tous considèrent qu'il a été un seigneur très engagé dans la gestion de sa seigneurie, même s'il a été absent des lieux la plupart du temps, c'est-à-dire de l'acquisition de la seigneurie de son père en 1817, jusqu'à son retour d'exil en 1845. Apparaît ici le rôle primordial que joue l'agent seigneurial<sup>25</sup> en l'absence de Papineau, soit son frère Denis-Benjamin. De manière générale, les auteurs recensés suggèrent que sa participation dans le développement de la seigneurie est centrale dans son histoire. Baribeau, seul biographe de Denis-Benjamin Papineau, explique aussi que ce dernier était «une personne fiable, qui n'a pas abusé de son pouvoir, un individu beaucoup plus attachant, grandement préoccupé par le mieux-être de «ses gens», un régisseur plus tolérant qu'à pu l'être le seigneur<sup>26</sup>».

Considérant cette historiographie à la fois divisée, au sujet du seigneur Louis-Joseph, et relativement consensuelle à propos de l'agent Denis-Benjamin, il nous apparaît pertinent d'observer à notre tour la problématique de la gestion seigneuriale à la Petite-Nation. Trois questions nous viennent principalement à l'esprit: est-ce que Papineau, souvent absent, est pour autant effacé de la gestion de sa seigneurie? Comment caractériser la gestion de la Petite-Nation que fait Papineau? Quel rôle joue Denis-Benjamin Papineau en tant qu'agent seigneurial? Pour y répondre, nous posons les trois postulats suivants: 1) Papineau n'était pas un seigneur effacé, mais bien engagé dans la gestion de sa seigneurie malgré son absentéisme; 2) l'intérêt que porte Papineau envers les affaires de la Petite-Nation s'observe par une gestion rigoureuse et ferme de celles-ci; 3) le rôle de Denis-Benjamin dans cette gestion est de grande importance, traduisant la confiance qu'il inspire à son frère. Afin de vérifier ces

15. Sur la «référence à Jefferson et la culture états-unienne de Papineau», voir Y. Lamonde, 2015, p. 199-214.

16. Pour compléter cette mise au point historiographique, voir O. Guimond, 2017, p. 122-145.

17. Les principaux auteurs: L.-O. David, 1872; *id.*, 1876; *id.*, 1896; A. D. De Celles, 1891; *id.*, 1905; E. Lareau, 1877; T. S. Brown, 1872; B. Sulte, 1925 (1899).

18. Selon la formule d'Y. Lamonde et J. Livernois, 2012, p. 48.

19. L. Groulx, 1936, p. 196; R. Rumilly, 1933; *id.*, 1977, 2 volumes.

20. R. Le Moine, 1971, p. 309-336; *id.*, 1972, p. 2-12; *id.*, 1982; *id.*, 1983, p. 167-188; *id.*, 1991, p. 151-182. Ces interprétations favorables au seigneur Papineau rappellent certains travaux qui dominent l'historiographie dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, proposant du régime seigneurial un portrait idéalisé (B. Grenier et M. Morissette, dir., 2016, p. 13-16).

21. F. Ouellet, 1972.

22. F. Ouellet, 1984 (1960).

23. C. Baribeau, 1983, p. 151. S. Dépatie, C. Dessureault et M. Lalancette (1987, p. 229) écrivent que le régime seigneurial «apparaît comme une source d'inégalités sociales [...] qu'il permet aux seigneurs de retirer des revenus sans même devoir intervenir dans le [processus] de production». Cité dans B. Grenier et M. Morissette (dir.), 2016, p. 17, et B. Grenier, 2012, p. 53.

24. C. Harris, 1971, p. 44, 46 et 47. Les travaux de Baribeau et Harris rejoignent toute une historiographie développée au cours des années 1970-1980 soutenant que la seigneurie est avant tout un espace d'exploitation de la paysannerie. B. Grenier et M. Morissette (dir.), 2016, p. 16-18.

25. Nous utilisons aussi «régisseur» comme synonyme d'«agent seigneurial».

26. C. Baribeau, 1995, p. 126; *id.*, 1985.

hypothèses, nous nous sommes penchés sur les 104 lettres que Papineau envoie à Denis-Benjamin. Celles-ci couvrent près d'une cinquantaine d'années, soit du 12 octobre 1804 au 16 décembre 1853. L'édition et la publication de toutes ces lettres par Georges Aubin et Renée Blanchet, en 2011, permettent d'assurer que le regard posé est exhaustif. L'intérêt de notre démarche est d'examiner un corpus qui nous est familier, mais d'un point de vue différent et complémentaire: celui de l'administration seigneuriale plutôt que des idées du seigneur. De plus, les lettres personnelles de Papineau permettent un accès à sa gestion seigneuriale qui complète celui des «papiers» de la seigneurie<sup>27</sup>, tels que les contrats de concession, le terrier et le censier (livres de comptes du seigneur). Enfin, notre étude d'une seigneurie laïque s'inscrit dans une historiographie relativement peu développée. En effet, même si Françoise Noël et André LaRose se sont intéressés à des seigneuries laïques<sup>28</sup>, une étude globale demeure toujours à faire. Les seigneuries ecclésiastiques ont, quant à elles, fait l'objet d'une bien plus grande attention de la part des historiens<sup>29</sup>.

Notre propos se déclinera en trois temps. Nous traiterons d'abord des débuts des Papineau à la Petite-Nation. Il sera par la suite question de la rigueur avec laquelle Papineau gère sa seigneurie malgré son absence. Enfin, nous aborderons de façon plus précise la relation qu'entretiennent le seigneur et l'agent afin de préciser la nature de leurs rapports et de saisir leur influence sur la gestion de la seigneurie.

### Les débuts des Papineau à la Petite-Nation

Denis-Benjamin Papineau, né en 1789, est le jeune frère de Louis-Joseph. Vers la fin de ses études au séminaire de Québec, en 1807, Denis-Benjamin commence à se préoccuper des affaires de la Petite-Nation<sup>30</sup>. Celle-ci, située à environ 150 kilomètres à l'ouest de Montréal, avait été acquise par son père, Joseph Papineau, quelques années auparavant<sup>31</sup>. Peu de temps après sa sortie du

séminaire, Denis-Benjamin accompagne son père à la Petite-Nation et l'assiste dans le développement de la seigneurie. Quant à lui, Joseph Papineau est bien placé pour le conseiller en matière de gestion seigneuriale, puisqu'il a été régisseur pour le séminaire de Québec jusqu'au début des années 1800<sup>32</sup>. Denis-Benjamin commence sa vie professionnelle d'agent seigneurial en 1810, alors que son père effectue un retour en politique. Il est alors âgé de 19 ans<sup>33</sup>. Jusqu'en 1817, il se familiarise avec les multiples facettes de son métier<sup>34</sup>. Selon Baribeau, à la veille de l'achat de la seigneurie par son frère Louis-Joseph, Denis-Benjamin avait appris à devenir «l'homme clé, le moteur [du] développement], la permanence des opérations» à la Petite-Nation<sup>35</sup>.

De son côté, Louis-Joseph Papineau n'est pas encore seigneur de la Petite-Nation qu'il donne déjà des directives à son frère. L'aîné, à ce titre, prend tôt la relève du père lorsque ce dernier ne peut pas s'occuper des affaires de la seigneurie. Le 23 juin 1808, par exemple, Papineau demande à son frère de prendre l'initiative de quelques projets de construction dans la seigneurie<sup>36</sup>. Dans une lettre subséquente, Papineau écrit: «Papa fait un exprès pour avoir le plan de la seigneurie, retrouve-le et l'envoie complet.» En post-scriptum, il se veut insistant sur cette demande: «Aussitôt la présente reçue, sans retardement tu prépareras tous les papiers que tu trouveras analogues au plan que demande papa, et n'exposeras le porteur à aucun délai<sup>37</sup>.» Ces deux exemples préfigurent le rôle que Papineau est appelé à jouer dans le futur en tant que seigneur, malgré la distance. Ils montrent également le ton ferme avec lequel Louis-Joseph peut s'adresser à son jeune frère et laissent croire que la transition du rôle de seigneur du père à l'aîné n'a pas été une «rupture» pour l'agent, lui qui est déjà familier avec les demandes que pouvait lui faire Papineau. Justement, ce dernier est sur le point de se porter acquéreur de la Petite-Nation. Papineau semble, en fait, avoir une attirance plus grande envers

27. L.-J. Papineau, 2011. Bien qu'ils aient aussi fait usage de la correspondance de Papineau dans leurs études dans la perspective de la gestion seigneuriale, Harris et Baribeau utilisaient avant tout les «papiers» de la seigneurie (C. Harris, 1971; C. Baribeau, 1983 et 1995).

28. A. LaRose, 1987; F. Noël, 1987, p. 561-582, et 1992.

29. B. Grenier, 2005, p. 12. Voir aussi F. Noël (1987, p. 562) et A. LaRose (1987, p. 10, 563-564, 568).

30. C. Baribeau, 1985 et 1995, p. 26.

31. Entre 1801 et 1803 (R. Chabot, 1988).

32. B. Grenier, 2012, p. 132; R. Chabot, 1988.

33. C. Baribeau, 1995, p. 26-27.

34. Gérer les projets d'exploitation forestière consentis à quelques Américains, accueillir les nouveaux colons, rédiger les contrats de concession, veiller au respect des règles incluses dans ces contrats, percevoir les cens et rentes, les lods et ventes, ainsi que les revenus de banalité, tenir les livres de la seigneurie, superviser l'arpentage et le bornage des nouvelles côtes, voir aux réparations des infrastructures de la seigneurie, etc. (C. Baribeau, 1995, p. 40-41).

35. C. Baribeau, 1995, p. 40.

36. 23 juin 1808, p. 25.

37. 21 janvier 1809, p. 25-26.



*Joseph Papineau, 1825*  
Louis Dulongpré. Bibliothèque et Archives Canada,  
n° d'acc. 1978-39-8.

*Portrait de Louis Joseph Papineau, 1872*  
Alfred Boisseau. Bibliothèque et Archives Canada,  
n° d'acc. 1978-39-6.

ce « charmant pays de cocagne<sup>38</sup> » que pour ses affaires de politicien :

Tu fermeras la lettre que j'adresse à maman, elle t'explique les raisons qui nous privent du plaisir de pouvoir vous aller voir à la Petite-Nation; elle ne peut te faire passer les regrets que nous laisse cette privation. En vérité, je suis bien esclave en ce moment, et cela ne m'attache pas trop fort à un état dont j'étais dégoûté, mais qu'y faire<sup>39</sup>!

C'est le 2 mai 1817 que la Petite-Nation passe finalement aux mains de Louis-Joseph Papineau<sup>40</sup>. Mais celui-ci ne s'y installera définitivement que 30 ans plus tard. Malgré cette absence prolongée de la seigneurie, la correspondance étudiée révèle très tôt que Papineau gère ses affaires le plus rigoureusement possible. Ce sera une constante tout au long de ses périodes d'absence. L'état de la recherche ne permet pas de conclure que cette volonté est la norme pour les seigneurs laïques absents au XIX<sup>e</sup> siècle, bien que certaines études suggèrent que le cas

de Papineau puisse ne pas être exceptionnel<sup>41</sup>. Il est donc difficile de juger du cas de Papineau pour le moment<sup>42</sup>.

Quoi qu'il en soit, un premier exemple de cette gestion rigoureuse nous vient d'une lettre datée du 5 mai 1818. Papineau y donne des indications à son frère quant aux concessions de terres à effectuer. Il lui demande, en fait, d'être sélectif<sup>43</sup>. Précisons que ce souci de choisir à qui les terres sont concédées est permis par les contrats originels de concessions de la Petite-Nation entre le Séminaire de Québec et Joseph Papineau<sup>44</sup>. Contrairement à ce qui est normalement prescrit par le droit coutumier pour les seigneurs<sup>45</sup>, Papineau n'est pas obligé de concéder ses terres ni de le faire à un taux fixe. Cela permet au seigneur

38. 27 mars 1827, p. 144. Le pays de cocagne est un pays imaginaire où l'on a tout en abondance et sans peine, une sorte de paradis terrestre.

39. 13 août 1816, p. 56-57. Cette envie de vivre à la Petite-Nation n'est généralement pas partagée par le reste de sa famille proche. Papineau s'en plaint à quelques reprises, par exemple le 16 juin 1828, p. 161.

40. C. Baribeau, 1995, p. 52.

41. A. LaRose, 1987; F. Noël, 1987, p. 561-582, et 1992. Au XVII<sup>e</sup> siècle, les seigneurs absentéistes semblent avoir délaissé dans une large part le développement de leurs seigneuries. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, en revanche, la gestion par intermédiaire semble s'être resserrée, notamment dans les seigneuries ecclésiastiques. Pour des cas de seigneuries ecclésiastiques, voir S. Dépatie, C. Dessureault et M. Lalancette, 1987.

42. Pour un portrait synthétique des connaissances sur les seigneurs résidents et absents, ainsi que sur les méthodes de gestion seigneuriale, voir B. Grenier, 2012, p. 125-136.

43. 5 mai 1818, p. 69.

44. Abbé M. Chamberland, 1981 (1929), p. 42, 54 et 64; C. Baribeau, 1983, p. 63-64, et 1995, p. 28-29; R. Chabot, 1988; C. Harris, 1971, p. 28-30. Pour un portrait synthétique de la propriété seigneuriale à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au XIX<sup>e</sup> siècle, voir B. Grenier, 2012, p. 153-161.

45. B. Grenier, 2012, p. 73 et suivantes.

d'encourager les «cultivateurs les plus industriels<sup>46</sup>», de donner un congé de paiement de rentes et de suggérer de bons candidats à son agent<sup>47</sup>. Le comportement de Papineau est, en fait, prudent en matière de concession. Ce que nous avons pu observer rejoint ce qu'écrit Baribeau sur les concessions faites au milieu des années 1840 : «[e]ntre 1846 et 1853, Papineau accorde uniquement vingt-six contrats de cession, c'est-à-dire environ trois par année». À ce sujet, Baribeau précise que :

[d]evant les 41 783 arpents concédés depuis 1810 et les demandes de terres qui se multiplient, Papineau adopte un comportement plus prudent en matière de concession. Il exige désormais du censitaire, avant de lui remettre son titre, qu'il défriche au moins six arpents. Il instaure le système de billets de concession qui avait commencé à prévaloir ailleurs à cette époque. Papineau dispose ainsi d'un moyen de pression qui oblige le nouveau colon à mettre sa terre en valeur<sup>48</sup>.

Même s'il est effectivement prudent en matière de concessions, d'autres événements laissent voir que le seigneur n'entend pas se laisser manipuler par ses censitaires. Il souhaite en ce sens imposer une ligne de conduite stricte à son agent seigneurial, notamment concernant les corvées et les rentes. Un incident impliquant le meunier, à l'été 1818<sup>49</sup>, illustre bien ce propos : par une malencontreuse «étourderie», le «misérable» meunier, François Parent, incendie le moulin. Papineau, visiblement en colère, met en garde son frère contre l'aide que lui offrent certains censitaires pour la reconstruction du bâtiment. Le seigneur redoute que ceux-ci se servent de ce prétexte pour «redire et [crier] bien haut si nous exigeons qu'ils remplissent leurs obligations les corvées et payent leurs rentes plus exactement qu'ils ne l'ont fait par le passé». Papineau ne veut «point vivre, précisez-le, dans ce malheureux assujettissement». La ligne de conduite qu'impose le seigneur à son agent concernant les censitaires va dans le sens de la préservation de son ascendant envers ces derniers.

Il semble également évident que Papineau se fait sévère parce que sa situation financière n'est pas bonne<sup>50</sup>. Il écrit : «[j]e ne suis pas tranquille ni content de voir qu'avec tous ces biens-fonds je ne puis pas me donner de draps ni

payer mes dépenses journalières<sup>51</sup>». Cette préoccupation demeure en filigrane de la correspondance de Papineau durant toute la période qui nous intéresse<sup>52</sup>. Deux importants éléments peuvent expliquer cela : d'une part, Papineau se fait payer de façon inconstante son salaire d'orateur de l'Assemblée pendant plusieurs années<sup>53</sup>. D'autre part, il faut attendre le milieu des années 1840 avant que la Petite-Nation soit peuplée de façon relativement importante, de sorte qu'elle procure un revenu intéressant pour le seigneur, nonobstant le fait que les habitants de celle-ci soient de mauvais payeurs<sup>54</sup>. Au cours de cette décennie, qui marque le retour d'exil de Papineau (1845), il est à noter que les revenus de la seigneurie sont les seuls pour Papineau, ce qui l'incite à redoubler l'attention qu'il porte à la gestion qu'il en fait<sup>55</sup>. Ainsi, si Papineau hausse le ton envers les habitants de sa seigneurie, et ce dès les premières années, il semble qu'il ne le fasse pas de gaieté de cœur. Il s'y voit forcé puisqu'il compte sur les faibles revenus que lui procure la Petite-Nation afin d'assurer sa santé financière.

### Quelques éléments d'une gestion seigneuriale rigoureuse

En 1822, Denis-Benjamin s'installe pour de bon dans son arrière-fief de Plaisance. Il y restera, sauf exception, pour le reste de ses jours à titre d'agent seigneurial<sup>56</sup>. Cette présence constante de l'agent à la Petite-Nation permet de mieux observer certaines tendances dans la gestion de la seigneurie où l'on voit que la participation du seigneur est manifeste. À ce titre, nous nous pencherons sur la question des cens et des rentes, des affaires religieuses et de la demande constante d'informations de la part de Papineau.

Observons d'abord la gestion des cens et des rentes. C. Harris est catégorique lorsqu'il décrit le niveau élevé

46. 15 juillet 1818, p. 72. À quelques reprises Papineau laisse entendre qu'il y a des censitaires «paresseux» dans sa seigneurie (27 mars 1827, p. 144; 11 septembre 1822, p. 94).

47. 12 mai 1824, p. 105 et 107. Voir aussi 28 novembre 1825, p. 126, et 6 janvier 1849, p. 384.

48. C. Baribeau, 1983, p. 78.

49. *Circa* 13 juin 1818, p. 69-71.

50. Du moins, c'est ce que suggèrent les lettres. Il demeure que les problèmes de paiement de rentes sont bien réels, comme l'ont démontré C. Harris et C. Baribeau. Par ailleurs, il est bien connu que les censitaires sont de «mauvais payeurs» (F. Noël, 1987, p. 572).

51. *Circa* 13 juin 1818, p. 71.

52. Par exemple, 11 mars 1824, p. 102. «Quand Papineau revient d'exil, la rentrée des comptes est difficile, mais il en fait sa principale préoccupation» (C. Baribeau, 1983, p. 138).

53. Sur cette question, voir C. Baribeau, 1995, p. 96-97. En novembre 1824, Papineau écrit à son frère : «[j]e viens enfin de toucher les arrérages qui m'étaient dus» (29 novembre 1824, p. 114). Voir aussi 4 mai 1826, p. 132.

54. C. Baribeau, 1995, p. 98 et 1983, p. 77-78.

55. C. Baribeau, 1995, p. 83-84.

56. Denis-Benjamin meurt le 20 janvier 1854. Précisons qu'il s'absente souvent de la seigneurie de la Petite-Nation durant sa courte carrière en politique, de 1842 à 1847. Cela ne l'empêche toutefois pas de s'intéresser aux affaires de la Petite-Nation (C. Baribeau, 1995, p. 96). Les premiers mois de Papineau en tant que seigneur semblent avoir beaucoup fatigué Denis-Benjamin (G. Parizeau, 1975, p. 395-402. Cité dans C. Baribeau, 1995, p. 52). Ce dernier décide même de quitter la Petite-Nation à l'automne de 1818 afin de se faire épicier et libraire à Montréal (5 décembre 1818, p. 73; C. Baribeau, 1995, p. 53). Toutefois, il revient à la fin de 1822, car son commerce est incendié (C. Baribeau, 1995, p. 54.).



*Denis-Benjamin Papineau, vers 1840*  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ-QC),  
P1000,S4,D83,PP80.

d'endettement des habitants: «most of the habitants owing their seigneur a sum that was approximately equivalent to the value of a man's labour for six month's in the sawmill<sup>57</sup>». Conséquemment, entre 1825 et 1836, Denis-Benjamin ne réussit à obtenir que le quart des cens et des rentes qui étaient dus<sup>58</sup>. Papineau écrit même à son fils, en 1851, qu'à peine «le quart de ce qu'il [lui] était dû<sup>59</sup>» a été recueilli au fil du temps. Mais ce n'est pas faute d'avoir essayé de récolter le maximum d'arrérages. En effet, Papineau fait plusieurs visites à sa seigneurie pour cette raison<sup>60</sup>, ce qui révèle que la gestion à distance a des limites. D'ailleurs, à plusieurs occasions, Papineau trouve son frère insuffisamment contraignant envers ses censitaires lors des collectes<sup>61</sup>. Quelques fois, Papineau écrit qu'il devra être «forcé à quelque acte de sévérité» envers les censitaires négligents, et se désole de devoir être «forcé de devenir plus rigide à l'égard de [ses] débiteurs<sup>62</sup>». Il écrit même à son frère: «le temps venu où les gens ont promis de payer menace, tonne, éclate s'ils ne le font pas<sup>63</sup>». Et si cette stratégie ne fonctionne pas, Papineau peut toujours lui demander qui doit être poursuivi<sup>64</sup>. Cela dit, il se rend compte, avec le temps,

que la plupart des censitaires ne sont pas plus aptes à le payer qu'à son frère<sup>65</sup>. En ce sens, même s'il a le pouvoir de le faire, Papineau ne se résigne pas à poursuivre systématiquement tous les censitaires qui ne paient pas leurs rentes. Il faut dire que le seigneur renonce le plus souvent à tirer profit des «absurde[s] législation et jurisprudence» conçues à l'avantage des seigneurs et ruineuses pour les censitaires. Ainsi, «s'il n'y a qu'un moyen de les punir, c'est de les ruiner», ce dont il «répugne le plus souvent<sup>66</sup>». La meilleure solution que trouve Papineau pour essayer de compenser les arrérages non payés est le travail non rémunéré des censitaires<sup>67</sup>. Ce sera notamment le cas lors du développement de son domaine et de la construction de son manoir, de 1846 à 1853<sup>68</sup>. De façon générale, il semble que «l'endettement manifeste surtout les pouvoirs du seigneur sur les censitaires», et a, comme l'écrit Baribeau, «pour effet d'accroître la dépendance des censitaires envers le seigneur<sup>69</sup>». Les lettres étudiées nous donnent également quelques exemples de moments où le seigneur réagit avec fermeté envers de mauvais payeurs ou des habitants qui contreviennent aux règles établies par les contrats de concession<sup>70</sup>. L'intervention de l'agent seigneurial et du shérif est parfois souhaitée par le seigneur<sup>71</sup>. Toutefois, Papineau sait faire preuve d'une certaine clémence, comme c'est le cas avec le «vieux Hillman»: «S'il veut abandonner les bois, je crois que je pourrais lui donner quittance de ses arrérages et discontinuer les poursuites sans frais pour lui. Il sera puni assez<sup>72</sup>.» Enfin, nous avons pu observer un cas qui montre que le seigneur peut arbitrer des conflits de nature pécuniaire entre les habitants de sa seigneurie: en payant la dette qu'un certain Tremblay a contractée à

57. C. Harris, 1971, p. 36.

58. C. Harris, 1971, p. 37.

59. C. Baribeau, 1983, p. 112.

60. C'est au rythme de deux fois par année, durant les années 1820, que Papineau se rend à la Petite-Nation pour cette raison, voir R. Le Moine, 1971, p. 312.

61. C. Harris dit de Denis-Benjamin qu'il était «an easy-going seigneurial agent» (1971, p. 37).

62. 8 septembre 1826, p. 134. Voir aussi 4 décembre 1822, p. 96; 30 novembre 1826, p. 136.

63. 6 décembre 1826, p. 138. Voir aussi 21 mars 1827, p. 141-143.

64. 27 mars 1827, p. 144. Voir aussi 3 janvier 1831, p. 180.

65. «[Essaye de faire] comme je ferais, ou mieux encore, ce qui n'est pas difficile», 22 novembre 1829, p. 171; C. Harris, 1971, p. 37.

66. 6 janvier 1849, p. 383.

67. Par exemple, 21 août 1826, p. 133. Voir aussi C. Baribeau, 1983, p. 137 et suivantes.

68. C. Baribeau, 1983, p. 137-145. Papineau demande aussi à ce que soient collectés des matériaux de construction au lieu de «grains ou d'argent» pour ceux qui ne peuvent en donner pour le paiement des arrérages, 12 mars 1848, p. 350; R. Le Moine, 1971, p. 317-319.

69. C. Baribeau, 1983, p. 138.

70. Relativement à la coupe de bois, par exemple, voir 26 mars 1822, p. 83.

71. 1<sup>er</sup> avril 1822, p. 84.

72. 4 mai 1822, p. 88. Ce dossier semble donner des maux de tête à Papineau, qui écrira quelques semaines plus tard, à propos du vieux Hillman, qu'il «aimerai[t] bien mieux qu'il déguerpi[t]» (15 juillet 1822, p. 92). Papineau a encore à se frotter à ce «gueux», alors qu'il demande un délai de paiement et la permission de couper du bois à nouveau (4 décembre 1822, p. 96).



phase avec la réalité multiethnique et multiconfessionnelle de la Petite-Nation (Canadiens français, Irlandais, Britanniques, catholiques et protestants), Papineau prêche pour «l'esprit de tolérance et de conciliation», un trait que ne possède apparemment pas le curé. À la fin de sa lettre, Papineau écrit à son frère qu'il compte se plaindre du curé auprès de l'évêque. «[S]on défaut de lumières, de charité et discrétion, [fait] beaucoup de mal dans l'endroit», écrit Papineau. Sterkendries, finalement, décidera de quitter la paroisse de lui-même, «harassé et dégoûté de ces luttes incessantes<sup>81</sup>». Cet exemple illustre que, de façon générale, le pouvoir religieux ne semble pas avoir pu concurrencer ou contrebalancer celui des seigneurs au cours de la période étudiée<sup>82</sup>, malgré l'absence de Papineau.

Enfin, Papineau montre à plusieurs reprises qu'il a une grande soif de détails concernant les affaires de sa seigneurie<sup>83</sup>. Les demandes répétées qu'il fait en ce sens se transforment parfois en réprimandes concernant une information trop partielle obtenue précédemment. En avril 1849, Papineau écrit que son frère ne répond à aucune «des mille et mille questions» que contenait sa lettre précédente<sup>84</sup>. Dans le même ordre d'idées, à l'hiver 1825, Papineau connaît une session particulièrement houleuse à l'Assemblée législative. Celle-ci portait notamment sur l'épineuse question des subsides. Cela a manifestement empêché Papineau de s'entretenir comme il l'aurait souhaité des affaires de la Petite-Nation. Il écrit alors une lettre à son frère qui donne un aperçu de ses nombreuses préoccupations:

Fais-moi une belle et longue lettre pour me donner en détail [...] tout ce qui se passe à la Petite-Nation. As-tu eu de Mears la balance qui te restait due? L'exploitation des bois au moulin et sur les terres est-elle considérable? L'hiver ayant été si favorable, ces entreprises laissent-elles des profits raisonnables à ceux qui y sont engagés? Quelques nouvelles terres demandées, quelques anciennes abandonnées. Les censitaires ont-ils eu généralement de quoi vivre? As-tu pu les engager à payer? Quel sera l'emploi le plus avantageux de ce que tu as pu retirer? Plusieurs ont-ils porté des billots au moulin de la baie en vue d'avoir du bois pour

bâtir sur leurs terres? Qu'est devenu l'argent? Il faut mettre en ordre la seconde moulange, le moulin a-t-il été employé? Quelle quantité de mouture? N'y a-t-il aucun moyen de vendre les terres de Leroy? et [sic] autre que j'ai encore dans la baie? Comment prospère la côte Saint-François<sup>85</sup>?

Du reste, ces directives n'ont peut-être rien d'extraordinaire provenant d'un seigneur qui s'adresse à son agent seigneurial. Comme nous le mentionnions plus haut, les comparaisons possibles avec d'autres seigneuries laïques sont limitées<sup>86</sup>. Or, il faut admettre qu'elles sont écrites par un seigneur qui gère ses affaires tant bien que mal, malgré son absence. Le rôle que joue Denis-Benjamin autant comme extension du seigneur sur le terrain qu'en tant que source essentielle d'informations apparaît ainsi primordial. Le fait que l'agent seigneurial de Papineau soit aussi son frère mérite que l'on s'attarde sur la relation qu'ils entretiennent.

### **La gestion fraternelle de la seigneurie: de la bonne entente à la manigance**

La relation que Papineau entretient avec son frère est bonne. Du moins, c'est ce que laissent voir les lettres que nous avons étudiées. D'abord, celles-ci révèlent que le seigneur et le régisseur s'intéressent beaucoup aux activités que l'un et l'autre mènent à titre personnel dans la Petite-Nation. À de nombreuses reprises, par exemple, Papineau fait acheminer des marchandises de toutes sortes à son frère<sup>87</sup>. Il poursuit également des démarches afin de lui procurer une domestique ou des travailleurs<sup>88</sup> et le conseille dans ses diverses entreprises qui concernent très souvent la seigneurie<sup>89</sup>. Papineau fait aussi en sorte que son frère occupe différents postes prestigieux, tels que maître de poste, juge de paix et commissaire<sup>90</sup>. À d'autres occasions, les lettres révèlent la participation semblable de l'agent seigneurial dans les affaires du seigneur, souvent en rapport avec le domaine seigneurial<sup>91</sup>. Papineau demande également souvent l'avis de son frère

85. 29 mars 1825, p. 117. Pour un autre exemple, voir 12 mars 1848, p. 351.

86. Voir les cas des seigneurs laïques Ellice (A. LaRose, 1987) et Christie (F. Noël, 1987, p. 561-582, et 1992). Voir particulièrement A. LaRose, 1987, p. 139-177.

87. Par exemple, du «bœuf et des oignons» (26 février 1828, p. 151) ou «deux quarts de lard» (11 septembre 1822, p. 95).

88. 1<sup>er</sup> avril 1822, p. 84-85; 25 mars 1824, p. 104; 10 septembre 1829, p. 169-170.

89. 15 octobre 1815, p. 52; 15 juillet 1818, p. 71; 6 décembre 1826, p. 137; 20 août 1827, p. 150; 29 septembre 1828, p. 162; 22 novembre 1829, p. 172.

90. 15 juillet 1822, p. 91; 12 mai 1824, p. 107; 1<sup>er</sup> novembre 1824, p. 113.

91. Il lui envoie, par exemple, «des poiriers et pommiers» avril-mai 1852, p. 440. Voir aussi 11 octobre 1849, p. 395; 28 septembre 1850, p. 412; 17 avril 1851, p. 421; avril-mai 1852, p. 441; novembre 1852, p. 443.

81. Abbé M. Chamberland, 1981 (1929), p. 187. Pour une interprétation aux antipodes de celle de Papineau, lire également les pages p. 179-194 du même ouvrage.

82. Nous le soulignons à l'instar de C. Baribeau, 1983, p. 133.

83. Nous avons pu relever plusieurs formulations de ce type: «Je te prie de m'envoyer, aussitôt la présente reçue copie du procès-verbal de bornage de la terre premier [...]»; «je requiers Parent de s'y mettre immédiatement»; «je te prie de m'envoyer le plus tôt possible le compte détaillé de ce que doit Dumoulin pour ses deux terres»; «vite, vite une opinion, il n'y a pas de temps à perdre», «Prépare au plus vite ce compte de bois», etc. (29 novembre 1824, p. 114 et 115; 28 novembre 1825, p. 126; 20 août 1827, p. 150; 27 septembre 1830, p. 177).

84. 23 avril 1849, p. 390.

sur ses affaires personnelles<sup>92</sup>. Ainsi apparaît une autre facette de la gestion seigneuriale de la Petite-Nation : l'étroite collaboration entre l'agent et le seigneur pour leurs affaires respectives qui, le plus souvent, permettent de les distinguer par rapport aux autres habitants de la seigneurie et d'asseoir davantage leur position d'autorité<sup>93</sup>.

Plusieurs exemples que nous avons relevés plus haut montrent que le seigneur Papineau travaille de façon concertée avec son agent. Mais cette concertation est quelquefois poussée plus loin et prend l'allure de manigances dans le but de manipuler les habitants de la seigneurie. Deux cas sont particulièrement évocateurs. Le premier est en lien avec la concession de terres :

Préviens Pilon et Christie que je ne veux pas, quant à présent, concéder les deux lots joignant la ligne, qu'ils ne les auront pas, que s'ils veulent se placer en-deça [sic], ils le peuvent. *Il n'est pas nécessaire de leur dire le pourquoi*. Mon motif est que M. Buchanan voudrait former quelque établissement considérable sur la devanture. Il me propose d'échanger du terrain pour celui qu'il me donnera près du moulin de la chute, ce que je considère utile pour éloigner toute querelle que quelque autre pourrait par la suite me charger dans le dessein d'y planter des moulins<sup>94</sup>.

Le deuxième exemple concerne le vieux Hillman, un habitant qui exploitait du bois, que Papineau déteste parce qu'il est mauvais payeur et menteur. Le seigneur souhaiterait le voir partir et serait prêt, pour ce faire, à le pousser à se sentir forcé de remettre sa terre au lieu de risquer une poursuite ruineuse. Papineau incite donc son frère à user d'une demi-vérité :

D'ailleurs, tu peux, sans lui donner aucune [des raisons que je viens d'évoquer], si tu les crois inutiles, lui dire que, partant pour l'Angleterre et mon travail manquant à ma famille pour la faire subsister, je suis dans la nécessité de presser le recouvrement de mes dettes, ce qui est l'exacte vérité, et j'espérais recevoir le montant de ce jugement avant ce temps<sup>95</sup>.

Papineau demande par ailleurs à son frère de tenter le même stratagème avec les autres censitaires : « pour retirer et me faire toucher le plus que tu pourras<sup>96</sup> ». Que peut-on déduire de telles demandes ? Quelles sont les caractéristiques d'une relation seigneur-agent qui est

très solide ? On peut supposer que la relation fraternelle facilite l'emploi de stratagèmes plus ou moins honnêtes. Les pointes d'humour et les taquineries qu'écrit Papineau dans plusieurs lettres renforcent également cette idée que la relation avec son frère est bonne<sup>97</sup>. À la lumière de tout cela, il appert que Denis-Benjamin revêt une importance particulière pour l'entreprise seigneuriale de son frère.

## Conclusion

L'objectif de ce texte était d'étudier la gestion seigneuriale des Papineau à la Petite-Nation en se penchant plus particulièrement sur le cas de Louis-Joseph Papineau et de son frère, Denis-Benjamin. Nous voulions profiter du fait que la correspondance complète de Papineau a récemment été publiée pour étudier les lettres qu'il envoie à Denis-Benjamin dans la perspective de l'administration seigneuriale. Il appert, après analyse, que le seigneur Papineau, même s'il est largement absent de la Petite-Nation, n'est pas effacé de son administration. En effet, sa participation est grande. Cela se traduit par des demandes répétées d'informations et une gestion rigoureuse basée sur une relation de confiance fraternelle entre le seigneur et le régisseur.

Les résultats de cette situation, pour les habitants de la seigneurie, sont difficilement mesurables à l'aune des lettres qu'envoie Papineau à son frère. Toutefois, les fréquentes expressions de sévérité de la part du seigneur, notamment lors des situations de poursuites judiciaires concernant l'épineuse question des cens et des rentes, laissent croire que les conditions de vie de ces habitants sont difficiles, tout comme les rapports qu'ils entretiennent avec l'autorité seigneuriale. Comme dans le cas du seigneur Gabriel Christie, étudié par Françoise Noël, la correspondance de Papineau ne peut que nous donner un aperçu de son attitude envers ses censitaires<sup>98</sup>. En gardant à l'esprit la fonction politique que Papineau accorde au régime seigneurial, tel que nous l'avons brièvement expliqué en introduction, il est également hasardeux de s'avancer sur l'« indépendance » réelle des censitaires de la Petite-Nation. Cela dit, ce que nous avons pu observer tend à corroborer les idées de Baribeau et de Harris, qui conçoivent la seigneurie de la Petite-Nation comme un espace de domination de la part du seigneur et de son agent. L'idéalisation des rapports seigneuriaux dont témoigne à l'occasion Papineau est, en outre, à nuancer à la lumière de ses propres actions en tant que seigneur.

92. 14 août 1847, p. 343.

93. Pensons à la construction du manoir de Montebello au tournant des années 1850 et à celle du « château Plaisance » au plus tard en 1848 (C. Baribeau, 1995, p. 118).

94. 28 novembre 1825, p. 125-126. Nous soulignons.

95. 4 décembre 1822, p. 96. Papineau indique qu'il part pour l'Angleterre. Précisons que ce sera dans le but de combattre, avec John Neilson, le projet d'Union du Haut et du Bas-Canada soumis par des marchands et des bureaucrates anglophones du Bas-Canada. Le projet est finalement rejeté par la Chambre des communes britannique en 1823.

96. 4 décembre 1822, p. 96.

97. Mentionnons ce cas : « Émery et Auguste [les neveux de Papineau] sont très bien et les fils parfaits d'une mère parfaite. Ils sont bien aussi, je n'en doute pas, les fils de leur père, mais en bonne conscience je ne puis dire de lui qu'il soit parfait », 12 mars 1848, p. 351 ; pour d'autres exemples : 27 mars 1851, p. 416 ; 10 novembre 1851, p. 427 ; 22 novembre 1851, p. 430.

98. F. Noël, 1987, p. 564.

Les constats de cette étude rejoignent ce que Benoît Grenier écrit : « [e]n l'absence du seigneur, le rôle de régisseur prend une importance accrue et témoigne de l'existence d'un lien de confiance<sup>99</sup> ». Le rôle de Denis-Benjamin rappelle aussi ce qu'André LaRose remarque à propos du rôle de régisseur dans la seigneurie de Beauharnois : « [l]oin d'être un simple exécutant, le régisseur avait une large part d'initiative [sic] dans l'exercice de ses fonctions<sup>100</sup> ». Si la fiabilité des régisseurs à Beauharnois fut un problème entre 1795 et 1867<sup>101</sup>, cela ne semble pas avoir été le cas de Denis-Benjamin, malgré quelques accrocs concernant principalement le recouvrement des cens et des rentes. À l'instar des seigneurs Ellice à Beauharnois et Christie dans le Haut-Richelieu, le seigneur Papineau à la Petite-Nation ne s'est pas effacé de la gestion de sa seigneurie malgré son absentéisme. Les correspondances qu'entretenaient ces seigneurs laïques avec leurs régisseurs en sont de bons témoins.

Il faut préciser, en terminant, que Louis-Joseph Papineau eut plus d'un régisseur, ce dont ne tient pas compte cette étude. Pour avoir une meilleure compréhension de l'administration seigneuriale à la Petite-Nation, il faudrait ainsi étudier les 42 lettres<sup>102</sup> que Papineau a envoyées à son neveu, et fils de Denis-Benjamin, Joseph-Benjamin-Nicolas Papineau. Ce dernier fut « régisseur suppléant<sup>103</sup> » durant le séjour en politique de Denis-Benjamin, de 1842 à 1847. À cela nous pourrions ajouter les 19 lettres qu'il envoie à son père, lui qui ne cessera de s'intéresser à la Petite-Nation jusqu'à sa mort en 1841<sup>104</sup>. Pour un portrait plus complet, il faudrait enfin consulter les correspondances déjà publiées de certains de ces acteurs seigneuriaux, soit celles de Joseph Papineau<sup>105</sup> et de Denis-Benjamin Papineau<sup>106</sup>. Cela apporterait un éclairage d'autant plus grand sur ce que Françoise Noël désigne comme un « élément essentiel de la dynamique sociale de la seigneurie [laïque] – la famille seigneuriale<sup>107</sup> ».

99. B. Grenier, 2012, p. 132.

100. A. LaRose, 1987, p. 140.

101. A. LaRose, 1987, p. 175.

102. L.-J. Papineau, 2011.

103. C. Baribeau, 1995, p. 97.

104. Y. Lamonde, 2009, p. 69; F. Ouellet, 1951-1953, p. 167.

105. F. Ouellet, 1951-1953, p. 161-299.

106. D.-B. Papineau, 2016.

107. F. Noël, 1987, p. 582.

## BIBLIOGRAPHIE

### Correspondances

OUELLET, Fernand (1951-1953), *Correspondance de Joseph Papineau (1793-1840)*, Rapport de l'archiviste de la province de Québec, vol. 32-33, p. 161-299.

PAPINEAU, Louis-Joseph (2004), *Lettres à ses enfants. Tome 2: 1855-1871*, texte établi et annoté par Georges Aubin et Renée Blanchet, Montréal, Les Éditions Varia, 2004, 753 p.

PAPINEAU, Louis-Joseph (2011), *Lettres à sa famille: 1803-1871*, texte établi et annoté par Georges Aubin et René Blanchet, introduction par Yvan Lamonde, Québec, Éditions du Septentrion, 870 p.

PAPINEAU, Denis-Benjamin (2016), *De l'île à Roussin à Papineauville. Correspondance 1809-1853*, texte établi avec introduction et notes par Georges Aubin et Renée Blanchet, L'Assomption, Éditions Point du jour, 657 p.

### Sources imprimées

BROWN, Thomas Storrow (1872), *Brief Sketch of the Life and Times of the Late Hon. Louis Joseph Papineau*, [s.l.], [s.n.], [provient de New Dominion Monthly], 20 p.

CHAMBERLAND, abbé Michel (1981 [1929]), *Histoire de Montebello, 1815-1928*, Montréal, Imprimerie des sourds-muets, 410 p.

DAVID, Laurent-Olivier (1872), *L'Honorable Ls.-Jos. Papineau*, Montréal, Typographie Géo. E. Desbarats, 35 p.

DAVID, Laurent-Olivier (1876), *Biographies et portraits*, Montréal, Beauchemin & Valois, 301 p.

DAVID, Laurent-Olivier (1896), *Les deux Papineau*, Montréal, Eusèbe, 120 p.

DE CELLES, Alfred D. (1891), *Papineau. Extraits de la correspondance intime*, Montréal, Typ. Gebhardt-Berthiaume, 25 p.

DE CELLES, Alfred D. (1905), *Papineau, 1786-1871*, Montréal, Libraire Beauchemin, 243 p.

GROULX, Lionel (1936), *Notre maître le passé. 2<sup>e</sup> série*, Montréal, Libraire Granger frères, 305 p.

LAREAU, Edmund (1877), *Mélanges historiques et littéraires*, Montréal, Eusèbe Sénécal, 351 p.

RUMILLY, Robert (1933), *Papineau. Montréal*, Éd. Bernard Valiquette, 281 p.

SULTE, Benjamin (1925 [1899]), *Papineau et son temps. Mélanges historiques*, compilés, annotés et publiés par Gérard Malchelosse, Montréal, G. Duchamen, vol. 13, 96 p.

### Ouvrages généraux

GRENIER, Benoît (2012), *Brève histoire du régime seigneurial*, Montréal, Boréal, 245 p.

GOSSAGE, Peter, et Jack I. LITTLE (2015), *Une histoire du Québec: entre tradition et modernité*, Montréal, Hurtubise, 479 p.

### Études

APPLEBY, Joyce (1982), «What Is Still American in the Political Philosophy of Thomas Jefferson?», *The William and Mary Quarterly*, vol. 39, n° 2, p. 287-309.

AUBIN, Georges, et Raymond Ostiguy (2015), *Louis-Joseph Papineau. Les débuts, 1808-1815*, Montréal, Histoire Québec, 251 p.

- BARIBEAU, Claude (1983), *La seigneurie de la Petite-Nation 1801-1854: le rôle économique et social du seigneur*, Hull, Québec, Éditions Asticou, 166 p.
- BARIBEAU, Claude (1985), «Papineau, Denis-Benjamin», dans *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Université Laval et University of Toronto, vol. 8. [En ligne]. [http://www.biographi.ca/fr/bio/papineau\\_denis\\_benjamin\\_8F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/papineau_denis_benjamin_8F.html) (page consultée le 15 septembre 2016).
- BARIBEAU, Claude (1995), *Denis-Benjamin Papineau, 1789-1854*, Montebello, Société historique Louis-Joseph-Papineau, 163 p.
- BÉDARD, Éric (2012), *Les Réformistes. Une génération canadienne-française au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, Boréal, 414 p.
- CHABOT, Richard (1988), «Papineau, Joseph», dans *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Université Laval et University of Toronto, vol. 7. [En ligne]. [http://www.biographi.ca/fr/bio/papineau\\_joseph\\_7F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/papineau_joseph_7F.html) (page consultée le 15 septembre 2016).
- DÉPATIE, Sylvie, Christian DESSUREAULT et Mario LALANCETTE (1987), *Contributions à l'étude du régime seigneurial canadien*, LaSalle, Hurtubise, 1987, 290 p.
- DUCHARME, Michel (2006), *Compte rendu de Papineau, Louis-Joseph, Lettres à ses enfants*, texte établi et annoté par Georges Aubin et Renée Blanchet, Montréal, Varia, 2004, 2 vol., dans *Mens: revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. 6, n° 2, 2006, p. 279-283.
- DUCHARME, Michel (2010), *Le concept de liberté au Canada à l'époque des révolutions atlantiques, 1776-1838*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 350 p.
- GRENIER, Benoît (2005), *Gentilhommes campagnards de la Nouvelle-France: présence seigneuriale et sociabilité rurale dans la vallée du Saint-Laurent à l'époque préindustrielle*, thèse de doctorat en histoire, Université Laval et Université de Haute-Bretagne, Rennes II, Québec et Rennes, 621 p.
- GRENIER, Benoît (2015), «Le régime seigneurial au Québec», *Bulletin d'histoire politique*, vol. 23, n° 2, p. 141-156.
- GRENIER, Benoît, et Michel MORISSETTE (dir.) (2016), *Nouveaux regards en histoire seigneuriale au Québec*, Québec, Septentrion, 2016, 483 p.
- GUIMOND, Olivier (2017), «Louis-Joseph Papineau et la question seigneuriale: bilan d'une connaissance historiographique», *Bulletin d'histoire politique*, Montréal, VLB éditeur, vol. 25, n° 2, p. 122-145.
- GUIMOND, Olivier (2016), «Seigneur absent, seigneur effacé? Louis-Joseph Papineau et la gestion de la Petite-Nation par l'entremise de Denis-Benjamin, son frère et agent seigneurial (1817-1854)», *Histoire Québec*, vol. 2, n° 22, p. 13-17.
- GUYOT, Julie (2016), *Les Insoumis de l'Empire. Le refus de la domination coloniale au Bas-Canada et en Irlande*, Québec, Septentrion, 232 p.
- HARRIS, Richard Cole (1971), «Of Poverty and Helplessness in Petite-Nation», *Canadian Historical Review*, vol. 52, n° 1, p. 23-50.
- HELO, Ari (2014), *Thomas Jefferson's Ethics and the Politics of Human Progress. The Morality of a Slaveholder*, New York, Cambridge University Press, 282 p.
- LAMONDE, Yvan, et Claude LARIN (1998), «Bibliographie chronologique des études sur Louis-Joseph Papineau», dans *Louis-Joseph Papineau. Un demi-siècle de combats: interventions publiques*, choix de textes et présentation par Yvan Lamonde et Claude Larin, Montréal, Fides, 1998, 662 p.
- LAMONDE, Yvan (2009), *Signé Papineau: la correspondance d'un exilé*, Montréal, PUM, 286 p.
- LAMONDE, Yvan, et Jonathan LIVERNOIS (2012), *Papineau. Erreur sur la personne*, Montréal, Boréal, 208 p.
- LAMONDE, Yvan (2015), *Fais ce que dois, advienne que pourra. Papineau et l'idée de nationalité*, Montréal, Lux, 244 p.
- LAROSE, André (1987), *La seigneurie de Beauharnois, 1729-1867: les seigneurs, l'espace et l'argent*, thèse de doctorat en histoire, Université d'Ottawa, 685 p.
- LE MOINE, Roger (1971), «Un seigneur éclairé, Louis-Joseph Papineau», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 25, n° 3, p. 309-336.
- LE MOINE, Roger (1972), «Le Manoir de Monte-Bello», *Asticou*, Hull, Cahiers de la Société historique de l'ouest du Québec, n° 9, p. 2-12.
- LE MOINE, Roger (1982), *Le catalogue de la bibliothèque de Louis-Joseph Papineau*, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, 140 p.
- LE MOINE, Roger (1983), «Le catalogue de la bibliothèque de Louis-Joseph Papineau», dans Yvan Lamonde, *L'imprimé au Québec. Aspects historiques (18<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles)*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 167-188.
- LE MOINE, Roger (1991), «Papineau bibliophile», *Les Cahiers des dix*, n° 46, p. 151-182.
- MAUDUIT, Julien (2016), «Vrais républicains d'Amérique: les patriotes canadiens en exil aux États-Unis (1837-1842)», thèse de doctorat (histoire), Université du Québec à Montréal, 510 p.
- MCCOY, Drew R. (1980), *The Elusive Republic. Political Economy in Jeffersonian America*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 268 p.
- MORISSETTE, Michel (2014), *Les persistances de l'«Ancien Régime» québécois: seigneurs et rentes seigneuriales après l'abolition (1854-1940)*, mémoire de maîtrise en histoire, Université de Sherbrooke, 161 p.
- NOËL, Françoise (1987), «La gestion des seigneuries de Gabriel Christie dans la vallée du Richelieu (1760-1845)», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 40, p. 561-582.
- NOËL, Françoise (1992), *The Christie Seigneuries: Estate Management and Settlement in the Upper Richelieu Valley, 1760-1854*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 221 p.
- OUELLET, Fernand (1972), «Papineau, Louis-Joseph», dans *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Université Laval et University of Toronto, vol. 10. [En ligne]. [http://www.biographi.ca/fr/bio/papineau\\_louis\\_joseph\\_10F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/papineau_louis_joseph_10F.html) (page consultée le 15 septembre 2016).
- OUELLET, Fernand (1984 [1960]), *Louis-Joseph Papineau: un être divisé*, Ottawa, Société historique du Canada, 24 p.
- PARIZEAU, Gérard (1975), *La société canadienne-française au XIX<sup>e</sup> siècle: essai sur le milieu*, Montréal, Fides, 550 p.
- POCOCK, John G. A. (1975), *The Machiavellian Moment: Florentine Political Thought and the Atlantic Republican Tradition*, Princeton, Princeton University Press, 602 p.
- RUMILLY, Robert (1977), *Papineau et son temps*. Montréal, Fides, 2 vol., 643 p. et 594 p.

PARTIE 2

**MORPHOLOGIE URBAINE,  
PAYSAGES ET PATRIMOINE**





Considérée ainsi, la construction résidentielle peut être étudiée indépendamment afin de retrouver la logique qui commande son développement. Une première exploration des archives s'intéresse ainsi à la description de la construction. Grâce aux cartes d'assurance incendie de 1900 et 1927<sup>4</sup>, près de 1 500 cas sont étudiés selon leurs caractéristiques urbaines (localisation), architecturales (dimension et fonction) et constructives (structure et revêtement).

Le second ordre met en relation les systèmes constructif et social dans ce que Moe et Smith nomment «système technique» (figure 1). Selon cette approche, le bâti est un produit de la société et les logiques des transformations de la forme doivent être trouvées dans ses relations externes avec l'environnement. C'est pourquoi Gauthier et Gilliland qualifient ce paradigme d'externaliste.

Ainsi, nous utiliserons les cartes d'assurance incendie afin de comparer l'évolution de la forme bâtie avec les changements sociaux concomitants. De manière complémentaire, la seconde exploration présente une analyse du greffe du notaire Léon Roy qui révèle 118 marchés liant les acteurs (constructeur et client) à leurs productions<sup>5</sup>. Dans la troisième exploration, les minces archives de la Société de construction permanente de Lévis donnent un aperçu des répercussions du financement de la construction sur le paysage bâti lévisien<sup>6</sup>.

En somme, le présent travail vise à comprendre la construction résidentielle lévisienne en elle-même, mais aussi dans sa relation avec les déterminants sociaux. Une première analyse de la forme amorce une réflexion sur la question des choix en construction. Un second regard vers l'évolution du bâti, les acteurs et le financement permet de délibérer sur les raisons de ces choix. Cette démarche répond à l'appel de Pierre Gauthier qui suggérait aux chercheurs intéressés à la forme bâtie de conjuguer des approches internalistes et externalistes de manière à saisir les logiques structurelles d'un phénomène donné<sup>7</sup>.

### Objet d'étude: période et secteur

L'urbanisation et l'industrialisation rapide de la ville de Lévis de 1854 à 1927 définissent la période d'étude. Tout commence avec l'arrivée du chemin de fer du Grand Tronc en 1854 et l'incorporation de la cité de Lévis en 1861<sup>8</sup>. Le train intègre la jeune ville au réseau ferroviaire continental et permet le développement de l'industrie, notamment la construction navale, les scieries et les fonderies. Cette effervescence économique fait rêver les Lévisiens qui se voient habiter le Brooklyn de Québec<sup>9</sup>.

Au niveau régional, la population du comté double durant la période de 1851 à 1881, passant d'environ 15 000 à 30 000 personnes. Dès 1871, cette poussée mènera Lévis au 3<sup>e</sup> rang des villes industrielles de la province de Québec, après Montréal et Québec, ce qui entraîne des changements rapides dans l'économie de la région<sup>10</sup>. Nous tenterons d'en comprendre les répercussions sur l'environnement bâti.

Spatialement, notre recherche se concentre sur le quartier Notre-Dame-de-la-Victoire, noyau villageois de la première paroisse catholique du même nom, fondée en 1851. Ce quartier deviendra une décennie plus tard le cœur de la nouvelle ville. Il correspond aujourd'hui au Vieux-Lévis. Il comporte 1 560 bâtiments en 1900 et 2 242 en 1927. Dans ce travail préliminaire, respectivement 629 et 837 cas seront considérés pour les années 1900 et 1927. La basse-ville, à vocation majoritairement industrielle, a été laissée de côté afin de concentrer nos efforts sur les constructions résidentielles dont plusieurs subsistent toujours.

### Explorations

Dans le but de tester le potentiel de la méthodologie, trois sources sont mises à profit: les cartes d'assurance incendie, les marchés de construction et les archives de la Société de construction permanente de Lévis.

#### Les cartes d'assurance incendie

La mise en place d'un système d'information géographique (SIG) permet de géoréférencer les cartes d'assurance incendie de la région de Lévis et de numériser la géométrie des édifices qui y sont représentés. Puisque le SIG rassemble des données spatiales et tabulaires, plusieurs caractéristiques ont pu être associées à chacun des bâtiments résidentiels: le matériau de structure et de revêtement ainsi que le nombre d'étages.

#### *La forme urbaine*

L'étude de ces cartes met en évidence deux structures urbaines qui résultent de deux phases de développements successifs (figure 2). Étonnamment, c'est une communauté britannique qui s'installe en premier sur le territoire (en bleu). Dès 1804, John Caldwell, alors fils du seigneur de Lauzon, lotit la ville d'Aubigny. La première église anglicane est construite en 1811. À partir de 1830, on y compte plus de 50 résidences<sup>11</sup>. Ce n'est que plusieurs années plus tard que la paroisse catholique sera érigée (1851, en jaune) et que la cité de Lévis sera fondée (1861), absorbant la ville d'Aubigny.

Des différences notables existent entre les deux anciennes communautés. L'anglicane est dessinée expli-

4. C. E. Goad, 1900 et 1927.

5. L. Roy, 1852-1886, et J.-E. Roy, 1880-1911.

6. La Société de construction permanente de Lévis, 1869.

7. P. Gauthier, 2004.

8. R. Samson, 1996.

9. J.-E. Roy, 1885.

10. R. Samson, 1996.

11. R. Samson, 1996.

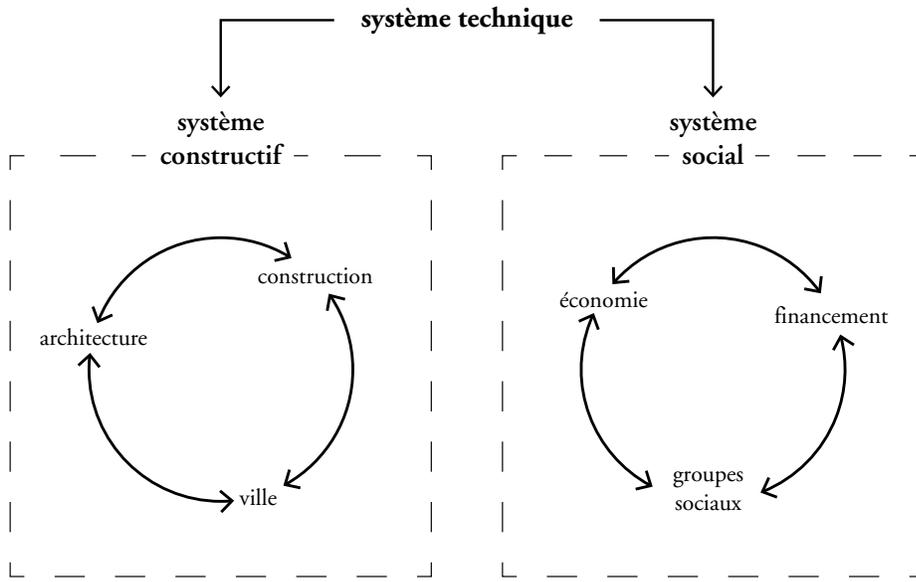


Figure 1 Schéma de concepts  
D'après l'idée de «système technique» de Moe et Smith (2010).



Figure 2 Deux trames urbaines dans la paroisse Notre-Dame-de-la-Victoire, 1828 et 1859  
D'après Legendre (1859), «Plan de la ville d'Aubigny dans la seigneurie de Lauzon vis-à-vis la cité de Québec. N°. III», Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ-QC), E21 S555 SS1 SSS23 PL.12E et Lambert (1828), «Plan De La Seigneurie De Lauzon». Québec: Département des terres de la Couronne, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ-QC), P600 S4 SS2 D255.



Figure 3 Plan de la ville d'Aubigny dans la seigneurie de Lauzon vis-à-vis la cité de Québec, 1859 (projet du seigneur Caldwell) François-Félix Legendre. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ-QC), E21 S555 SS1 SSS23 PL.12E

citement (figure 3) et présente des rues rectilignes, orthogonales et orientées selon la falaise et la vue sur le fleuve. Le système viaire de la paroisse catholique paraît plutôt témoigner d'un lotissement à la pièce. Ce dernier semble s'être « tissé » sur le canevas du cadastre agricole. De manière analogue, Marsan et Gauthier notent l'importance du cadre rural sur le développement de la forme urbaine de Montréal et de Québec, respectivement<sup>12</sup>.

*Logiques formelles entre échelles urbaine, architecturale et constructive*

Les différences entre les deux secteurs se poursuivent au niveau du bâti, tant dans la dimension des maisons que dans les matériaux qui les composent (figures 4 et 5). Les constructions du quartier anglican sont en moyenne plus grandes (182 m<sup>2</sup> vs 116 m<sup>2</sup>). La brique est utilisée comme structure dans 15,9 % des cas, contre seulement 0,7 % dans le secteur catholique. De la même façon, on revêt volontiers les maisons de briques au nord de la rue Wolfe (25,3 % des bâtiments), alors qu'au sud c'est plus rare (11,6 %). Ainsi, les habitations plus modestes, tout en bois, abondent davantage du côté francophone, avec une représentation de 88 % versus 59 % dans l'ancienne ville d'Aubigny. Des maisons plus grandes et mieux construites sont bien évidemment signe d'une certaine aisance. Une

meilleure construction dénote aussi une importance accordée au prestige et à la durabilité de la demeure, investissement patrimonial par excellence. Toutefois, cette importance ne peut exister en l'absence de moyens.

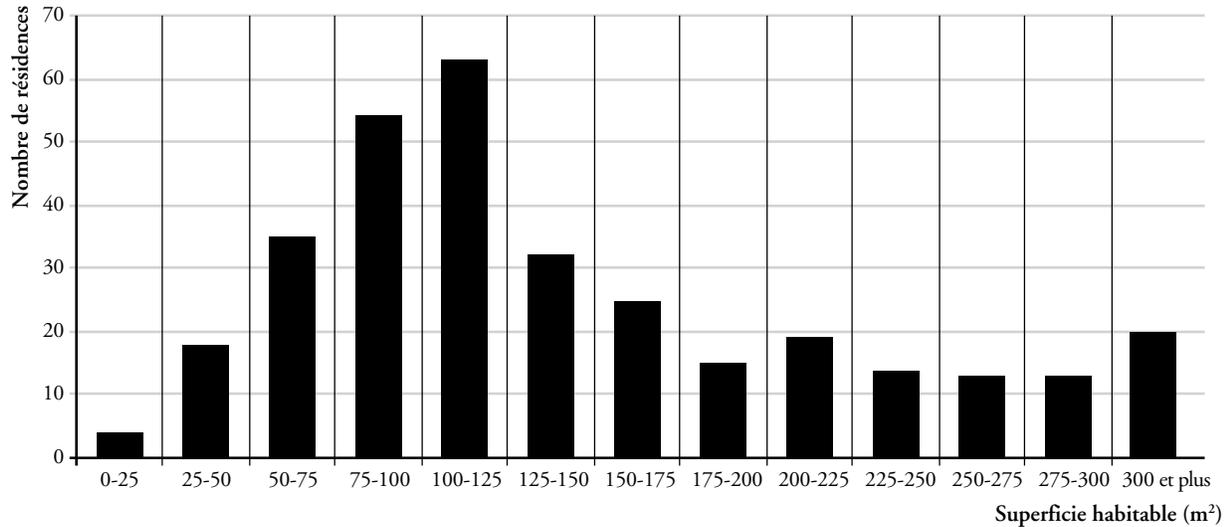
Il faut tempérer les conclusions tirées de cette exploration: si le quartier est l'œuvre d'un seigneur anglais et qu'il abrite une paroisse anglicane, il est loin de ne loger que des citoyens d'origine anglaise. Un travail en cours montre que la proportion de patronymes anglophones dans tout le quartier Notre-Dame se situe autour de 9,6 % en 1900 et de 3,2 % en 1927<sup>13</sup>. Dans le secteur correspondant à l'ancienne ville d'Aubigny, elle représente plutôt 12 % en 1900 et 6,8 % en 1927. La population d'origine anglo-saxonne semble donc se concentrer dans ce secteur, sans toutefois y être majoritaire.

Pour approfondir notre compréhension du système formel, nous pouvons comparer les données décrivant les échelles architecturale et constructive. Les cartes nous indiquent le nombre d'étages et l'empreinte au sol des bâtiments<sup>14</sup>. En multipliant ces données, on obtient la superficie habitable, une mesure de l'intensité de

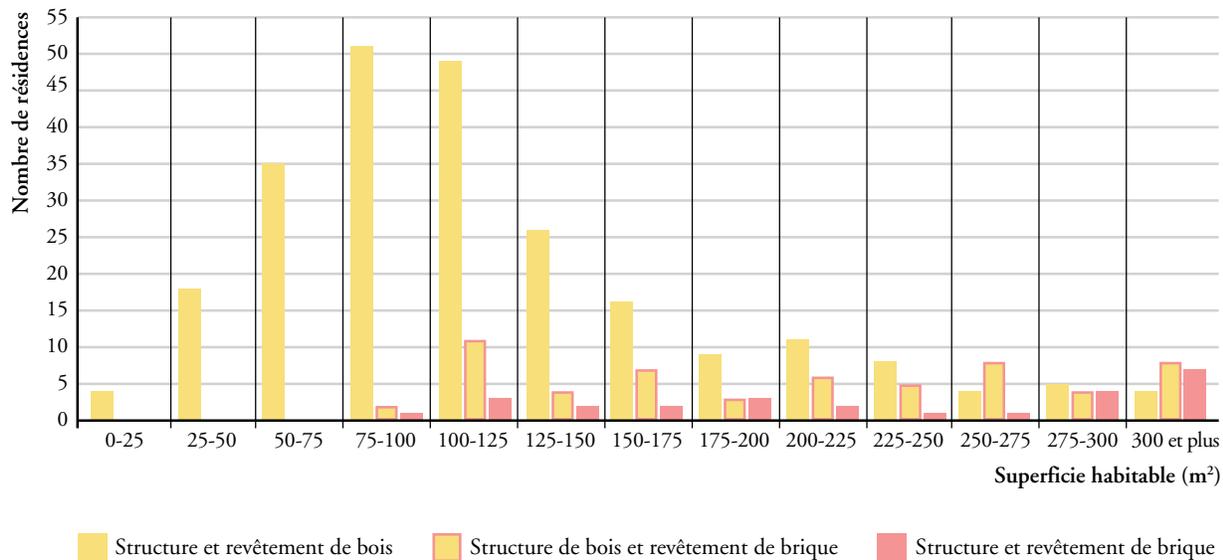
12. J.-C. Marsan, 1974, et P. Gauthier, 1997.

13. Ce travail consiste en l'intégration des données des *Annuaire Marcotte* au SIG. En liant les adresses des annuaires à celles des cartes, on peut décrire les occupants de chaque bâtiment par leurs noms et professions.

14. Les combles des toits en pente sont notés comme des demi-étages et ont été comptabilisés comme tels.



**Graphique 1** Superficie habitable des résidences du secteur (m<sup>2</sup>), 1927  
D'après C. E. Goad (1927).



**Graphique 2** Superficie habitable des résidences en structure et revêtement de bois et de brique (m<sup>2</sup>), 1927  
D'après C. E. Goad (1927).

l'occupation urbaine (**figure 3**). Les plus grandes maisons sont illustrées en rouge et les plus petites en jaune. Comme le montre le **graphique 1**, une forte proportion (57 %) des résidences mesurent entre 50 et 150 m<sup>2</sup> de superficie habitable.

Pour ce qui est des matériaux, nous devons discerner les matériaux de structure et de revêtement. Notre échantillon comprend majoritairement des charpentes de bois (91 % en 1927). Seulement quelques maisons sont bâties en maçonnerie de briques (8 % en 1927) et deux sont en blocs de béton, un nouveau matériau industriel.

En comparant les matérialités et les superficies, on remarque la petite dimension des résidences de bois (122 m<sup>2</sup>). Celles qui sont construites en structure massive de maçonnerie sont en moyenne beaucoup plus grandes, avec 248 m<sup>2</sup> (**graphique 2**). Ce résultat ne devrait pas surprendre, des ressources modestes commandent des dimensions et des matériaux modestes. Mais, entre la maison populaire en bois et la demeure bourgeoise en maçonnerie, une stratégie intéressante se développe: la charpente de bois couverte de maçonnerie dont l'aire s'inscrit entre les deux extrêmes (208 m<sup>2</sup>). Cela démontre



Figure 4 Superficies habitables des résidences du secteur en 1927  
D'après C. E. Goad (1927).

le rôle de représentation, de parure, du revêtement. La brique permet à une commune structure de bois de projeter une image plus noble, alors que la superficie de ces maisons révèle plutôt leur position intermédiaire.

#### *Évolutions de la forme bâtie*

Afin de saisir le phénomène de la transformation urbaine, il est particulièrement instructif d'observer ce qui change entre les deux périodes étudiées (tableaux 1 et 2). Que démolit-on ? Que construit-on ? L'analyse de ces évolutions confronte les choix formels au contexte social.

Les transformations se concentrent dans les structures accessoires de l'habitation, soit les annexes (34 %), les hangars (54,5 %) et les écuries (44 %), alors que le corps principal du bâtiment reste presque toujours intact. Les fonctions plus variables, comme les ateliers, les espaces de rangement et les cuisines d'été, se situent dans les annexes. La dimension de certaines de celles-ci laisse imaginer qu'elles ont même abrité des logements supplémentaires. Ainsi, ces constructions accessoires auraient pu servir de soutien à une densification urbaine durant les périodes de forte activité économique. Une fois le boom

passé, on les aurait démolies. Leurs fonctions n'étant que très rarement décrites sur les cartes, confirmer cette hypothèse s'avère impossible pour le moment.

La superficie moyenne varie très peu de 1900 à 1927 (140 m<sup>2</sup> à 146 m<sup>2</sup>). C'est dans les démolitions et les constructions que se trouvent les réels changements. On démolit généralement les plus petits bâtiments (93 m<sup>2</sup>) et on érige plus grand (172 m<sup>2</sup>). On remplace donc la modeste première édification du secteur. Cela est en accord avec le processus de transformation résidentielle par redoublements progressifs décrit par les typomorphologues<sup>15</sup>.

L'évolution de l'utilisation des matériaux montre que l'on construit davantage en maçonnerie entre 1900 et 1927 qu'avant 1900 (37 % vs 18 %). Cela ne s'explique pas par l'accessibilité soudaine du produit puisque des briqueteries existent à Deschaillons, dans la région voisine de Lotbinière, depuis 1830<sup>16</sup>. Dès 1850, les briques de cette région seront exportées vers Québec et Montréal, il n'y a donc pas de raison apparente pour que les constructeurs

15. G. Caniggia et G. L. Maffei, 2000, et G. Moretti, 2005.

16. R. Samson, 1996.



**Figure 5** Matériaux des structures et de façade du bâti du secteur en 1927  
 D'après C. E. Goad (1927).

FONCTIONS	Nombre de bâtiments construits	Pourcentage des constructions	Taux de construction par rapport à 1900
résidentiel	70	18,1%	23,7%
annexe	152	39,4%	63,9%
annexe détachée	120	31,1%	63,8%
étale	11	2,8%	36,7%
mixte bureau	2	0,5%	40,0%
mixte commerce	5	1,3%	45,5%
bureau	5	1,3%	50,0%
commerce	9	2,3%	42,9%
épicerie	0	0,0%	0,0%
entrepôt	1	0,3%	33,3%
industrie	3	0,8%	50,0%
institutionnel	8	2,1%	42,1%
public	0	0,0%	0,0%
<b>TOTAL</b>	<b>386</b>	<b>100,0%</b>	<b>46,2%</b>

**Tableau 1** Nombre de bâtiments construits par fonction, 1927  
 D'après C. E. Goad (1900 et 1927)

FONCTIONS	Nombre de bâtiments démolis	Pourcentage des démolitions	Taux de démolition par rapport à 1927
résidentiel	28	15,6%	10,9%
annexe	44	24,6%	34,1%
annexe détachée	73	40,8%	54,5%
étale	22	12,3%	44,0%
mixte bureau	0	0,0%	0,0%
mixte commerce	1	0,6%	33,3%
bureau	1	0,6%	16,7%
commerce	5	2,8%	27,8%
épicerie	0	0,0%	0,0%
entrepôt	2	1,1%	50,0%
industrie	2	1,1%	50,0%
institutionnel	1	0,6%	8,3%
public	0	0,0%	0,0%
<b>TOTAL</b>	<b>179</b>	<b>100,0%</b>	<b>28,5%</b>

**Tableau 2** Nombre de bâtiments démolis par fonction, 1927  
 D'après C. E. Goad (1900 et 1927).

lévisiens n'aient pas accès à ce matériau. Est-ce qu'une disponibilité plus grande du capital ou encore un changement des usages ou de la réglementation municipale pourrait expliquer ce phénomène ? Ces questions méritent d'être considérées.

*Potentiels et limites des cartes d'assurance incendie dans l'étude de la construction résidentielle*

L'étude cartographique révèle les tendances générales qui touchent la construction résidentielle à l'aide de mesures objectives. La source en elle-même et la méthode d'analyse permettent d'observer rapidement un très grand nombre de cas, ce qui a mené à la découverte de certaines relations entre plusieurs échelles ou caractéristiques de la construction résidentielle. Par contre, les descriptions constructives sont très sommaires. Un bâtiment est dit en bois sans que soit précisé le type de structure : en pièces sur pièces ou à colombage, par exemple. Il est également certain que les informations concernant la forme devront être agencées avec des données socioéconomiques pour une analyse plus complète et systémique. C'est ce sur quoi se penche la seconde exploration. Les marchés de construction notariés peuvent justement combler les limites de la source cartographique.

**Les marchés de construction du notaire Léon Roy**

Parmi les actes notariés consultés dans cette étude, les marchés de construction recèlent des informations précieuses sur le bâti résidentiel. On nomme les parties, le propriétaire, les constructeurs et l'on donne le prix du contrat. On situe également l'immeuble. La plupart des marchés incluent un devis qui décrit précisément les travaux à faire et les matériaux à fournir.

Toutefois, puisque seulement certaines constructions font l'objet d'une entente notariée, recréer un portrait global du secteur s'avère impossible. De plus, l'échantillonnage n'est pas choisi, mais plutôt imposé par l'existence ou non d'un marché pour une résidence donnée. Pour la suite de la recherche, nous devons donc nous pencher sur la place que prend cette pratique dans la production de la forme bâtie afin de comprendre le biais qu'elle cause dans le corpus de données.

*La pratique du notaire Léon Roy*

Pour le moment, cette seconde exploration nous conduit dans les archives du notaire lévisien Léon Roy. Les pratiques de Louis Fortier et de Marcel Bourget ont également été scrutées. Toutefois, très peu de marchés touchant la construction y ont été passés, respectivement 5 et 4 en 32 et en 27 ans. Le notaire Roy semble ainsi être l'acteur dominant, avec 118 ententes conclues entre 1852 et 1875.

Cependant, ce type d'accord est marginal dans sa pratique, représentant seulement 1,6 % des actes consignés durant sa carrière. Parmi ceux-ci, la construction

résidentielle domine avec 69 marchés, soit 58 %, dont les trois quarts concernent des maisons neuves, le reste étant des réparations ou des agrandissements.

*Les constructions*

Ce corpus de données montre une plus grande représentation de la construction en maçonnerie que dans l'étude cartographique (26 % vs 6 % en 1900 et 9 % en 1927). Cela indique que seuls les projets les plus importants font l'objet d'un marché notarié. Est-ce en raison de la complexité du travail à accomplir ou plutôt du statut social du propriétaire ? En d'autres mots, est-ce le constructeur qui cherchait une garantie ou le client ? Nous verrons plus loin que la première hypothèse est la plus probable.

*Le rôle du notaire et du marché*

La clientèle du notaire a été classée en groupes socio-professionnels selon la méthode instaurée par Gérard Bouchard<sup>17</sup> (**graphique 3**). En l'absence de comparatifs pour la ville de Lévis, on ne peut que décrire ces données sans référence, malheureusement. On note qu'il y a peu de représentants des professions non manuelles (en bleu), ainsi que peu d'ouvriers. Les artisans (24 %) et les gens de métiers (50 %) composent la majorité du corpus. Évidemment, chacun des marchés met en cause au moins un entrepreneur, charpentier ou maçon, ce qui explique la forte proportion de gens de métiers.

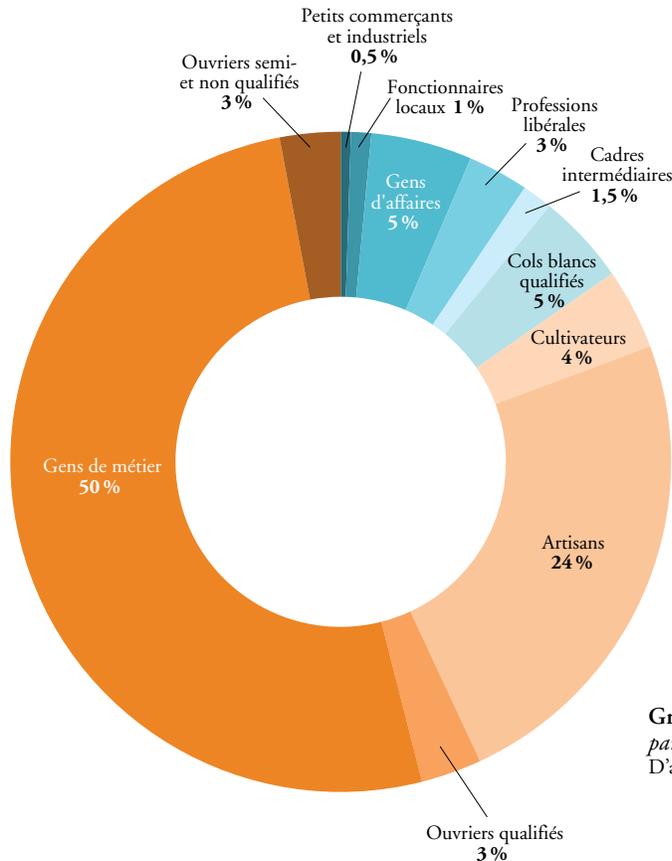
Fait intéressant, les noms de quelques entrepreneurs reviennent très souvent, ce qui suggère que ce soient eux qui tenaient à aller « par devant le notaire public ». La structure du financement de la construction appuie cette hypothèse. La Loi sur les banques les empêche de prêter sous garantie hypothécaire.

Dans ce contexte, le marché notarié joue plusieurs rôles. Il comprend parfois un devis décrivant les éléments à construire en termes de techniques, de matériaux et de styles, mais il est, à la base, un contrat spécifiant le prix, l'échéancier et les conditions du projet. C'est finalement une entente hypothécaire qui fixe le taux d'intérêt (habituellement 6 %), la hauteur et la fréquence des versements, ainsi que les biens en garantie.

*Potentiels et limites des marchés dans l'étude de la construction résidentielle*

Cette exploration visait avant tout à évaluer la pertinence des marchés notariés dans l'étude de la construction lévisienne. Clairement, ceux-ci représentent une source d'information fort riche qui mérite une analyse complète. Nous devons notamment nous pencher davantage sur les devis afin de détailler la description des résidences entamée à l'aide des cartes d'assurance. Nous pourrions également examiner l'organisation de la production de la

17. G. Bouchard, 1996.



**Graphique 3** Profils socioprofessionnels des parties concernées par les marchés de construction du notaire Roy  
D'après l'analyse du greffe de L. Roy (1852-1875).

forme bâtie en comparant les échéanciers, les matériaux et les assemblages utilisés, le prix ainsi que les constructeurs et les clients concernés.

En somme, la multiplication des sources d'archives paraît essentielle. L'exploration des cartes d'assurance a montré que les informations qu'elles contiennent couvrent tout le secteur sans trop de détail. De manière complémentaire, les marchés de construction permettent d'approfondir l'analyse, mais cela se fait au prix d'un échantillonnage réduit et biaisé. En effet, on ne recourt pas systématiquement au marché devant notaire dans la construction résidentielle et les conditions qui encadrent cette pratique ne sont pas bien connues dans la littérature. La définition du biais de l'échantillon sera donc difficile, mais nécessaire pour valider les conclusions tirées de l'analyse de ces marchés.

#### *Les archives de la Société de construction permanente de Lévis (SCPL)*

La SCPL est une institution financière mutuelle active de 1869 à 1910. Bien qu'elle comptait parmi ses directeurs nul autre qu'Alphonse Desjardins, son influence sur l'économie locale et la construction résidentielle lévisienne demeure mal connue. Le but de la SCPL ne diffère en rien de celui des sociétés similaires de Québec

ou de l'autre côté de l'Atlantique. Elle amasse des « souscriptions » (10 schillings par mois par action) de la part de membres-actionnaires, de manière à obtenir un capital qu'elle pourra rendre accessible à la classe ouvrière pour la construction d'une maison. L'acte de fondation de la société fixe la valeur d'une part à 100 livres. Selon la liste des actionnaires de 1896-1897, aucun membre ne possède plus de cinq parts et la grande majorité en possède une ou deux<sup>18</sup>.

Dans son prospectus, la société énonce les avantages d'une telle organisation. Les « classes industrielles » peuvent y déposer de « petites ou grosses sommes » par versements mensuels « sans avoir le trouble de chercher des placements convenables<sup>19</sup> ». Les classes ouvrières peuvent quant à elles profiter du capital investi par les membres-actionnaires en empruntant de l'argent qu'elles pourront remettre par « petits paiements périodiques sur un certain nombre d'années ». En actualisant la mesure du prix d'un abonnement, nous pouvons supposer qu'il était loin d'être accessible à tous : 10 schillings en 1896

18. La Société de construction permanente de Lévis, 1897.

19. La Société de construction permanente de Lévis, 1869.

équivaleraient aujourd'hui à environ 200 \$<sup>20</sup>. Nous verrons si le profil des actionnaires, établi à la même époque, confirme cette observation.

*Profils socioprofessionnels et revenus des actionnaires et des gestionnaires*

Parmi les dirigeants de la SCPL, on trouve les présidents Thomas Dunn, constructeur de navires et navigateur, George Carrier, rentier, puis Narcisse Lacerte, médecin. Les secrétaires ont été le notaire Léon Roy, puis Théophile Carrier, comptable<sup>21</sup>. Selon la classification de Bouchard, ils se placent tous parmi les professionnels et les commerçants. C'est donc vraisemblablement l'élite économique locale qui dirigeait la SCPL.

La liste des actionnaires de 1896-1897 comprend 116 noms de personnes et un organisme: le collège de Lévis. Une majorité d'ouvriers (49 %) forment le contingent dont on connaît l'occupation<sup>22</sup>. Plusieurs (31 %) affichent des qualifications et gagnent de bons salaires, comme les conducteurs de locomotive ou les mouleurs de fonderies ou les menuisiers. On retrouve tout de même quelques journaliers et une domestique chez les ouvriers non qualifiés. Bien qu'ils ne constituent pas la plus grande part, les cultivateurs et les artisans (12 %) ainsi que les gens d'affaires et les professionnels (18 %) sont surreprésentés dans la SCPL par rapport à la population du secteur (tableau 3).

Le recensement canadien de 1891 permet de retracer le revenu de 55 actionnaires. Ces revenus varient beaucoup, allant de 100 \$ pour des modistes à 8950 \$ pour un notaire. Le revenu médian est de 600 \$. La distribution rappelle celle des groupes socioprofessionnels, c'est-à-dire que les moins fortunés sont bien présents, ce qui n'empêche pas une surreprésentation probable des mieux nantis. La SCPL ne semble donc pas inaccessible à la classe ouvrière.

Les membres sont pour la plupart d'origine canadienne-française (92 %). Les Irlandais composent l'autre groupe important (7 %). Ce ratio correspond pratiquement à celui de la ville de Lévis en 1871: une ascendance britannique pour 16 françaises (6,25%)<sup>23</sup>. Fait intéressant, on retrouve, pour les standards de l'époque, plusieurs femmes (20 %): des veuves, des épouses et des modistes. La présence de quatre étudiants

(9 %) et de quatre enfants (9 %) surprend davantage. Puisque ce sont souvent des enfants de notables aisés, on peut supposer que leurs pères ont investi dans la SCPL à leurs noms, mais pourquoi? Il est possible que cette stratégie visait à placer du capital à l'abri d'une faillite. Malheureusement, éclaircir cette situation demanderait que l'on sorte du cadre de cette étude qui se concentre sur l'histoire de la construction résidentielle. C'est un sujet qui mériterait d'être exploré plus en profondeur sous l'angle de l'histoire économique.

*Profils socioprofessionnels et revenus des emprunteurs*

Le notaire Joseph-Edmond Roy, fils de Léon, a pratiqué à Lévis de 1880 à 1911, c'est-à-dire durant la majorité de l'existence de la SCPL. Plusieurs documents consignés dans son greffe concernent la SCPL, notamment des obligations (prêts hypothécaires) et des quittances (fin de prêt). Ces actes nous donnent le nom et la profession du débiteur, de même que le montant emprunté. L'obligation détaille aussi l'intérêt à verser et les mensualités. Mais, plus important encore, tous deux indiquent le numéro du lot concerné par le prêt, ce qui permet de retrouver les constructions dans le SIG.

Dans les archives du notaire, on voit donc clairement la double fonction de la SCPL: investissement pour certains, occasion d'emprunt pour les autres. Les deux rôles profitent à deux groupes aux statuts économiques différents. Bien que nous connaissions le revenu de peu de débiteurs (12), nous pouvons voir que ces derniers sont généralement moins fortunés que les actionnaires (tableau 4).

*Les emprunts*

Les montants empruntés à la SCPL varient considérablement dans notre échantillon fragmentaire (20 cas), allant de 100 \$ à 1000 \$. Assez curieusement, le prêt le plus important est consenti à trois sœurs qui s'identifient comme marchandes. Avec leur emprunt, elles construiront cinq bâtiments, dont une épicerie, sur quatre lots. Dans leur cas comme dans les autres, la mécanique des obligations est assez simple: elles sont toujours garanties par un bien immobilier hypothéqué et la durée de l'emprunt détermine l'intérêt total à payer, à raison d'un demi-point de pourcentage par mois, ou 6 % par année. La majorité des emprunts s'échelonnent sur 60 ou 120 mois et aucun ne dépasse 120 mois.

Les bâtiments érigés grâce aux prêts de la SCPL abritent des fonctions variées. On retrouve toutefois une proportion plus grande de commerces et de projets mixtes (résidence avec commerce au rez-de-chaussée). Paterson et Shearer notent le même phénomène chez les sociétés de

20. Valeur obtenue à l'aide du calculateur Relative value du site measuringworth.com. L'estimation est délicate: le site propose sept façons de mesurer la valeur actuelle. Notre choix s'est porté sur la valeur du travail (*Labour value*). Celle-ci permet de comprendre l'abordabilité d'une marchandise à l'aide de l'évolution des revenus moyens.

21. P.-G. Roy, 1932.

22. Les recensements canadiens de 1891 et 1901 ont permis d'associer la profession, le revenu, le sexe, l'âge et l'origine ethnique des individus retrouvés dans la liste.

23. Samson, 1996.

Groupes socioprofessionnels	Distribution des résidents du secteur d'étude		Distribution des emprunteurs de la SCPL		variation
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
Commerçants et fonctionnaires	83	5%	2	3%	-45%
Gens d'affaires et professionnels	194	13%	12	18%	42%
Cadres et cols blancs	301	20%	5	7%	-62%
Cultivateurs et artisans	38	2%	8	12%	383%
Ouvriers qualifiés et gens de métiers	414	27%	21	31%	16%
Ouvrier semi- et non qualifiés	386	25%	12	18%	-29%
Indéterminés	121	8%	7	10%	33%

**Tableau 3** Comparaison des groupes socioprofessionnels chez les membres de la SCPL et la population du secteur  
Annuaire Marcotte (1877-1878a, 1899-1900, 1908-1909, 1918-1919, 1926-1927).

Revenus	Constructions financées par la SCPL		Actionnaires	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
0 \$-300 \$	5	42%	10	18%
301 \$-600 \$	5	42%	21	38%
601 \$-900 \$	1	8%	4	7%
901 \$-1200 \$	1	8%	10	18%
1201 \$-1500 \$	0	0%	2	4%
1 501 \$ et plus	0	0%	8	15%

**Tableau 4** Revenus des emprunteurs de la SCPL comparés à ceux des actionnaires (\$) Actes d'obligation de J. E. Roy (1880-1911), recensements canadiens (1891, 1901).

construction temporaires de Québec entre 1850 et 1864<sup>24</sup>. Puisqu'on ne vérifie pas les buts des emprunts, plusieurs servent à la spéculation immobilière ou à des projets commerciaux. Cela déroge des objectifs premiers de ces organisations: favoriser l'accès à la propriété. Les auteurs expliquent cette digression par la surreprésentation des marchands et des professionnels chez les actionnaires, mais surtout parmi les dirigeants. Contrôlant les sociétés de construction, ces élites économiques les orientent vers leurs intérêts commerciaux. Puisque l'effectif de la SCPL semble présenter les mêmes déformations que ses homologues de la rive nord, il faudra porter un regard plus systématique sur les prêts afin de vérifier les rôles qu'ils ont réellement joués dans l'économie de Lévis.

Cependant, notre première exploration indique que la SCPL pourrait s'être concentrée sur l'amélioration de l'accès à la propriété. En effet, on construit de façon beaucoup plus marquée en bois chez ses emprunteurs que dans la population générale. Aussi, la superficie totale des maisons se concentre davantage dans la catégorie «100-125» m<sup>2</sup> (tableau 5). Si la distribution des revenus des débiteurs montre qu'ils appartiennent aux classes populaires, l'étude des matériaux de construction nous révèle qu'ils bâtissent de l'habitat populaire, c'est-à-dire de petites maisons en bois d'un étage. Cela nous laisse voir la double fonction de la SCPL: investissement pour les uns et accès à la propriété pour les autres.

24. D. Paterson et Shearer, 1989.

Superficies (m <sup>2</sup> )	Constructions financées par la SCPL		Constructions résidentielles du secteur
	Nombre	Pourcentage	
0-25	0	0%	1%
26-50	0	0%	6%
51-75	2	9%	11%
76-100	2	9%	17%
101-125	10	43%	19%
126-150	3	13%	10%
151-175	1	4%	8%
176-200	0	0%	5%
201-225	0	0%	6%
226-250	1	4%	4%
251-275	1	4%	4%
276-300	1	4%	4%
301 et plus	2	9%	6%
<b>TOTAL</b>	<b>23</b>		

**Tableau 5** Superficies des constructions faites par les emprunteurs de la SCPL comparées à celles de l'étude cartographique (exploration 1) Identifications des constructions à partir des actes d'obligation de J. E. Roy (1880-1911), superficies calculées d'après C. E. Goad (1927).

#### *Inspirations de Desjardins*

Selon l'histoire « officielle », Alphonse Desjardins fonde la caisse populaire en réaction au problème du prêt usuraire et, plus largement, pour fournir un moyen d'épargne aux classes populaires. Il se serait inspiré grandement de modèles européens : « la caisse de crédit Raiffeisen, la Banque populaire Schulze et, surtout, la Banque populaire Luzzatti<sup>25</sup> ». Bélanger note toutefois qu'Alphonse Desjardins participe aux activités de la SCPL : il en est un des directeurs de 1892 à 1895, soit quelques années à peine avant l'ouverture de la Caisse de Lévis<sup>26</sup>. L'historien Pierre-Georges Roy, un contemporain de Desjardins, soutient qu'il y a puisé en partie son influence :

Je puis affirmer sous serment que, pendant les huit ou dix années qui ont précédé la fondation de la Caisse populaire, j'ai vu Alphonse Desjardins des centaines de fois passer de longues après-midi au bureau de la société afin d'en discuter les règles avec son ami Théophile Carrier [président de la SCPL à l'époque] [...]. Je ne nie pas que plus tard M. Desjardins a perfectionné son œuvre en étudiant les Caisses d'Allemagne et d'Italie, mais l'idée de la fondation lui a été suggérée par la SCPL<sup>27</sup>.

Cependant, Bélanger accorde peu d'importance à ce témoignage en l'absence de preuves tangibles d'un lien d'inspiration entre la SCPL et Desjardins. Puisque les archives de la société sont perdues, appuyer l'hypothèse séduisante de Roy est malheureusement impossible.

Évoquons-la tout de même : le mouvement coopératif que Desjardins enclenche à Lévis en 1900 viendrait en fait d'une initiative locale qui met en relation le capital des plus nantis et le besoin d'emprunt des classes populaires.

Selon les Italiens Caniggia et Maffei<sup>28</sup>, le développement de la forme bâtie peut être compris comme une succession de moments de « conscience spontanée » et de « conscience critique ». En situation de conscience spontanée, le savoir construire fait partie de la tradition et est utilisé sans trop de remises en question. La conscience critique amène plutôt une réflexion sur les façons de faire et surtout une recherche de solutions optimales. Certains acteurs adopteront une conscience critique en réponse à des changements radicaux dans la situation sociale. Par exemple, la rareté d'un matériau peut amener l'abandon d'une technique de construction traditionnelle et le développement d'une innovation de remplacement.

L'industrialisation et l'accès au réseau continental par le chemin de fer et au réseau mondial par un port transatlantique représentent certainement de grands changements pour la ville de Lévis. Ainsi, les choix révélés par nos trois explorations peuvent s'expliquer par cette dualité entre conscience spontanée et critique.

Le lotissement selon le cadastre rural retrouvé dans le secteur « francophone » du quartier Notre-Dame suit la tradition, mais la planification et le dessin de ville d'Aubigny visait certainement à répondre à certains

25. G. Bélanger et C.-G. Genest, 2000.

26. G. Bélanger et C.-G. Genest, 2000.

27. G. Bélanger et C.-G. Genest, 2000.

28. G. Caniggia et G. L. Maffei, 2000.

objectifs puisqu'il se détache des façons de faire en vigueur. L'hypothèse la plus probable est qu'on ait voulu créer des rues ordonnées dégagant des vues sur le fleuve et sur les entrepôts de la basse-ville. Ainsi, les habitants du quartier pouvaient contempler le paysage et surveiller les activités de leurs industries en contre-bas.

Les changements importants que l'on note dans les bâtiments accessoires des maisons semblent montrer une stratégie spontanée d'adaptation à la modification des besoins ou des moyens des ménages. Des solutions plus adaptées à loger la force de travail fluctuante, comme des immeubles locatifs, ont certainement dû être construites, mais les documents témoins d'entreprises spéculatives du genre n'ont pas encore été retracés.

Les marchés notariés nous indiquent qu'il existe un système, non officiel, mais très bien implanté, de prêts entre personnes. Ce système permet aux propriétaires de payer une maison (en plusieurs versements) et aux constructeurs d'exercer leur métier tout en protégeant leurs efforts. L'arrivée de la SCPL témoigne d'une réflexion critique. Elle amène une réponse institutionnelle à deux enjeux : l'accès à la propriété pour les plus pauvres et l'accès à des placements sûrs pour les plus riches. C'est donc dire que le système traditionnel souffrait de lacunes. Étaient-ce les bons placements qui étaient durs à trouver ou les bons prêts? Probablement les deux. On sait au moins que l'un des buts avoués de la SCPL est de lutter contre le prêt usuraire. La SCPL est une innovation financière. Il faut toutefois continuer d'approfondir la recherche pour comprendre si elle a aussi généré des innovations dans la forme bâtie.

Certains choix et certaines initiatives témoignent nettement d'une volonté d'adaptation et, par conséquent, d'une conscience critique, alors que d'autres sont des reflets de la tradition. Tous les acteurs locaux n'abordent pas les changements sociaux avec la même vision. La production de l'espace est autant un processus macro-économique dépendant d'un ensemble de conditions structurelles qu'un phénomène micro-économique correspondant à chaque projet individuel. Nous avons posé un premier regard large qui esquisse une sorte d'archéologie sociale par la mise en relation de la construction et de certains facteurs sociaux.

Plonger dans une échelle humaine nous permettrait de dessiner plus clairement le système technique de production du bâti. À ce niveau, chaque acteur – le client, le financier et l'artisan – est devant un ensemble de choix à faire. Cherchant à maximiser investissement, fonctionnalité et représentation, ils conditionnent la construction. Explorer ce phénomène à rebours devrait révéler les poids et les influences qui orientent cet ensemble de décisions individuelles. Une approche par études de cas semble plus appropriée pour atteindre ce type de profondeur d'analyse.

## BIBLIOGRAPHIE

### Sources premières

ANNUAIRES MARCOTTE (1877-1878a, 1899-1900, 1908-1909, 1918-1919, 1926-1927), *L'indicateur de Québec & Lévis contenant les adresses des citoyens de Québec et Lévis*, Québec, L'imprimerie L.-J. Demers & Frère. BANQ, Collection numérique, Annuaires Marcotte de Québec, [en ligne]. [http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/marcotte/?language\\_id=3](http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/marcotte/?language_id=3).

GOAD, Charles Edward (1900, 1927), *Insurance plan of Quebec South Shore, Province of Quebec*, Montréal, Cha's E. Goad, civil engineer. BANQ [en ligne], G/1144/L48G475/U5/1927 CAR. <http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/document.usp?db=notice&app=ca.BANQ.sdx.cep&id=0000032825>.

LA SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION PERMANENTE DE LÉVIS (1869), *La Société de construction permanente de Lévis, fondée en 1869, incorporée par les Actes du Parlement du Canada*, Québec, Imprimerie de L'Événement. University of Alberta Libraries – The CIHM Monograph Collection [en ligne]. [https://archive.org/details/cihm\\_24733](https://archive.org/details/cihm_24733).

LA SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION PERMANENTE DE LÉVIS (1897), *Liste des actionnaires de la Société de construction permanente de Lévis, 1896-97*. University of Alberta Libraries – The CIHM Monograph Collection [en ligne]. [https://archive.org/details/cihm\\_58898](https://archive.org/details/cihm_58898).

RECENSEMENT DU CANADA (1891 et 1901), *Ottawa*, Bibliothèque et Archives Canada [en ligne]. <http://www.bac-lac.gc.ca/fra/recensements/1891/Pages/propos-recensement.aspx>.

ROY, Joseph-Edmond (1880-1911), *Archives des notaires du Québec*, Québec, District judiciaire de Québec, BANQ [en ligne], CN301, S370. [http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/notaires/affichage.html?serie=03Q\\_CN301S370&a=p\\_r](http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/notaires/affichage.html?serie=03Q_CN301S370&a=p_r).

ROY, Léon (1852-1886), *Archives des notaires du Québec*, Québec, District judiciaire de Québec. BANQ [en ligne], CN301, S323. [http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/notaires/affichage.html?serie=03Q\\_CN301S323&a=p\\_r](http://bibnum2.banq.qc.ca/bna/notaires/affichage.html?serie=03Q_CN301S323&a=p_r).

ROY, Pierre-Georges (1932), *Dates lévisiennes*, vol. 10, appendice, Lévis. *Nos Racines* [en ligne]. <http://www.ourroots.ca/toc.aspx?id=3188&amp;qryID=dd686c17-debb-4be0-8259-6b3cf068ab07>.

### Monographies

BÉLANGER, Guy, et Claude-G. GENEST (2000), *La Caisse populaire de Lévis, 1900-2000: là où tout a commencé*, Québec, Éditions MultiMondes, 322 p.

BOUCHARD, Gérard (1996), *Tous les métiers du monde: le traitement des données professionnelles en histoire sociale*, Québec, Presses de l'Université Laval, 323 p.

CANIGGIA, Gianfranco, et Gian Luigi MAFFEI, traduction de Pierre Larochelle (2000), *Composition architecturale et typologie du bâti*, Québec, École d'architecture de l'Université Laval, 252 p.

GAUTHIER, Pierre (1997), *Morphogenèse et syntaxe spatiale des tissus résidentiels du quartier Saint-Sauveur de Québec*, mémoire de maîtrise (architecture), Université Laval, Québec, 416 p.

HANNA, David (1986), *Montreal, a city built by small builders, 1867-1880*, thèse de doctorat (géographie), Université McGill, Montréal, 322 p.

MARSAN, Jean-Claude (1974), *Montréal en évolution: historique du développement de l'architecture et de l'environnement montréalais*, Montréal, Fides, 423 p.

MOE, K., et R. E. SMITH (2012), *Building systems: design, technology, and society*, Abingdon, Oxon [Angleterre], Routledge, 272 p.

MORETTI, GianPiero (dir.) (2005), *Manuel de lecture du milieu bâti: analyses et projets – document de travail*, Québec, École d'architecture de l'Université Laval, 99 p.

ROY, Joseph-Edmond (1885), *Monseigneur Déziel, sa vie, ses œuvres*, Lévis, Mercier, 193 p.

SAMSON, Roch (dir.) (1996), *Histoire de Lévis-Lotbinière*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 812 p.

#### Articles scientifiques

GAUTHIER, Pierre (2004), «Conceptualizing the social construction of urban and architectural forms through the typological process», *Urban morphology: Journal of the International Seminar on Urban Form*, vol. 9, n° 2, p. 83-93.

GAUTHIER, Pierre, et Jason GILLILAND (2005), «Mapping urban morphology: a classification scheme for interpreting contributions to the study of urban form», *Urban morphology: Journal of the International Seminar on Urban Form*, vol. 10, n° 1, p. 41-50.

PATERSON, Donald G., et Ronald A. SHEARER (1989), «Terminating Building Societies in Quebec City, 1850-1864», *The Business History Review*, vol. 63.



# La mise en valeur du domaine foncier des ursulines de Trois-Rivières

Évolution du site et influence sur la ville

**Cynthia Aleman**

Candidate à la maîtrise en sciences de l'architecture  
avec mémoire, Université Laval

Aujourd'hui, les communautés religieuses du Québec sont aux prises avec plusieurs défis quant à l'avenir de leur patrimoine bâti, foncier, matériel et immatériel. La communauté des ursulines de Trois-Rivières n'échappe pas à ce constat. Les relevés historiques, archéologiques et architecturaux réalisés à ce jour sur le patrimoine de cette communauté dévoilent l'ampleur de sa relation avec la ville de Trois-Rivières. Vu le déclin du nombre de sœurs, la préservation de certains immeubles implique aujourd'hui un changement de vocation. C'est le cas de la maison blanche qui constitue le bâtiment principal de l'ensemble conventuel des ursulines de Trois-Rivières. Au fil du temps, celui-ci a été relié à d'autres bâtiments qui partagent ce site. Ces changements qui se profilent à l'horizon risquent d'avoir d'importantes répercussions

sur la vitalité urbaine de l'arrondissement historique de la ville de Trois-Rivières. Pour mieux les anticiper, il importe aujourd'hui de comprendre comment la communauté et ses décisions ont toujours été reliées au dynamisme de leur ville.

Depuis le début du XVII<sup>e</sup> siècle, l'Église catholique a joué un rôle primordial et fondateur pour la Nouvelle-France, puis pour le Québec. Grâce à ses diverses composantes – paroisses, communautés, clergé –, elle a considérablement contribué au développement de l'économie, de la culture et de la société. Qu'en est-il de l'influence des communautés religieuses sur la formation du paysage culturel? Dans quelle mesure, à travers ses œuvres matérielles et immatérielles, l'encadrement institutionnel religieux est-il responsable de la conception



Figure 1 Photo aérienne du monastère des ursulines et de la ville de Trois-Rivières, 1958  
Archives du Monastère des ursulines de Trois-Rivières (AUTR), IIC029006044.

du patrimoine bâti et des paysages culturels urbains et ruraux? Selon Martin<sup>1</sup>, Dufaux<sup>2</sup>, Noppen et Morisset<sup>3</sup>, les communautés religieuses et leur patrimoine bâti ont une incidence forte sur la forme du développement urbain et participent encore aujourd'hui à l'identité culturelle de leurs milieux. Les débats publics autour de l'avenir du patrimoine religieux confirment ces observations.

Mon projet de mémoire a pour but de comprendre comment le domaine foncier des ursulines de Trois-Rivières (terrains et bâtiments) a évolué pour soutenir le développement du monastère et leur mission jusqu'à tout récemment. Ce faisant, ma recherche vise également à saisir comment ces actions ont influencé l'urbanisation de la ville de Trois-Rivières. Quelle est la relation entre la fluctuation des ressources des ursulines et l'évolution de leur domaine foncier? Selon mon hypothèse, il existerait une interaction dynamique entre la communauté religieuse, le développement de leurs biens fonciers et l'évolution de la ville. Ces opérations foncières structurent le processus de production de l'espace bâti associé aux ursulines et

interpellent plusieurs disciplines étroitement liées dans leur lecture de l'environnement: l'architecture, l'histoire et la géographie. C'est ce qui explique la nécessité d'une approche interdisciplinaire.

Plus spécifiquement, le mémoire se base sur l'idée que le processus de production de l'espace est étroitement lié à la culture autarcique des communautés religieuses. Selon Ferretti, les communautés religieuses en Nouvelle-France sont engagées dans une mission active au service de la société civile<sup>4</sup>. En échange, la société fournit des ressources entre des concessions de fiefs et de seigneuries et des dons directs<sup>5</sup>. Ces échanges et ce cycle de réciprocité marquent le parcours des ursulines à Trois-Rivières. Dès leur arrivée, en 1697, les ursulines sont invitées à Trois-Rivières pour assurer l'éducation des filles et la fondation d'un hôpital. Ainsi s'amorce un cycle de relations imparfaites et continues entre les services offerts par la communauté, les ressources dont elles disposent et les attentes du milieu. L'évolution morphologique du domaine des ursulines montre les changements continus des terrains, des lots, des bâtiments, des annexes, des

1. T. Martin, 2007.

2. F. Dufaux, 2012.

3. L. Noppen et L. K. Morisset, 1996.

4. L. Ferretti, 1999.

5. B. Grenier, 2012.



**Figure 2** *Procession vers la cathédrale lors du 250<sup>e</sup> des ursulines de Trois-Rivières, 1947.*  
Archives du Monastère des ursulines de Trois-Rivières (AUTR), IIC029044030.

dépendances et des jardins. Le mémoire cherche à relier ces opérations externes aux activités internes de la communauté pour comprendre leur lien de causalité. Au fil du temps, on voit se dégager une tendance: la mission initiale des sœurs et leur développement s'adaptent aux besoins plus complexes et spécifiques de leur milieu. Cette adaptation va de pair avec la transformation de l'espace que les ursulines possèdent à diverses échelles. Par exemple, une hausse du nombre de pensionnaires signifie l'augmentation du nombre de chambres et de repas requis. Conséquemment, les sœurs agrandissent, démolissent des bâtiments et en construisent de nouveaux. Pour ce faire, elles se servent de la mise en valeur de leur domaine foncier. Avec le temps, la communauté religieuse produit des espaces à l'échelle territoriale, urbaine et architecturale. Par la suite, ces espaces génèrent des ressources qui réalimentent ce processus cyclique.

Le présent article est un premier survol de la recherche réalisée pour mon mémoire. Il ne s'agit pas de résumer l'histoire des ursulines et de leur patrimoine à Trois-Rivières, mais d'exposer les liens entre leur domaine foncier, leur histoire et leur contexte. Les éléments historiques entourant les ursulines sont utilisés pour révéler les besoins de la communauté religieuse puisque ceux-ci

se transposent directement dans la forme des espaces. La méthodologie d'analyse démontre brièvement qu'il existe des rapports de transformation aux diverses échelles de l'environnement bâti: architecturale, urbaine et territoriale. De ce fait, les interactions présentées dans cet article laissent entrevoir l'influence de la communauté religieuse sur la production de l'espace. La notion d'«espace» est ici utilisée comme un terme générique. À l'échelle architecturale, elle fait référence aux bâtiments, aux annexes et aux dépendances. À l'échelle urbaine, elle peut être associée aux divisions du cadastre, des lots et des rues. Enfin, à l'échelle territoriale, elle réfère à la division des terres et des fiefs dans les seigneuries.

### Cadre théorique

L'approche typomorphologique offre une première méthode d'analyse pour s'interroger «sur la nature et la structure du tissu urbain, ses mécanismes de formation et de transformation, sur ses lois d'évolution, etc.»<sup>6</sup> Ce cadre théorique s'inspire des approches analytiques entreprises par Saverio Muratori, architecte, historien et

6. A. Levy, 1992, p. 2.

professeur à l'Université de Rome. Muratori est à l'origine d'une méthode de reconstitution cartographique qui définit une école italienne<sup>7</sup> d'analyse de la morphologie urbaine<sup>8</sup>. Selon lui, «connaître un environnement urbain ou territorial revient à connaître: de quoi il est fait, comment il est fait, comment il fonctionne, comment il évolue<sup>9</sup>». En outre, Muratori souligne la nécessité de cibler les lois qui comprennent tous les facteurs et qui relient les différentes périodes de développement urbain. Selon lui, chaque situation d'équilibre dans l'histoire de la ville représente un tournant menant éventuellement à une nouvelle crise. Il soutient d'ailleurs que la restitution cartographique représente simultanément une planification et une interprétation historique.

Dans cette perspective, mon travail de recherche est motivé par le projet d'architecture et le changement de vocation du monastère des ursulines de Trois-Rivières. Les travaux produits en histoire de l'architecture, comme ceux de Noppen et Morisset<sup>10</sup>, offrent une compilation importante de l'histoire de l'art et de l'architecture des bâtiments patrimoniaux du Québec. Par contre, hormis les photos, ces travaux ne présentent que peu de plans, de coupes, d'élévations et de dimensions permettant de comprendre les espaces et leur évolution au fil du temps. Pour assurer la pérennité d'un bâtiment patrimonial, l'architecte comprend que le bâtiment devra s'adapter à de nouveaux usages et à de nouveaux occupants. Il est également essentiel de comprendre et de considérer l'histoire et la morphogenèse architecturale et urbaine de ces bâtiments afin de définir un projet d'architecture en relation avec leur passé et les évolutions qu'ils ont connues. Assurer l'usage et la survie du patrimoine bâti implique donc de comprendre les changements que ces bâtiments ont déjà subis pour faire des choix cohérents en matière de composition, de programme et de construction. Il ne suffit pas de répertorier et de classer les bâtiments patrimoniaux pour les conserver. Bien plus que des objets, ces derniers sont d'abord et avant tout des espaces qu'il importe d'occuper et d'entretenir pour assurer leur pérennité.

### Méthodologie d'analyse

La méthodologie appliquée au mémoire est influencée par l'analyse morphologique diachronique de Gauthier<sup>11</sup>, elle-même inspirée des théories de Muratori<sup>12</sup>. Gauthier analyse la forme urbaine du quartier Saint-Sauveur à Québec et examine le tissu urbain en le considérant

comme une manifestation de la culture matérielle de ses habitants. Selon lui, cette forme urbaine, qui conserve les traces de l'histoire du quartier, transmet un ensemble de pratiques et de comportements. Il utilise également une méthodologie d'analyse typomorphologique pour étudier la réalité du milieu bâti et retracer les transformations des configurations spatiales. Son travail fait d'ailleurs référence au découpage parcellaire urbain des terres des ursulines de Québec. Il montre comment les projets et les formes de lotissement ont changé d'orientation à la suite de leur adaptation au chemin de fer et aux incendies. Dans l'évolution de ces projets et de ces décisions, on constate l'influence de la communauté sur le parcellaire de la trame urbaine de Québec.

Le travail de recherche de Gauthier est l'un des premiers à utiliser le cadre théorique de l'école italienne et à l'appliquer à la forme urbaine nord-américaine. Dans la même perspective, l'étude du cas trifluvien au moyen de ce cadre théorique permettra de saisir comment la communauté des ursulines influence les transactions économiques et les transformations matérielles du tissu urbain trifluvien. La recherche se base sur les preuves matérielles des propriétés des ursulines et sur des documents d'archives, tels que la cartographie, les plans d'assurance incendie de la ville, les actes notariés, les textes, les récits, les images, les peintures ainsi que les plans et devis, pour ne mentionner que ces derniers. Conformément à l'idée muratorienne d'utiliser «il Rilevamento dal vero<sup>13</sup>» avec son approche et sa contribution à l'histoire opérationnelle de la forme urbaine de Venise, ma recherche se base sur la réalisation de relevés et l'analyse de l'évolution architecturale du monastère des ursulines dans la ville de Trois-Rivières. Les preuves matérielles sont utilisées pour faire une évaluation qualitative qui vise à contribuer à l'histoire opérationnelle<sup>14</sup>. De plus, une modélisation numérique de la transformation du bâtiment expose les répercussions des événements socioéconomiques sur les biens fonciers.

L'approche méthodologique ciblée permet d'étudier la morphogenèse du site des ursulines, soit l'évolution de sa forme architecturale et urbaine dans le temps. Plus précisément, il s'agit d'analyser les continuités et les ruptures (construction/démolition, incendies/reconstructions, agrandissements, etc.) dans le processus de production de l'espace engendré à plusieurs échelles (architecturale, urbaine et territoriale) par les ursulines de Trois-Rivières. À ce jour, l'avancement de la recherche confirme de plus en plus les relations étroites entre ces diverses échelles au fil du temps. Par sa morphologie, le site des ursulines témoigne de l'évolution de l'histoire

7. Travaux des apprentis et successeurs de Muratori. Par exemple, Gianfranco Caniggia.

8. G. Cataldi, 2003.

9. A. Levy, 1992, p. 5.

10. L. Noppen et L. K. Morisset, 1996.

11. P. Gauthier, 1997 et 2003.

12. S. Muratori, 1959, p. 5-113.

13. Le relevé à partir du vrai.

14. *Studi per un'operante storia urbana di Venezia*: l'étude utilise le terme «histoire opérationnelle» faisant référence à l'histoire du processus de mise en œuvre pour atteindre la réalisation d'un projet d'architecture ou d'un projet urbain.

et de la culture matérielle de la ville de Trois-Rivières. C'est ce que je présenterai dans cet article qui amorce une réflexion sur la morphogenèse du monastère des ursulines de Trois-Rivières et du fief Hertel dans leur contexte local.

### L'histoire, le contexte et le domaine des ursulines de Trois-Rivières

Au début du XVI<sup>e</sup> siècle à Brescia en Italie, Angèle de Merici fonde les religieuses ursulines. Elle réussit à inspirer plusieurs disciples qui s'occuperont d'instruire d'autres jeunes filles, de visiter les hôpitaux et même les prisons. Dès le départ, la mission des ursulines est en constante interaction avec les milieux populaires qui impliquent des missions sociales. Éventuellement, la congrégation des ursulines adoptera les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, auxquels s'ajoutent la mission d'éducation des jeunes filles et le soin des indigents<sup>15</sup>.

En France, les ursulines sont réputées pour être de bonnes administratrices de leurs terres et de leurs propriétés. Les ursulines de Paris, maison mère des couvents de Québec et de Trois-Rivières, sont vues comme un «berceau ou le modèle de toutes celles qui se sont établies depuis dans les diverses provinces du Royaume et dans les autres États<sup>16</sup>». Par exemple, les ursulines de Paris<sup>17</sup> avaient des locataires qui occupaient les appartements ou les maisons adjacentes à leur monastère, ce qui assurait un revenu régulier. Généralement, les ressources de la communauté provenaient de la charité, des dots, des sommes versées par les pensionnaires, des rentes perpétuelles, des loyers et des fermages. De plus, on remarque à travers leurs actions et leur savoir-faire que les ursulines ont tendance à prioriser l'autosuffisance. Cela nous porte à croire que le mode de vie autarcique est une des clés de la longévité des diverses communautés des ursulines en France et en Nouvelle-France. Mais ce choix de compter sur soi n'exclut pas la participation des laïcs. Il faut aussi reconnaître que les religieuses ont su, lorsque cela était nécessaire, consulter des professionnels. À Trois-Rivières, «dans toutes les transactions financières qui constituent l'un des chapitres les plus importants de leur histoire, les ursulines furent le plus souvent bien servies par le zèle et le [sic] clairvoyance de leurs procureurs<sup>18</sup>». Comme nous le verrons, l'histoire du couvent des ursulines est celle d'une communauté dans son milieu.

En 1639, les ursulines arrivent en Nouvelle-France. Leur mission principale est de se consacrer à «l'instruction des jeunes filles françaises et amérindiennes de la jeune colonie<sup>19</sup>». En 1681, le petit village de Trois-Rivières

est peuplé par 150 habitants<sup>20</sup> et réclame des services éducatifs et hospitaliers. En 1697, M<sup>gr</sup> de Saint-Vallier, évêque de Québec, demande aux ursulines, déjà établies à Québec, d'ouvrir une mission à Trois-Rivières, dans le bourg fondé par Laviolette en 1634<sup>21</sup>. Devant le nombre limité d'habitants, 203 en 1706<sup>22</sup>, l'évêque leur confie une vocation non seulement éducative, mais aussi hospitalière<sup>23</sup>. Les ursulines de Québec accepteront d'envoyer des religieuses pour se consacrer à cette nouvelle mission et permettre l'ouverture de l'hôpital, du pensionnat et du couvent en 1697.

À leur arrivée à Trois-Rivières, les ursulines sont d'abord accueillies par le gouverneur Claude de Ramezay dans sa résidence située sur le Platon. Cet accord devait durer jusqu'à ce que la construction de la nouvelle maison du gouverneur soit achevée. Or, Claude de Ramezay sera nommé à Montréal et n'occupera jamais cette nouvelle demeure, toujours en construction. C'est M<sup>gr</sup> de Saint-Vallier qui se porte acquéreur de la maison, ainsi que des terrains adjacents, et il cède l'ensemble aux ursulines. En 1700, les ursulines s'installent dans cette nouvelle propriété située sur la rue Notre-Dame, à l'extérieur de l'enceinte fortifiée, dans le fief Hertel. C'est dans cette maison, aujourd'hui connue sous le nom de la «maison Ramezay», que la petite communauté commence son œuvre<sup>24</sup>. En 1704, le domaine comprend non seulement la maison Ramezay, mais aussi des jardins potagers et des dépendances favorisant son nouvel usage à caractère mixte (voir la figure 3). On compte notamment une cuisine en annexe et des dépendances, comme une boulangerie, une étable et une grange.

Un nouveau défi se pose au moment d'ouvrir un hôpital. Par leur statut juridique et leur mission, les ursulines doivent normalement se consacrer à l'enseignement. En effet, les constitutions stipulent clairement une mission spécifique qui les menait à prononcer un quatrième vœu : celui d'instruire les jeunes filles. À partir de 1681, les ursulines, et ce sera le cas pour celles de Trois-Rivières, sont soumises aux constitutions des ursulines de la congrégation de Paris. Jusqu'en 1930, cette condition est restée la même chez les ursulines de Trois-Rivières, ce qui rendait leur fonction «hospitalière» provisoire<sup>25</sup>. Le cas des ursulines de Trois-Rivières montre bien que, malgré la mission d'origine et les intentions d'une communauté religieuse, ses actions restent souvent tributaires du

15. P. Biver et M.-L. Biver, 1975, p. 280-283.

16. P. Biver et M.-L. Biver, 1975, p. 288.

17. P. Biver et M.-L. Biver, 1975, p. 280-290.

18. Marie-Marguerite, 1911, p. 30.

19. C. Jutras, 2009, p. 10.

20. A. Gamelin, 1984, p. 221.

21. C. Jutras, 2009, p. 10.

22. A. Gamelin, 1984, p. 221. En 1754, la population de Trois-Rivières était de 808 habitants. Québec et Montréal ont respectivement des populations de 8 001 et 4 000 habitants, permettant à leurs communautés religieuses respectives de se consacrer à une seule mission.

23. J. Grandmont, 1998, p. 32.

24. C. Jutras, 2009, p. 10.

25. T. Germain, 1997, p. 40.



Figure 3 Détail du plan de Levasseur de Néré illustrant le nouveau domaine des ursulines, 1704. Archives nationales d'outre-mer (ANOM), 3DFC461B.

contexte dans lequel elles se déploient. À Trois-Rivières, les ursulines adaptent leur mission au nouveau contexte colonial pour pallier un milieu où la croissance et les ressources sont plus limitées que dans d'autres villes.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, le commerce de la fourrure à l'origine de l'ouverture du poste de Trois-Rivières en 1634 se déplace vers Montréal. L'économie agricole régionale, surtout sur la rive nord du Saint-Laurent, se développe encore lentement. Depuis le début de la colonisation de la Nouvelle-France, et jusqu'en 1830, la croissance urbaine se résume principalement au développement des villes de Québec et de Montréal. En 1830, «[...] une seule autre agglomération, celle des Trois-Rivières, dépasse 2,000 habitants et cinq centres seulement ont une population comprise entre 1,000 et 2,000 personnes<sup>26</sup>». Si, sur le plan géographique, la ville de Trois-Rivières est au milieu de deux pôles urbains, son évolution économique et urbaine dépend surtout de son arrière-pays. C'est l'industrie, notamment le sciage et les pâtes et papiers, combinée à l'hydroélectricité qui donnera un élan au développement régional après 1880<sup>27</sup>.

On constate que la démographie de la ville de Trois-Rivières a une influence sur le développement de la mission et de l'architecture du monastère. Les premiers bâtiments des monastères des ursulines de Québec et Trois-Rivières semblent comparables: les deux domaines intègrent un monastère qui sert de résidence

aux ursulines, une école, une chapelle, des bâtiments de service et un jardin. L'organisation spatiale de l'ensemble conventuel diffère néanmoins grandement entre les deux villes. Celui de Québec se développe autour d'une cour intérieure. Du côté de Trois-Rivières, la forme du bâtiment principal restera, jusqu'en 1836, un seul long bâtiment réparti de part et d'autre d'une chapelle centrale, aujourd'hui connue comme la « maison blanche ». Derrière l'apparente unité architecturale des missions et des modèles de maisons pour organiser la vie religieuse, le développement architectural d'un monastère témoigne aussi des conditions économiques locales.

### Espaces produits à l'échelle architecturale

Tout projet d'architecture sur un bâtiment déjà existant exige une compréhension et une prise de connaissance de son histoire. Les relevés architecturaux auxquels j'ai participé en 2014 et 2015 révèlent un ensemble d'informations sur les forces, les faiblesses, les bons et les mauvais fonctionnements ou encore la durabilité des bâtiments et des espaces produits par les ursulines de Trois-Rivières. Cette lecture architecturale est incontournable. Elle nous fournit des pistes validant la faisabilité des projets d'architecture à envisager dans le futur (rénovation, expansion, changement de vocation, etc.).

À l'échelle architecturale, les espaces produits par les ursulines de Trois-Rivières sont essentiellement des bâtiments et des dépendances répondant à leurs besoins en matière de logement et de services à offrir, soit l'école et l'hôpital. La production de dessins techniques combinée

26. L. Trotier, 1968, p. 27.

27. R. Hardy et N. Séguin, 2008, p. 11-193.

à la restitution cartographique et leur analyse ont permis de mieux comprendre l'état des bâtiments existants et leurs transformations morphologiques depuis 1699. Le travail inclut une modélisation 3D exposant de façon chronologique les transformations des bâtiments et des dépendances comprenant le monastère. En étudiant l'échelle architecturale, des liens peuvent être faits aux échelles urbaine et territoriale en regardant les continuités et les ruptures dans les phases de construction et de transformation du monastère. Par exemple, les constructions, démolitions, ajouts et reconstructions impliquant le monastère et ses dépendances semblent être extrêmement interconnectés aux transactions économiques faites par les ursulines à l'échelle urbaine et même territoriale. Plus précisément, en 1701, les ursulines se font concéder le fief Saint-Jean (échelle territoriale) et, en 1714, elles construisent la chapelle et l'hôpital (échelle architecturale). Leur mission éducative et hospitalière était, en effet, une priorité. On constate une relation avec les événements historiques qui influence leurs priorités et leurs missions. D'ailleurs, en datant les murs, les cloisons et les structures existantes, l'exercice au niveau architectural permet de réfléchir à ce qui devrait et pourrait être conservé lors d'une restauration ou d'un changement de vocation futur. En principe, l'exercice démontre la corrélation entre l'évolution de la morphologie du bâtiment et le site, ainsi que la zone urbaine possédée et administrée par les ursulines de Trois-Rivières.

Le tout commence avec la construction de la maison Ramezay en 1699. À partir de là, une maison traditionnelle à caractère résidentiel se transforme et se moule aux besoins particuliers des nouvelles usagères. En 1716, on construit deux agrandissements : une chapelle et un hôpital. De nouvelles notions concernant l'espace privé et public se reflètent dans la morphogenèse du bâtiment qui présente maintenant une mixité d'usages. Après un incendie en 1752, le monastère est reconstruit, agrandi et modifié pour répondre aux nouveaux besoins de la communauté. Les textes et les vestiges archéologiques nous font comprendre que la maison Ramezay originale est avalée et reconstruite pour se conformer aux exigences de l'architecture conventuelle, ne gardant du bâtiment d'origine que des fragments de fondations et de murs, ainsi qu'une mémoire immatérielle solide.

En 1806, un deuxième incendie exige la reconstruction du monastère. Avant cet événement, il est constitué d'un seul volume rectangulaire (maison blanche) contenant quatre usages qui se côtoient : résidence pour les sœurs, les malades et les pensionnaires, lieu de culte, hôpital et école. L'ensemble conventuel continue d'évoluer au fil du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1836, on construit le pensionnat de pierre. Exception faite des dépendances déjà présentes sur le terrain, il s'agit de la première construction à se détacher de la maison blanche. Cette construction sera suivie de deux autres ajouts : d'abord un externat construit sous

forme d'agrandissement au monastère, en 1873; puis un deuxième pensionnat en 1888. L'année 1897 marque le bicentenaire de l'arrivée des ursulines à Trois-Rivières. À cette occasion, on fera l'ajout d'un dôme à la chapelle. Le tournant du XX<sup>e</sup> siècle est également associé à de nouveaux changements avec l'ajout, en 1907, de la « maison rouge » et de l'école normale. Enfin, 1962 marque la dernière construction d'importance sur le site des ursulines avec l'érection du collège Marie-de-l'Incarnation. Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, on constate que le processus de production de l'espace à l'échelle architecturale ralentit.

### Espaces produits à l'échelle urbaine

Au fil des années, le domaine des ursulines continue de s'agrandir au fil des achats, des héritages, des donations à l'entrée d'une jeune fille au couvent, des donations du gouvernement ou des dons d'amis. C'est ainsi que, 40 ans après leur installation, les ursulines possèdent un immense domaine<sup>28</sup>.

Grâce à la compilation cartographique et à l'étude diachronique initiale, on peut déjà voir comment la trame urbaine se dessine avec les années. En effet, on remarque des projets de lotissements, ainsi que de nouvelles rues et parcelles. Lorsqu'on porte une attention particulière au fief Hertel, où se situe le monastère, on constate la planification de nouveaux ensembles résidentiels et des changements d'emplacement pour certaines rues. Les sœurs aménagent aussi des jardins potagers pour assurer leur autosuffisance. Ces derniers sont d'ailleurs un bon exemple de l'utilisation de l'espace urbain comme soutien important par une communauté religieuse. Ces jardins contribuent à la morphologie du site et ont un effet direct sur le paysage urbain.

Jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, Trois-Rivières se développe lentement pour ensuite connaître un premier essor avec l'industrie de la coupe du bois. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la ville est surnommée « capitale mondiale du papier » et connaît une croissance fulgurante avec l'installation de l'industrie papetière<sup>29</sup>. Le développement du fief Hertel a certainement été influencé par la demande d'espace résidentiel résultant de l'industrialisation de la ville. À ce moment, les religieuses ont su gérer les terres qui leur appartenaient et qui étaient situées dans le fief Hertel. Mon mémoire porte ainsi une attention particulière sur le paysage culturel de Trois-Rivières, associé à la communauté religieuse des ursulines. L'analyse de la genèse des terres qui appartenaient aux sœurs dans le fief Hertel semble démontrer une exploitation spéculative de leurs biens fonciers qui participe activement au financement de leur mission et au développement de la ville.

Le fief Hertel a été brièvement étudié comme premier échantillon. En 1633, un acte de concession décrit 200

28. J. Grandmont, 1998, p. 32.

29. C. Payen, 2015, p. 242.

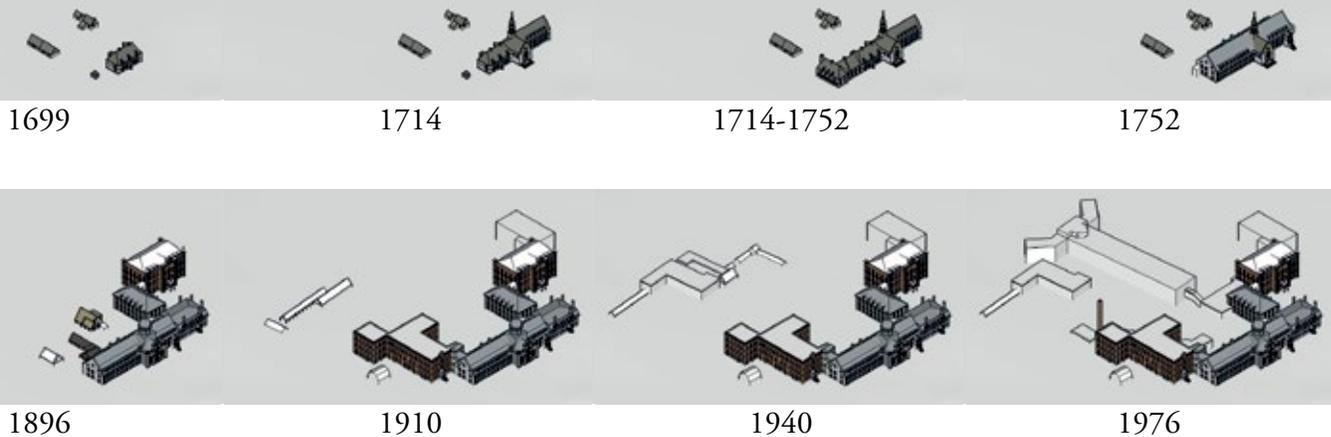


Figure 5 Vue à partir de l'ouest du monastère des ursulines de Trois-Rivières, 1885. Archives du Monastère des ursulines de Trois-Rivières (AUTR), IIC029900006.

arpents de terre accordés à Jacques Hertel. En fait, quand arrive le temps de la concession du fief, celui-ci est réduit à une superficie de 50 arpents<sup>30</sup>. En 1636, un autre acte de distribution confirme ce changement et décrit la répartition de deux terres: une première d'une superficie de 50 arpents (fief Hertel) et une deuxième de 25 arpents<sup>31</sup>. Les archives de 1833 le décrivent comme mesurant 3 arpents de front (175,6 mètres) sur 16 arpents, et 10 perches et 12 pieds (998,8 mètres) de profondeur; ce qui correspond aux 50 arpents de la première terre mentionnée dans l'acte de 1636.

En 1833, les ursulines possédaient 18,3 % de la superficie totale du fief. Ce pourcentage passe à 74,9 % de la superficie totale du fief dès 1879. Aujourd'hui, le site des ursulines ne représente que 25,7 % de la superficie totale du fief Hertel tel qu'il est décrit en 1833. Même si cette partie de la recherche demeure en plein développement, l'exercice reflète déjà le fait que la communauté de Trois-Rivières a fait un effort pour gérer et exploiter ses terres sur le fief, mais qu'elle a aussi vendu ses terrains

en fonction de ses besoins et de ses priorités, favorisant par le fait même l'établissement d'un quartier résidentiel.

### Espaces produits à l'échelle territoriale

Dans sa *Brève histoire du régime seigneurial*, Grenier<sup>32</sup> fait une synthèse du système seigneurial en s'intéressant tant à la répartition et à la division des terres qu'à leur gestion. Cette analyse lui permet de cibler les répercussions géographiques de ces pratiques. En effet, il soutient que ce régime a grandement façonné le territoire et le paysage québécois. Plus précisément, le système seigneurial est relié à la production de l'espace à l'échelle territoriale. Il conditionne notamment l'évolution des terres agricoles tout le long de la vallée du Saint-Laurent. C'est en fonction de la topographie, du fleuve et des rivières qu'on organise l'implantation des terres pour en favoriser l'irrigation. Conséquemment, le tracé des paysages agricoles, toujours perpendiculaires aux sources d'eau, représente une manière de façonner le paysage à travers la géographie seigneuriale. Dans le cas des ursulines, la production de l'espace à l'échelle territoriale se fait à distance. En effet,

30. D. Robert, 1997, p. 7.

31. D. Robert, 1997, p. 15.

32. B. Grenier, 2012, p. 21-224.

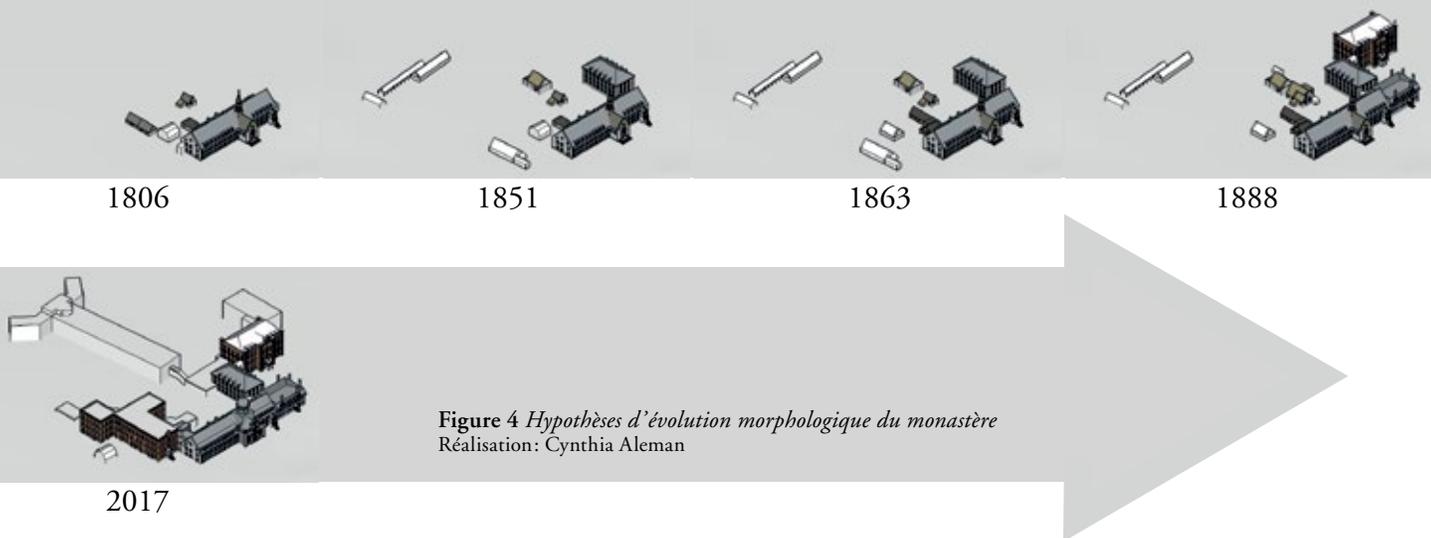


Figure 4 Hypothèses d'évolution morphologique du monastère  
Réalisation: Cynthia Aleman

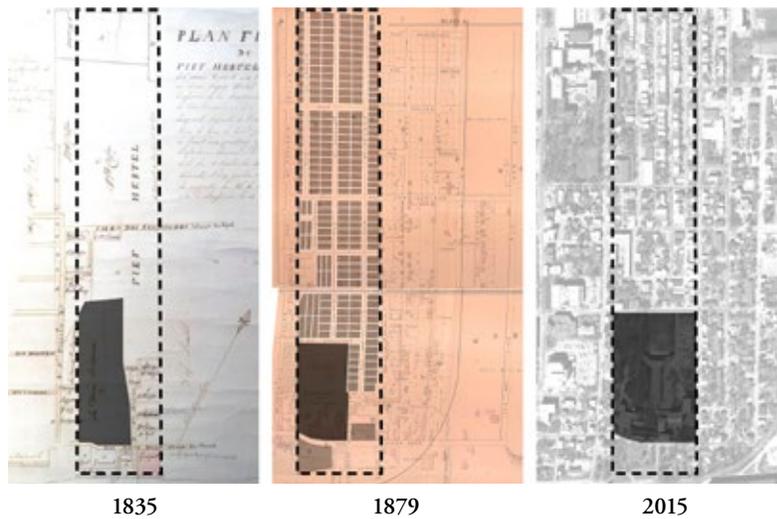


Figure 6 Détails illustrant l'évolution morphologique du fief Hertel.

D'après «Plan figuratif du Fief Hertel, 1835», Archives du séminaire de Trois-Rivières (ASTR), 246-26 «Atlas of the city of Three Rivers and county of St. Maurice, 1879», Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ-MTR), Iris 445480, feuillets 14 et 38, «Google maps, 2015». Réalisation: Cynthia Aleman

leurs décisions se répercutent jusqu'au fief Saint-Jean et à leur seigneurie de la Rivière-du-Loup. Lorsque ces terres sont divisées ou vendues, elles tracent le paysage agricole.

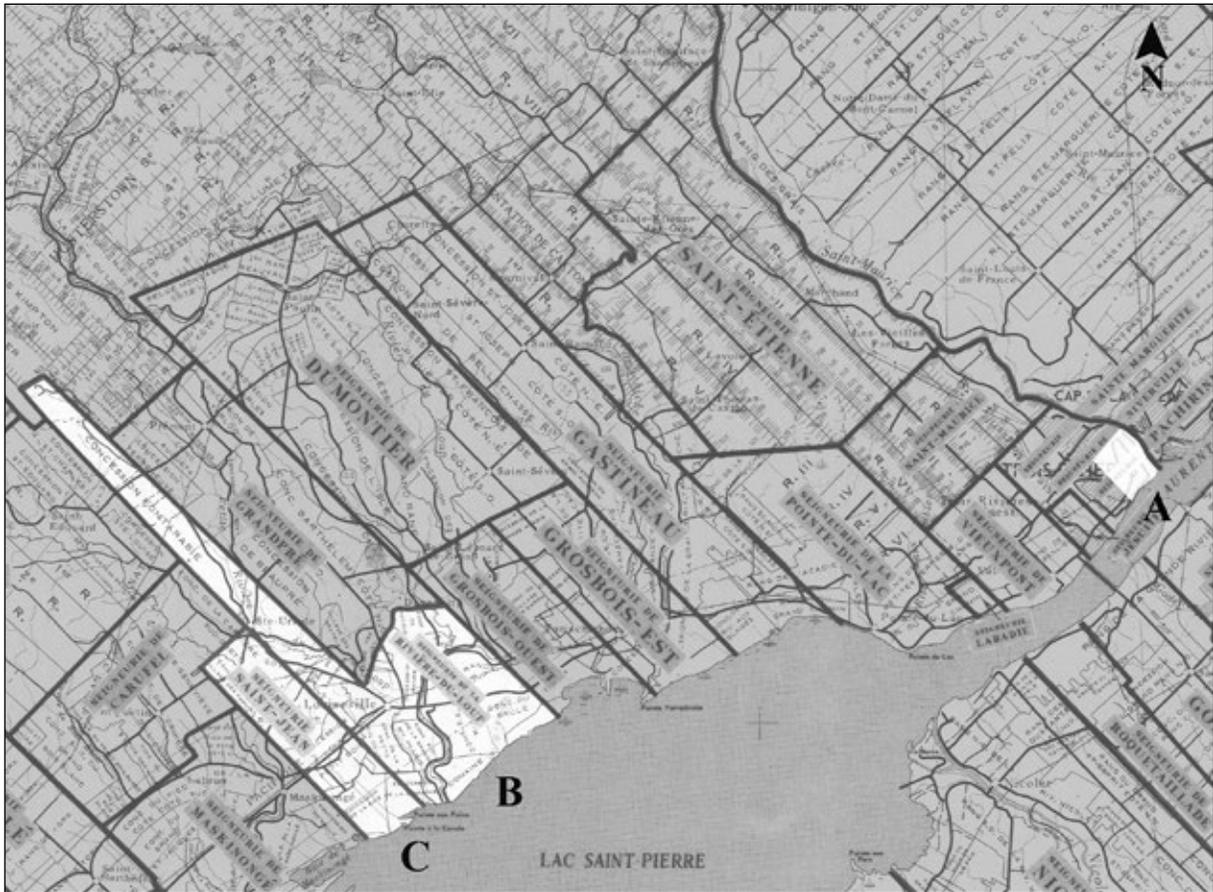
«Une façon privilégiée d'aider les communautés religieuses à subvenir à leurs besoins, en Nouvelle-France, était de les doter d'une seigneurie<sup>33</sup>.» Cette stratégie n'échappe pas aux autorités religieuses et civiles de Trois-Rivières désireuses de venir en aide à la communauté des ursulines, reconnaissant par le fait même le besoin économique important qu'une école et un hôpital représentent. M<sup>gr</sup> de Saint-Vallier, évêque de Québec, M. de Callière, gouverneur général, et M. de Champigny, intendant du Canada, ont ainsi collaboré pour doter les religieuses d'un revenu non seulement fixe, mais aussi susceptible d'augmenter par une administration intelli-

gente et suivie<sup>34</sup>. En 1701, on concède aux ursulines de Trois-Rivières leur premier bien monastique: le fief Saint-Jean<sup>35</sup>. Celui-ci représente une partie de la seigneurie de la Rivière-du-Loup. Vers 1715, les sœurs décident de faire un premier agrandissement à leur monastère. En 1722, le seigneur Michel Trottier vend la plus grande partie de sa seigneurie à la communauté. Après l'achat de la «partie à Trottier», un deuxième agrandissement est fait au monastère. L'information autour de certaines transactions à l'échelle territoriale permet de saisir qu'il existe une interaction dynamique entre la communauté religieuse et le développement de leurs biens fonciers à l'échelle architecturale. La croissance des ressources économiques de la communauté religieuse, par l'intermédiaire des biens acquis, semble ainsi être derrière le développement

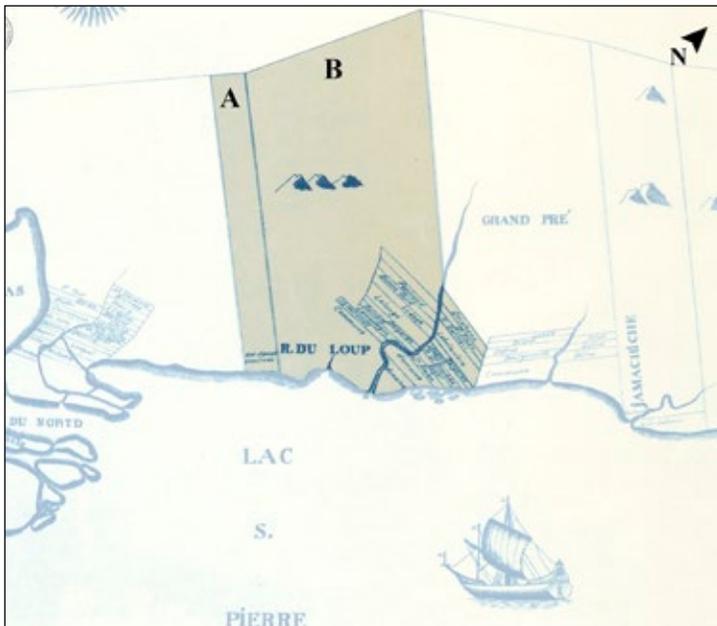
33. C. Jutras, 2009, p. 11.

34. Marie-Marguerite, 1888, p. 257.

35. Marie-Marguerite, 1898, p. 256.



**Figure 7** *Détail localisant la ville de Trois-Rivières (A), la seigneurie de la Rivière-du-Loup (B) et le fief Saint-Jean (C).*  
 D'après «Trois-Rivières (311)», échelle: 1: 200 000, 1983, ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, Limites seigneuriales, cartothèque de l'Université Laval.



**Figure 8** *Détail illustrant le fief Saint-Jean (A) et la seigneurie de la Rivière-du-Loup (B), 1709.*  
 Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ-MTR), Iris 0000590363.

de leurs biens fonciers, leur mission et le développement urbain à proximité de leur domaine.

---

La présence des ursulines depuis plus de trois siècles à Trois-Rivières témoigne d'un engagement continu d'une communauté envers son milieu. Le déménagement des sœurs hors de la maison blanche annonce une rupture de cet engagement avec une mission portée par les valeurs inscrites dans la vie religieuse de générations de femmes. L'étude du site du monastère et des propriétés urbaines et rurales démontre qu'au-delà de cet engagement l'aménagement, l'architecture et la gestion foncière présentent des continuités et des ruptures tout au long de cette histoire. En cela, ces faits et ces choix nous invitent à réfléchir à ce qu'il faut sauvegarder du legs des ursulines à Trois-Rivières et à la manière de le faire à la veille d'accueillir de nouveaux usages et aménagements.

Les incendies ont eu de graves conséquences sur la communauté religieuse en matière d'efforts financiers et matériels. Entre 1752 et 1755, elles ont rebâti à la suite d'un premier incendie sous la direction de M<sup>gr</sup> de Pontbriand. Elles saisissent alors l'occasion pour reconstruire de façon stratégique avec les mêmes techniques et principes de composition établis dans l'ancien couvent. L'étude morphologique du bâtiment permet ainsi de constater une continuité dans l'architecture avec de plus vastes dimensions pour accueillir les besoins croissants de la communauté religieuse. Le deuxième incendie, qui survient en 1806, marque encore ici cet effort de continuité architectural qui sera finalement rendu possible, un an plus tard, avec l'aide et le soutien des autres communautés religieuses et des autorités ecclésiastiques et civiles. Le couvent reprend vie, en continuité avec les caractéristiques architecturales du bâtiment de 1755. En 1833, l'ajout du pensionnat en pierre marque une rupture dans la forme, les matériaux et l'implantation qui évoque le séminaire de Nicolet plutôt que la maison blanche. L'aile Saint-Joseph, érigée en 1873, poursuit le volume de la maison blanche, mais pose une rupture dans les matériaux, la structure et la forme du toit. Après 1879, une autre période commence, impliquant plusieurs nouvelles constructions et extensions dans le plan architectural et territorial du monastère de Trois-Rivières, mais aussi lors de la fondation d'autres monastères<sup>36</sup>. En 1896, le remplacement de la chapelle originale de 1715 est une rupture dans l'architecture religieuse des ursulines. Malgré tout, le dôme et la nouvelle façade contribuent à façonner la silhouette urbaine de Trois-Rivières. Seulement 20 ans après la construction de la chapelle et

de son dôme, la construction de la maison rouge, en 1910, révèle l'implantation d'une architecture « moderne » qui contraste fortement avec la maison blanche, aussi bien dans sa forme et sa relation avec l'espace que dans les matériaux utilisés.

Dans les faits, on constate que le processus de production de l'espace par les ursulines de Trois-Rivières à l'échelle architecturale se concentre au XIX<sup>e</sup> siècle. Après 1910<sup>37</sup>, avec l'industrialisation, le processus change d'échelle et se concentre sur le développement urbain. Payen<sup>38</sup> mentionne le fait que la population de la ville de Trois-Rivières bondit de 11 445 habitants en 1901 à 44 198 habitants en 1931. En effet, le quartier Sainte-Ursule se développe autour du monastère, permettant aux sœurs de maintenir leur vocation locale et de fonder des missions ailleurs : continuité dans les objectifs et les actions, rupture dans les aménagements.

Les échelles architecturale, urbaine et territoriale sont étroitement liées et les interactions entre celles-ci ne peuvent être négligées. En effet, sous l'influence du contexte socioéconomique et historique, la morphologie et l'architecture du monastère des ursulines de Trois-Rivières évoluent parallèlement au site : avec la construction et la démolition de dépendances sur leur domaine, avec la division et la vente de lots du quartier avoisinant et avec l'exploitation des terres agricoles dans leur fief et leur seigneurie. Une réaction en chaîne influençant une, deux ou les trois échelles dans le processus de production de l'espace peut être déclenchée soit par les besoins de la communauté, soit par les services offerts, par les priorités dans leurs missions ou par les incendies dévastateurs.

L'avenir de cet ensemble patrimonial pose plusieurs défis. Effectivement, celui-ci a façonné le paysage du front fluvial de Trois-Rivières depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle et a fortement contribué au développement du fief Hertel. Le choix de changement de vocation pour la maison blanche pose toute la question de l'adéquation du nouveau programme, au contexte urbain et aux caractéristiques architecturales du lieu et de ses bâtiments. En effet, l'architecte devra faire des choix de sauvegarde, de démolition ou de restauration en lien avec les nouveaux besoins. Le nouvel usage devra assurer une rentabilité économique pour l'entretien et la survie du bâtiment patrimonial. La nouvelle vocation devra également assurer la vie et l'utilisation intérieure du bâtiment en harmonie avec les besoins urbains et sociaux. De plus, le tout doit être compatible avec les usages qui demeurent et les autres bâtiments sur le site : le Musée des ursulines de Trois-Rivières et le collège Marie-de-l'Incarnation.

Ce premier survol de la relation entre la propriété foncière et le développement des bâtiments du monastère

---

36. Waterville, Grand-Mère et Shawinigan, entre autres.

37. C. Payen, 2015, p. 243.

38. C. Payen, 2015.

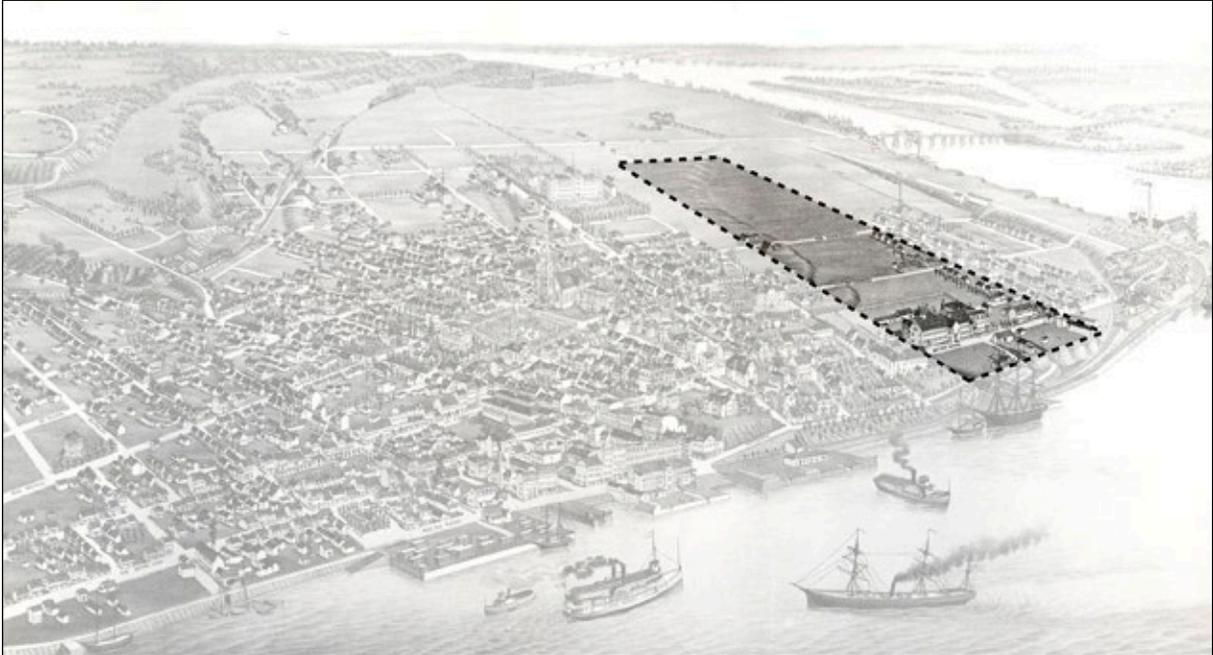


Figure 9 *Vue à vol d'oiseau des Trois-Rivières, 1881* (détail illustrant les délimitations établies du fief Hertel en 1835)  
Bibliothèque et Archives du Canada, C-038854

des ursulines de Trois-Rivières montre le lien étroit qui existe entre la société civile et la communauté religieuse. Le changement de vocation du premier bâtiment de l'ensemble conventuel posera comme principal enjeu la coordination de la transformation progressive du site et son adaptation à une nouvelle vocation. Au-delà de la « patrimonialisation », l'évolution des lieux sera le reflet des attentes du milieu, entre sauvegarde éclairée ou disparition progressive.

La première année de relevés architecturaux et de recherche a démontré l'importance de cette communauté dans la construction de son milieu (sur le plan social, culturel et de l'environnement humanisé et bâti), mais aussi l'incompréhension actuelle de ce milieu local face aux enjeux de sauvegarde d'un patrimoine éclipsé par le passé industriel de la région. Cette observation met en lumière les défis qui se posent lorsqu'on intervient dans un contexte régional où le paysage culturel, notamment dans sa dimension matérielle à l'échelle architecturale, urbaine et territoriale, est méconnu et sous-évalué par rapport aux expériences établies dans les plus grands centres, comme nous le voyons à Québec ou à Montréal.

Le processus de production de l'espace engendré par les ursulines de Trois-Rivières démontre que l'espace produit permet une interaction dynamique entre les ressources de la communauté religieuse, le développement de leurs biens fonciers et l'évolution de la ville de Trois-Rivières. De plus, le processus de production de l'espace soutient la pérennité de la communauté religieuse et a un effet direct

sur la forme urbaine, malgré la fluctuation des ressources. Les choix de continuité et de rupture témoignent des courants d'idées et des valeurs de ce milieu.

À ce titre, la suite de l'analyse morphologique diachronique des biens fonciers et de leurs cartographies permettra d'apporter un nouveau regard sur la façon dont une œuvre d'économie sociale, un « organisme à but non lucratif » comme une communauté religieuse, a géré ses propriétés afin de mener à bien sa mission sociale et culturelle au moyen de la foi religieuse. Éventuellement, le mémoire tentera d'éclairer les processus de développement du territoire et d'urbanisation au Québec, en étudiant le rôle structurant de l'institution catholique dans la formation du paysage culturel urbain de Trois-Rivières.

**BIBLIOGRAPHIE****Archives**

ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE-MER (ANOM)  
 ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE TROIS-RIVIÈRES (ASTR)  
 ARCHIVES DU MONASTÈRE DES URSULINES  
 DE TROIS-RIVIÈRES (AUTR)  
 BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC  
 (BANQ-MTR)

**Monographies**

BIVER, Paul, et Marie-Louise BIVER (1975), «La Congrégation puis Ordre des ursulines», dans *Abbayes, monastères, couvents de femmes à Paris des origines à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses universitaires de France, p. 280-290.

FERRETTI, Lucia (1999), *Brève histoire de l'Église catholique au Québec*, Montréal, Boréal, 203 p.

GAMELIN, Alain (1984), *Trois-Rivières illustrée*, Trois-Rivières, Québec, La Corporation des fêtes du 350<sup>e</sup> anniversaire, 228 p.

GAUTHIER, Pierre (1997), *Morphogenèse et syntaxe spatiale des tissus résidentiels du quartier Saint-Sauveur de Québec*, mémoire de maîtrise (architecture), Université Laval, 416 p.

GAUTHIER, Pierre (2003), *Le tissu urbain comme forme culturelle: morphogenèse des faubourgs de Québec, pratiques de l'habiter, pratiques de mise en œuvre et représentations*, thèse de doctorat (urbanisme), McGill University.

GERMAIN, Thérèse (1997), *Autrefois, les ursulines de Trois-Rivières: une école, un hôpital, un cloître*, Sillery, Québec, A. Sigier, 343 p.

GRENIER, Benoît (2012), *Brève histoire du régime seigneurial*, Montréal, Boréal, 245 p.

HARDY, René, et Normand SÉGUIN (2008), *La Mauricie*, Québec, Presses de l'Université Laval, 196 p.

MARIE-MARGUERITE, sœur (1888), *Les ursulines de Trois-Rivières: depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, tome premier, Trois-Rivières, Québec, P.V. Ayotte.

MARIE-MARGUERITE, sœur (1898), *Les ursulines de Trois-Rivières: depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, tome troisième, Montréal, A.P. Pigeon.

MARIE-MARGUERITE, sœur (1911), *Les ursulines de Trois-Rivières: depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, tome quatrième, Québec, L'Action sociale Itée.

MURATORI, Saverio (1959), *Study for an operating urban history of Venice*, Rome, Institut d'impression de l'État, Bibliothèque de l'État.

NOPPEN, Luc, et Lucie K. MORISSET (1996), *Foi et patrie: art et architecture des églises à Québec*, Québec, Publications du Québec, 179 p.

ROBERT, Daniel (1997), *Répertoire numérique détaillé des biens fonciers possédés par les ursulines à Trois-Rivières, 1697-1997*, Archives du Monastère des ursulines de Trois-Rivières (AUTR).

**Articles**

CATALDI, Giancarlo (2003), «From Muratori to Caniggia: the origins and development of the Italian school of design typology», *Urban Morphology*, vol. 7, n° 1, p. 19-34.

DUFAUX, François (2012), «Reconnaître la spiritualité des lieux: la concrétisation des valeurs immatérielles dans l'acte de bâtir le patrimoine religieux du Québec», *Études d'histoire religieuse*, vol. 78, n° 2, p. 5-24.

GRANDMONT, Josée (1998), «Les ursulines de Trois-Rivières: présence d'une communauté», *Continuité*, 77, p. 32-34.

JUTRAS, Claude (2009), «Au cœur de la ville: les ursulines de Trois-Rivières», *Cap-aux-Diamants: la revue d'histoire du Québec*, 98, p. 10-15.

LEVY, Albert (1992), «La qualité de la forme urbaine: problématique et enjeux», *Rapport pour le ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports, Secrétariat permanent du plan urbain*, p. 2-31.

MARTIN, Tania (2007), «La mouvance de la culture canadienne-française vue à travers l'évolution d'une institution catholique en région», *Canadian Historical Review*, vol. 88, n° 1, p. 41-88.

PAYEN, Carole (2015), «Industries, nuisances et définition de l'espace urbain. L'industrie papetière à Trois-Rivières (1910-1925)», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 68, n°s 3-4, p. 241-270.

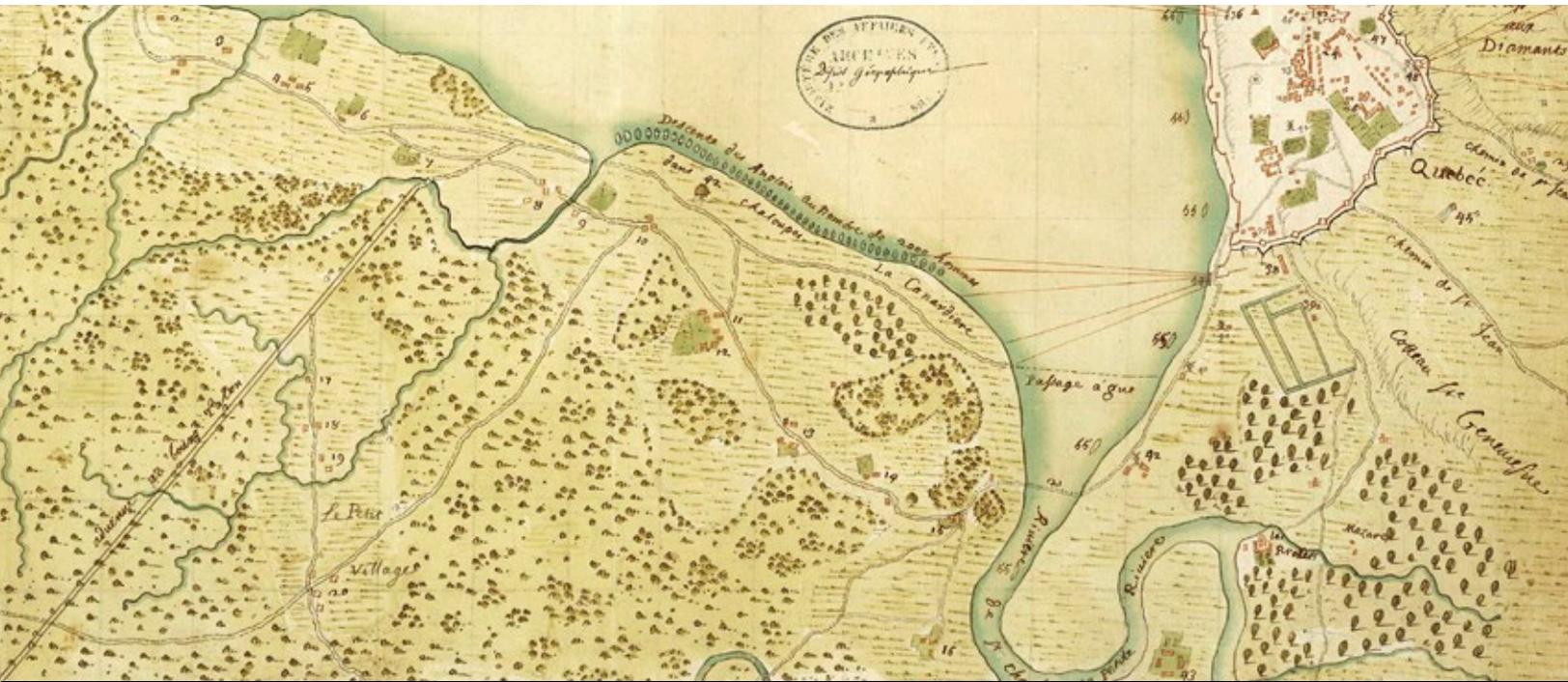
ROBERT, Daniel (1997), «Le domaine des ursulines de Trois-Rivières et l'espace urbain, XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles», *SCAP. Patrimoine trifluvien*.

TROTTIER, Louis (1968), «La genèse du réseau urbain du Québec», *Recherches sociographiques*, vol. 9, n°s 1-2, p. 23-32.

**Autres**

GOOGLE MAPS (2015), *Trois-Rivières, Digital Globe, données cartographiques*, image repérée à <https://www.google.ca/maps/place/Trois-Rivi%C3%A8res,+QC/@46.3482957,-72.5402342,2002m/data=!3m1!1e3!4m2!3m1!1s0x4cc7c8cfcf1f467d:0xb9d6b0325e28c3d2>.





# Sociétés et milieux fluviaux: une approche comparative

La vallée du Saint-Laurent (Québec) au regard de la vallée de l'Escaut  
(France), XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles

**Laëtitia Deudon**

Candidate au doctorat en géohistoire environnementale,  
Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis  
et Université de Montréal

Les paysages de rivière nord-américains et européens ont une géohistoire commune, c'est-à-dire une construction sur le temps long qui emprunte des voies parallèles. Ainsi, de part et d'autre de l'Atlantique, les sociétés ont profondément transformé les cours d'eau, les ont façonnés et dotés de différentes techniques hydrauliques pour répondre à leurs besoins, aboutissant *in fine* à la construction de territoires spécifiques. Cette métamorphose fluviale ne concerne que l'Europe à l'époque médiévale. Puis les Européens, à leur arrivée en Nouvelle-France, importent leurs techniques et leurs savoirs en matière d'aménagement fluvial, y reproduisent leurs usages et pratiques et modifient par conséquent progressivement les hydrosystèmes. Il s'agit ici, dans une

démarche d'histoire environnementale interdisciplinaire et comparative, d'analyser la relation société-environnement fluvial à travers deux terrains d'application: la vallée de l'Escaut et la vallée du Saint-Laurent, particulièrement ses affluents qui sont des rivières moyennes où se sont de préférence greffées les infrastructures fluviales. Cette démarche s'appuie sur les récents travaux parus en France et au Canada qui témoignent d'un renouvellement des approches en la matière.

## **Une recherche fluviale en renouvellement**

La recherche fluviale, depuis les trente dernières années, s'est profondément renouvelée et enrichie. En effet, celle-ci connaît depuis les années 1980-1990, tant en

Amérique du Nord qu'en Europe, un nouvel élan grâce à l'émergence de nouvelles approches, de nouvelles problématiques et de programmes de recherche qui apportent un regard neuf sur la rivière en tant qu'objet d'histoire. Avant 1980, la rivière est avant tout considérée sous des angles politiques ou économiques, en tant que frontière<sup>1</sup>, support de la navigation marchande, ou en tant que force hydraulique<sup>2</sup>, et reste peu étudiée pour elle-même. Lorsqu'elle l'est, c'est avant tout de manière géographique par des géographes<sup>3</sup>. Cette première approche répond aux préoccupations du temps. Il faut attendre les années 1970-1980 pour voir apparaître progressivement de nouvelles approches centrées davantage sur les aspects sociaux, techniques et environnementaux des cours d'eau. À ce moment, plusieurs thèses et travaux pionniers prennent pour objet central la relation société-rivière, tels que la thèse d'Anne-Marie Cocula sur la Dordogne<sup>4</sup>, l'ouvrage d'André Guillerme, *Les temps de l'eau: la cité, l'eau et les techniques*<sup>5</sup>, ou encore l'article de Jean Hamelin et de Jean Provencher sur le Saint-Laurent<sup>6</sup>. C'est néanmoins à la fin des années 1980 et durant la décennie 1990-2000 que le changement de paradigme historiographique se fait principalement sentir grâce à l'introduction de nouveaux concepts, à une préoccupation croissante à l'égard de l'environnement (Brundtland, 1987<sup>7</sup>) et à l'essor de nouveaux champs disciplinaires, comme l'histoire environnementale et l'archéologie fluviale. Désormais, le rapport société-environnement fluvial se situe au cœur des travaux scientifiques. L'objectif est de cerner la manière dont les sociétés riveraines contribuent à transformer les cours d'eau et, inversement, d'appréhender la façon dont les rivières peuvent influencer et modifier la vie des habitants ainsi que la construction des territoires (villes, campagnes, etc.). Ce profond changement a, entre autres, été permis par le duo franco-anglais C. Amoros et G.-E. Petts, respectivement écologue et géographe, qui introduisent en 1982 le concept d'hydrosystème fluvial en vertu du Programme interdisciplinaire de recherche sur

l'environnement (PIREN) Rhône<sup>8</sup>. Ce concept novateur tranche complètement avec les anciennes approches basées sur le principe de processus fluvial où la voie d'eau était essentiellement appréhendée de l'amont vers l'aval. La rivière est désormais envisagée comme un espace en trois dimensions comprenant sa dimension longitudinale (longueur) mais aussi verticale (profondeur) et transversale (largeur) en incluant ses berges, ses rives et sa plaine alluviale. À ces trois dimensions s'en ajoute une quatrième qui est la dimension temporelle, c'est-à-dire son histoire, ses dynamiques d'évolution sur la courte, moyenne et longue durée. Ces diverses dimensions du cours d'eau font partie d'un système écologique et biologique complexe, en interaction permanente avec les hommes, qui se matérialise par une anthropisation sur le temps long à toutes les échelles au gré des besoins, comme ne manquent pas de le préciser Virginie Serna et Alain Gallicé:

Le fonctionnement d'un cours d'eau, économiquement parlant, ne se réduit pas à de simples échanges commerciaux. Ses eaux, ses berges, constituent des paysages autant que les milieux spécifiques où vont s'ancrer des structures d'exploitation, d'équipements, qui vont produire ou transformer de nouveaux paysages fluviaux. Cette interdépendance du cours d'eau et de sa plaine alluviale [...] s'exprime dans le concept d'hydrosystème fluvial [...], celle d'un espace fluvial, appréhendé comme un système, pouvant être à l'origine d'installations humaines, d'aménagements techniques, d'organisation des activités économiques, sources de perturbations et de systèmes de représentations<sup>9</sup>.

Outre ce concept neuf, les préoccupations croissantes à l'égard de l'environnement et de sa préservation orientent le regard des chercheurs et contribuent à l'essor de l'histoire environnementale. Celle-ci prend *grosso modo* ses racines aux États-Unis, grâce à des historiens comme Roderick Nash et Donald Worster<sup>10</sup> qui font figure de précurseurs dans ce domaine, dès les années 1960. Ce champ disciplinaire existe donc bien avant les années 1990. Stéphane Castonguay montre qu'en France

1. L. Febvre, 1935.

2. M. Bloch, 1935.

3. J. Rousseau, 1967.

4. A.-M. Vaillières-Cocula, 1977.

5. A. Guillerme, 1983.

6. J. Hamelin et J. Provencher, 1967.

7. Le rapport Brundtland, déposé le 27 avril 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED) de l'ONU et officiellement intitulé «Notre avenir à tous» (*Our Common Future*), s'inscrit dans un contexte de montée de l'environnementalisme à un moment où l'avenir de l'environnement devient une préoccupation mondiale. Le CMED insiste sur la fragilité de l'environnement face aux conséquences de l'activité humaine et à la nécessité d'opter pour une approche intégrée et interdisciplinaire des problèmes environnementaux.

8. C. Amoros et G.-E. Petts, 1993. PIREN: programme de recherche lancé à l'échelle nationale en France en 1979 par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et le ministère de l'Environnement. L'objectif du PIREN Rhône est de réunir les spécialistes issus de différentes disciplines (écologie, hydrobiologie, géomorphologie, histoire, géographie) autour de l'étude du système fluvial rhodanien afin de comprendre la complexité de son fonctionnement et la fragilité de son équilibre. Le PIREN Rhône offre ainsi une nouvelle perspective d'application des connaissances pour permettre une meilleure compréhension et gestion de l'environnement fluvial contemporain par les gestionnaires et les aménageurs au moyen d'une démarche située entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée.

9. V. Serna et A. Gallicé, 2005, p. 15.

10. F. Locher et G. Quenet, 2009, p. 7.

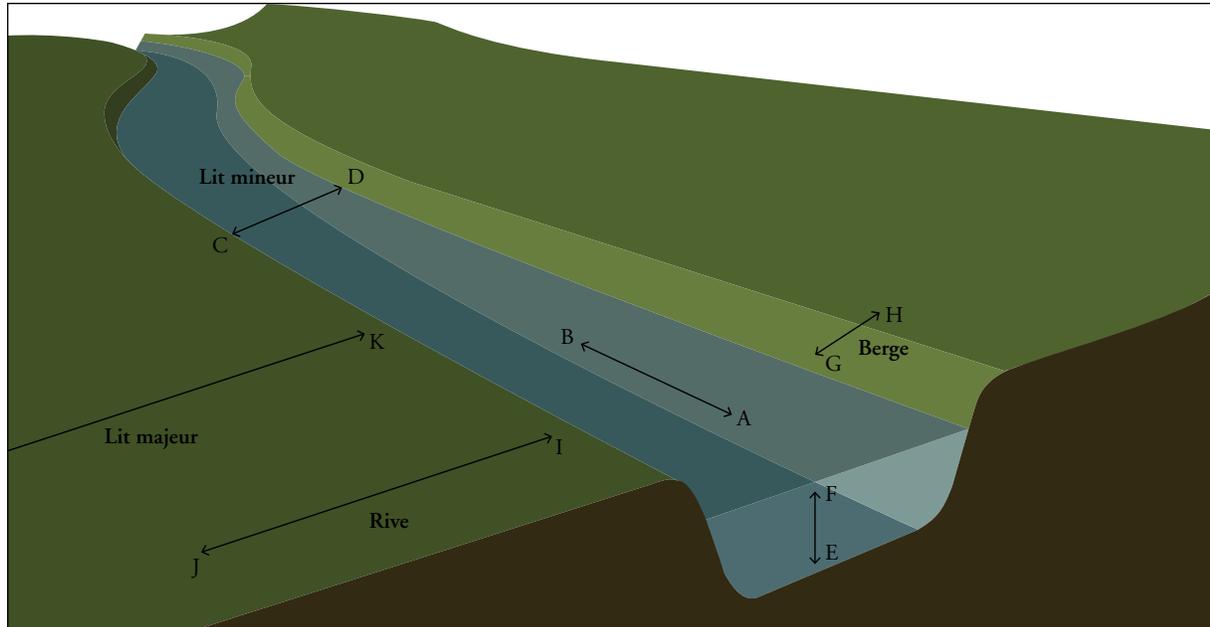


Figure 1 *La rivière, un espace en trois dimensions*

Conçu par Laëtitia Deudon et Matthieu Deltombe . Adapté de Claude Amoros et Geoffrey E. Petts, *Hydrosystèmes fluviaux*, 1993

et au Québec certains géographes comme Rodolphe de Koninck<sup>11</sup> ou Jacques Béthemont adoptent déjà une démarche d'histoire environnementale avant l'heure au sein de leurs recherches en géographie historique<sup>12</sup>. Toutefois, c'est essentiellement depuis trente ans que les travaux se sont considérablement multipliés, notamment en France, avec le lancement du programme scientifique Histoire de l'environnement par le CNRS-PIREN de 1986 à 1991, présidé par Robert Delort<sup>13</sup>. Il s'agit là d'étudier dans le temps long les relations de l'organisme humain avec le monde extérieur environnant ou, pour simplifier, la relation homme-milieu. Y réside un intérêt privilégié pour les cours d'eau, avec lesquels l'homme entretient un lien étroit, depuis la Préhistoire jusqu'à aujourd'hui. Les chercheurs québécois et canadiens ont rejoint ce mouvement dans le contexte notamment de l'essor d'une histoire urbaine environnementale qui analyse les interrelations entre espace construit, espace social et espace naturel avec, par exemple, les notions d'exploitation et de domestication de l'espace par les sociétés et, très récemment, les risques. Pour la période contemporaine, Michèle Dagenais et Stéphane Castonguay figurent parmi les principaux spécialistes en histoire environnementale au Québec avec plusieurs travaux sur les rivières et l'eau<sup>14</sup>. Ainsi, en Europe comme en Amérique du Nord, de nombreuses thèses, des ouvrages

collectifs, des articles et des manifestations scientifiques voient le jour pour venir souligner ce renouveau historiographique. Ces travaux s'inscrivent le plus souvent dans une démarche interdisciplinaire, diachronique et, depuis récemment, comparative. On assiste effectivement depuis une dizaine d'années à l'émergence de travaux comparatifs avec, d'une part, des comparaisons entre les rivières d'Europe<sup>15</sup> et, d'autre part, entre les rivières d'Europe et d'Amérique du Nord. L'ouvrage *Urban Rivers. Remaking Rivers. Cities and Space in Europe and North America*, dirigé par Stéphane Castonguay et Matthew Evenden, sur la rivière industrialisée<sup>16</sup>, celui de Christof Mauch et Thomas Zeller intitulé *Rivers in History, Perspectives on Waterways in Europe and North America*<sup>17</sup>, ou encore le récent colloque sur les zones humides nord-américaines et européennes, organisé par le Groupe d'histoire des zones humides à l'été 2013 aux Universités Laval et de Dalhousie, dont les actes ont été récemment publiés dans les *Cahiers de géographie du Québec*<sup>18</sup>, sont des exemples de ces nouveaux travaux comparatifs qui s'insèrent dans un décloisonnement scientifique récent. L'idée est de partir d'un objet pour le décliner au sein de plusieurs espaces afin de dégager les points communs et les différences visibles pour chacun de ceux-ci. Ces recherches ouvrent la voie vers de nouvelles perspectives et autorisent ainsi une comparaison entre la France et le Canada qui permet de valider ou non une approche environnementale dans

11. R. De Koninck, 1970.

12. S. Castonguay, 2006.

13. C. Beck et R. Delort, 1993.

14. S. Castonguay et M. Dagenais, 2011; S. Castonguay, 2006; M. Dagenais, 2011.

15. S. Ciriaco, 2006

16. S. Castonguay et M. Evenden, 2012.

17. C. Mauch et T. Zeller, 2008.

18. M. Francomme et B. Sajaloli, 2015.

cette optique. Ces travaux font pour la plupart appel à une démarche de recherche spécifique et accordent une attention particulière à la méthodologie que nous avons suivie.

### **Une démarche de recherche décloisonnée entre approche comparative, diachronique et interdisciplinaire**

Conformément aux récents travaux énoncés précédemment, notre travail de recherche s'effectue avant tout selon une démarche comparative visant à analyser les transformations du paysage fluvial au sein de deux portions de vallées, l'une en France, l'Escaut de Valenciennes à Condé, et l'autre au Canada, le Saint-Laurent de Montréal à Québec. Par là, il s'agit de voir, dans un premier temps, comment se traduit l'aménagement fluvial et, de manière générale, le rapport société-rivière dans les deux cas. Dans un second temps, cette démarche permet de dégager les points communs et les différences visibles au sein de ces deux espaces. Ce raisonnement comparatif s'articule à l'échelle de la vallée afin de prendre en compte toutes les dimensions de l'hydrosystème fluvial et de traiter l'espace à la fois urbain, péri-urbain et rural, tout en incluant les affluents et les zones humides qui détiennent un rôle à part entière dans l'évolution de la morphologie fluviale. L'étude porte essentiellement sur les petits et moyens tributaires du Saint-Laurent (rivière Saint-Pierre, rivière Batiscaun, etc.), afin de rendre ces territoires, aux propriétés hydrogéographiques différentes, comparables à ceux du réseau hydrographique de l'Escaut. Pour pouvoir embrasser cette évolution, l'étude envisagée s'effectue sur le temps long, ici du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'abord de rendre compte des processus de transformations des cours d'eau et de les comparer, mais surtout de dégager les rythmes et les temporalités d'aménagement caractérisant les deux territoires concernés, là encore dans une visée comparative. De surcroît, l'étude fluviale recourt le plus souvent à une démarche interdisciplinaire faisant intervenir histoire, géographie et archéologie. Les sources sont ainsi utilisées de manière complémentaire pour construire un discours interdisciplinaire. Les sources écrites, cartographiques, iconographiques et les données archéologiques sont mises à contribution pour permettre une recherche la plus complète et précise possible.

### **Sources et méthodologie**

Les sources pour étudier les rapports entre les sociétés et les milieux fluviaux en France et au Québec sont nombreuses, de nature variée et complémentaire. L'exploration des fonds d'archives franco-canadiens et des bibliothèques permet de constituer un corpus documentaire diversifié comprenant des sources écrites, cartographiques et

iconographiques<sup>19</sup>. Malgré leur richesse d'information, celles-ci comportent des lacunes et des silences sur certains points, notamment pour la vallée laurentienne. Les principales sources écrites sont les suivantes : les ordonnances et correspondances des intendants du Hainaut<sup>20</sup> et de la Nouvelle-France, les mémoires et les rapports des ingénieurs-hydrauliciens, les actes de la pratique (chartes, baux, transactions, testaments) des autorités laïques et des communautés religieuses (Archives des jésuites, Archives des sulpiciens de Montréal, etc.), les documents judiciaires (procès, règlements issus des fonds des tribunaux judiciaires), les écrits relatifs à la police des Eaux et Forêts et des Ponts et Chaussées, les comptes de travaux (voirie, meunerie, navigation pour les villes de Montréal et de Valenciennes), les placards, les lettres et les requêtes émises par des particuliers, les chroniques, etc. Parmi les sources cartographiques et iconographiques figurent les cartes, plans, coupes, vues en perspective, croquis, dessins, aquarelles, terriers, extraits des différents fonds et qui permettent de localiser les cours d'eau et leurs aménagements, ainsi que les activités riveraines (pêche, navigation) à différentes échelles (bassin hydrographique, ville, faubourg, seigneurie, lieu-dit, bâtiment). À ces sources archivistiques s'ajoutent les données archéologiques issues des campagnes de fouilles menées en France et au Québec, à proximité de cours d'eau anciens et actuels, débouchant sur la production de rapports d'opération comprenant des plans, des photographies ainsi que le détail des vestiges mis au jour<sup>21</sup>.

19. Les principaux fonds exploités concernant la vallée de l'Escaut sont ceux des Archives municipales de Valenciennes (AMV), des Archives départementales du Nord (ADN), des Archives nationales (AN) et de la Bibliothèque nationale de France (BNF). Les fonds utilisés pour l'étude de la vallée laurentienne sont essentiellement issus des archives de la Ville de Montréal (AVM), de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), de Bibliothèque et Archives Canada (BAC), des Archives nationales d'outre-mer (ANOM), de la Bibliothèque nationale de France et des Archives du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal (ASSSM).

20. Le Hainaut est un ancien comté situé en marge septentrionale du royaume de France qui correspond à la région autour de Valenciennes et de Mons et qui comprend de nombreuses localités le long de la rivière de l'Escaut. Au XVII<sup>e</sup> siècle, une partie du Hainaut est rattachée au royaume de Louis XIV après la Conquête française et le traité de Nimègue de 1678. Le Hainaut est aujourd'hui situé à cheval sur la frontière franco-belge.

21. Pour le Canada, nous avons notamment utilisé les rapports et les archives des fouilles de la tannerie de la rue Saint-Vallier et de l'îlot des Palais réalisées dans la basse-ville de Québec à proximité de la rivière Saint-Charles. Pour la France, nous avons passé en revue les rapports de fouilles menées par le Service archéologique de Valenciennes en bordure de l'ancien lit de l'Escaut, entre autres près de la rue de l'Intendance, ainsi que les données de la fouille programmée de Condé-sur-l'Escaut où nous travaillons depuis 2012, ce qui nous a permis des observations et des clichés directement sur le terrain.

Cette approche de la rivière par l'utilisation de sources complémentaires issues de différentes disciplines s'inscrit dans la lignée des travaux des historiens spécialistes des cours d'eau, tels que Virginie Serna et Laurent Lespez<sup>22</sup> qui, en plus d'être interdisciplinaires et diachroniques, accordent une place particulière à la méthodologie.

En accord avec ces récents travaux, un intérêt particulier est porté dans notre recherche à la méthodologie utilisée pour étudier la rivière. Les considérations méthodologiques sont fondamentales dans ce type de recherche à grande échelle pour trouver puis organiser les informations récoltées, permettre une meilleure exploitation des sources, faciliter leur lisibilité, établir des correspondances entre les éléments et les documents, ainsi que la transmission des résultats obtenus. Au-delà de cet aspect, un des objectifs est de concevoir un cheminement méthodologique pour étudier la rivière qui soit généralisable à n'importe quel cours d'eau. D'abord, en termes de sources, il s'agit de lister des matériaux à disposition pour étudier la rivière, pouvant servir ensuite de base documentaire pour l'étude d'autres cours d'eau ou d'autres aspects. Ensuite, une des étapes essentielles est la constitution de bases de données relationnelles qui offrent la possibilité de dresser un inventaire des sources, d'une part, et des équipements fluviaux recensés dans les vallées de l'Escaut et du Saint-Laurent, d'autre part, une fois l'analyse des documents effectuée. Chaque base comporte plusieurs entrées qui renseignent sur différentes informations à connaître sur chaque aménagement, à savoir le nom de l'aménagement, le type, la localisation, la fonction, le statut, le ou les matériaux, les sources qui l'abordent et le ou les acteurs à l'origine de cet aménagement. Ces entrées sont reliées les unes aux autres grâce à un système d'identifiant unique (ID\_source, ID\_aménagement, ID\_localité, etc.). Les aménagements, une fois saisis dans la base, sont regroupés sous forme de liste par type d'équipement. Ils disposent également d'une fiche personnalisée sous forme de formulaire. Une fois inventoriés, les équipements fluviaux peuvent être géoréférencés grâce au logiciel QGIS qui est un système d'information géographique. Grâce à un système de calques, les cartes anciennes et actuelles peuvent être superposées, permettant ainsi d'obtenir les coordonnées géographiques d'aménagements ou d'un tronçon de rivière et de les localiser ainsi précisément dans l'espace pour mieux comprendre l'évolution des trajectoires paysagères.

Par ailleurs, au niveau méthodologique, les chercheurs en histoire de l'environnement recourent progressivement aux représentations en trois dimensions et aux modèles numériques de terrain qui favorisent à la fois la compréhension scientifique et la diffusion des résultats de recherche à des fins pédagogiques. Grâce aux cartes et

aux plans dressés par les ingénieurs et les hydrographes, certains aménagements fluviaux et tronçons de rivière peuvent ainsi être représentés en trois dimensions. Cela permet, dans une approche comme la nôtre, de visualiser concrètement les formes des aménagements et des cours d'eau et d'appréhender leur dynamique d'évolution au cours du temps. Enfin, l'étude de la rivière se double également d'une enquête de terrain afin d'obtenir des informations complémentaires absentes des sources en étudiant les vestiges encore présents (friches hydrauliques, etc.).

Cette démarche répond à des objectifs précis qui visent entre autres, dans une approche d'histoire environnementale, à comprendre la nature, l'évolution et les dynamiques de construction des paysages fluviaux par l'analyse des infrastructures hydrauliques sur une longue durée. Il s'agit ensuite, dans une optique comparative, d'une part d'établir les points communs et les différences entre la France et le Québec en termes de formes, d'objectifs, d'acteurs et d'enjeux et, d'autre part, de déterminer les rythmes et les temporalités d'aménagement au sein de chaque espace. Enfin, l'étude tente de cerner l'influence de la rivière sur l'organisation spatiale et sociale et vice-versa, ainsi que de démontrer le rôle des rapports sociaux dans l'aménagement et la structuration des territoires.

L'étude de ces diverses sources, à la lumière des problématiques précédemment évoquées, a permis de fournir un certain nombre de résultats préliminaires concernant la transformation des deux portions de vallées mises en perspective.

### **La construction du paysage fluvial dans la vallée du Saint-Laurent et de l'Escaut**

Qu'il s'agisse de la vallée de l'Escaut ou de celle du Saint-Laurent, certaines formes d'aménagement s'avèrent communes entre les deux vallées, malgré leur différence hydrologique. En effet, les Français, à leur arrivée dans le Nouveau Monde, importent leur « bagage » technique qu'ils appliquent sur ce territoire nouvellement conquis et procèdent à une redéfinition du paysage qui affecte directement les cours d'eau<sup>23</sup>. Ils dotent ainsi les rivières de la Nouvelle-France des principaux équipements et procédés d'aménagement fluvial mis au point par les ingénieurs du temps sur les cours d'eau de la métropole, à savoir les ponts, canaux, écluses, moulins, digues, mais aussi les redressements, dérivations, captages et autres travaux. Toutes ces infrastructures rendent compte d'un processus de transfert des techniques européennes de transformation de l'environnement de la métropole vers l'empire colonial, à des échelles de temps et d'espace distinctes.

22. L. Lespez, 2012; V. Serna, 2013.

23. C. Coates, 2003.

## Des équipements fluviaux communs

### Les ponts

Le pont constitue le principal équipement fluvial présent dans les vallées scaldienne et laurentienne. Il est l'édifice essentiel qui permet le franchissement des cours d'eau et, par là, la libre circulation des individus et des biens sur le territoire. De surcroît, cet aménagement primordial laisse une empreinte durable dans tout paysage fluvial, comme le fait remarquer à juste titre Virginie Serna :

Le pont est l'un des équipements les plus remarquables du paysage fluvial. Sa traversée du fleuve lui confère un premier rôle, celui du douanier en limite frontalière, qu'il assume parfaitement surtout lorsque sa construction, en pierre et non plus en bois, lui permet de s'asseoir solidement en rivière [...]. Sa double nature, celle d'être à la fois barrage et cheminement transversal, lui assure une pérennité dans le paysage [...] <sup>24</sup>.

En accord avec cette logique, c'est tout naturellement le dispositif que l'on retrouve le plus greffé aux rivières des vallées du Saint-Laurent et de l'Escaut. Ainsi, entre Trois-Rivières et Québec, environ 28 ponts ont été dénombrés aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, tous cours d'eau confondus, et approximativement 40 entre Valenciennes et Condé à la même période, sur l'Escaut et ses affluents. Il s'agit principalement de ponts en bois dans la vallée laurentienne, car ce matériau y est présent en grande quantité et peu coûteux, alors que les matériaux sont plus diversifiés du côté de l'Escaut entre bois, pierre et brique. Ces ponts étant des équipements de premier ordre, leur construction est souvent exécutée par les communautés rurales elles-mêmes dans les deux cas, sur leurs propres fonds. Il en est ainsi, en 1762 dans la paroisse française de Bruay, sur l'Escaut, ou en 1745 dans la paroisse canadienne de Portneuf, où les habitants s'entendent pour faire ériger un pont pour assurer la communication, le passage des bêtes et des denrées. Dans la ville et sa banlieue, la présence de certains ponts illustre les relations ville-campagne et les interdépendances, comme le prouvent les requêtes écrites des riverains à l'attention des intendants, des instances locales (prévôts, échevins et magistrats pour l'Escaut) et des grands voyers du Hainaut et de la Nouvelle-France <sup>25</sup>. De cette façon et de la même manière, les habitants situés dans les faubourgs de Valenciennes et de Québec demandent aux autorités de pouvoir édifier un pont pour

acheminer leurs marchandises et denrées de la campagne à la ville. Les ponts répondent donc aux mêmes utilités et enjeux en France comme en Nouvelle-France. Ils possèdent par ailleurs une architecture assez similaire, du moins pour ce qui est des ponts de bois, comme l'illustrent les deux plans de la page suivante :

Cela témoigne d'une relative reproduction des techniques, de l'Europe vers l'Amérique du Nord, en matière d'ouvrages d'art, qui concerne d'abord les ouvrages les plus rudimentaires aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, puis les infrastructures plus complexes au XIX<sup>e</sup> siècle.

### Les moulins et les forges hydrauliques

Outre le pont, du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, l'équipement le plus important au sein des deux vallées est le moulin à eau. Il s'agit d'un élément inhérent au paysage fluvial en Europe, dès l'époque médiévale, puis en Amérique du Nord à la période moderne puisque les moulins y sont implantés en grand nombre en Nouvelle-France lors du régime seigneurial choisi comme mode de gestion du territoire, en vigueur jusqu'en 1854 <sup>26</sup>. Ce transfert des techniques hydrauliques à des fins productives est entre autres permis par la présence d'ingénieurs et d'artisans spécialisés venus de France pour transmettre leur savoir-faire en matière d'hydraulique en Nouvelle-France <sup>27</sup>. Dans ce contexte, 28 moulins à eau sont recensés sur les cours d'eau entre Trois-Rivières et Québec et 3 à Montréal aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. De Valenciennes à Condé, on compte approximativement 20 moulins à eau, dont 16 dans Valenciennes et sa banlieue, 2 à Condé et 2 au village de Fresnes. De part et d'autre, ces moulins ont différents usages. Les moulins à farine sont ainsi nombreux sur les deux espaces considérés, mais il existe d'autres types de moulins, comme les moulins à scie, les moulins à huile ou tordoires, les moulins à foulon, les moulins des forges hydrauliques et, plus tardivement au XIX<sup>e</sup> siècle, les moulins à papier. Certains occupent des fonctions conjointes, tels le moulin « à farine et à scie » de Joseph Plamondon sur la petite rivière Saint-Charles en 1799 <sup>28</sup>, ou les moulins du faubourg Notre-Dame qui comprennent un « moulin à écorce », des moulins à blé et une « roüe de foulon » <sup>29</sup>. La quantité d'eau amenée aux roues de moulin est dans chaque cas régulée par un système de vannes de contrôle du débit.

24. V. Serna, 2006, p. 43.

25. AMV, DD 390, *Lettre du magistrat à M. Esterhazy, au sujet du pont dit de St Roch et de son utilité*, 12 juin 1788 et Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ-QC), E21, S64, SS5, SSS5, D379, *Procès Verbal pour un pont sur la Rivière Saint-Charles*. Banlieue de Québec, 11 juillet 1790. Ces deux lettres expliquent l'importance primordiale des ponts pour assurer la liaison entre les faubourgs et la ville, ici Valenciennes et Québec, afin d'acheminer les denrées et de permettre la venue de ses habitants en ville au marché, à la messe, etc.

26. M. Bloch, p. 554.

27. C'est par exemple le cas pour les forges hydrauliques du Saint-Maurice, établies dans les années 1730 à Trois-Rivières, et pour lesquelles un maître champenois, Olivier de Vezin, est recruté en France par l'intendant Hocquart pour assurer leur fonctionnement (R. Samson, 1998). Les forges du Saint-Maurice sont actionnées par des roues hydrauliques selon le savoir-faire traditionnel visible en France au XVIII<sup>e</sup> siècle.

28. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ-QC), E21, S64, SS5, SSS6, D1336.

29. ADN, C 9367.

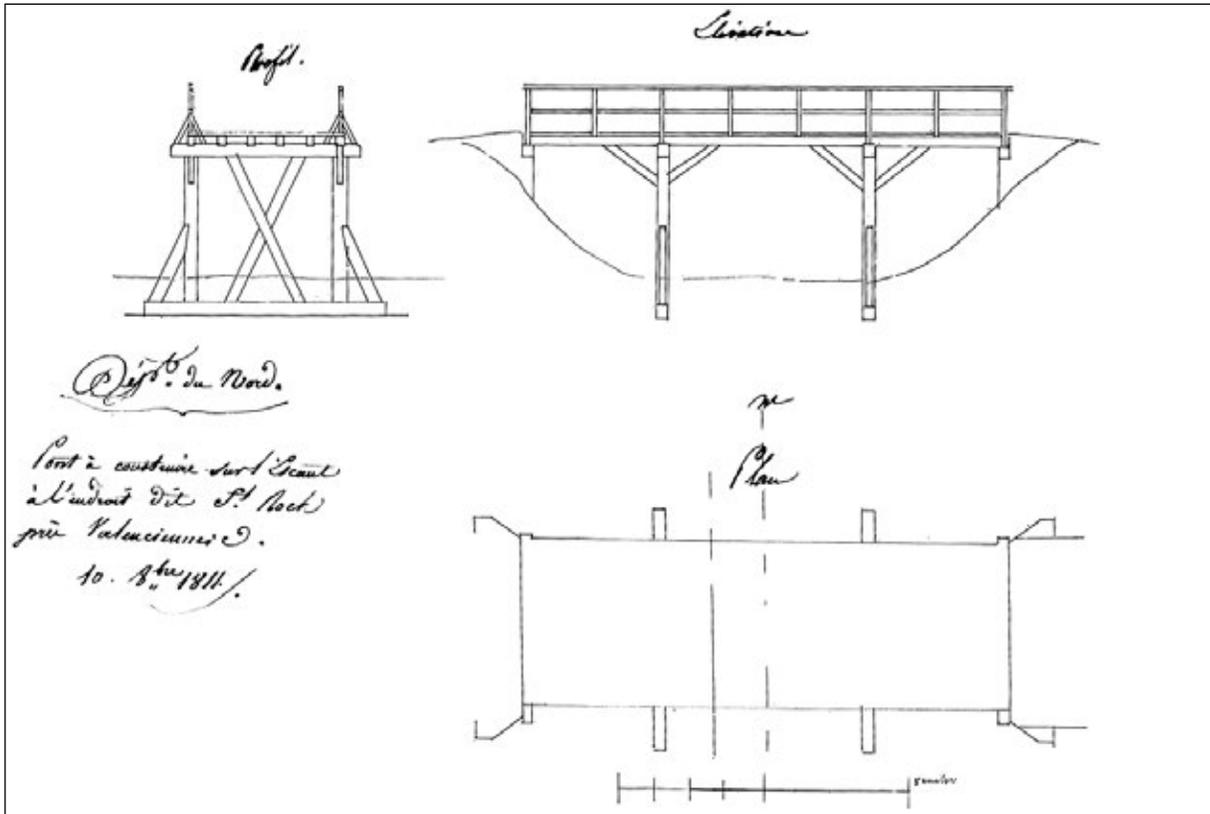


Figure 2 Plan, profil et élévation du pont Saint-Roch à Valenciennes (France) projeté en 1811, situé sur cours de l'Escaut Archives nationales, F-21-1893

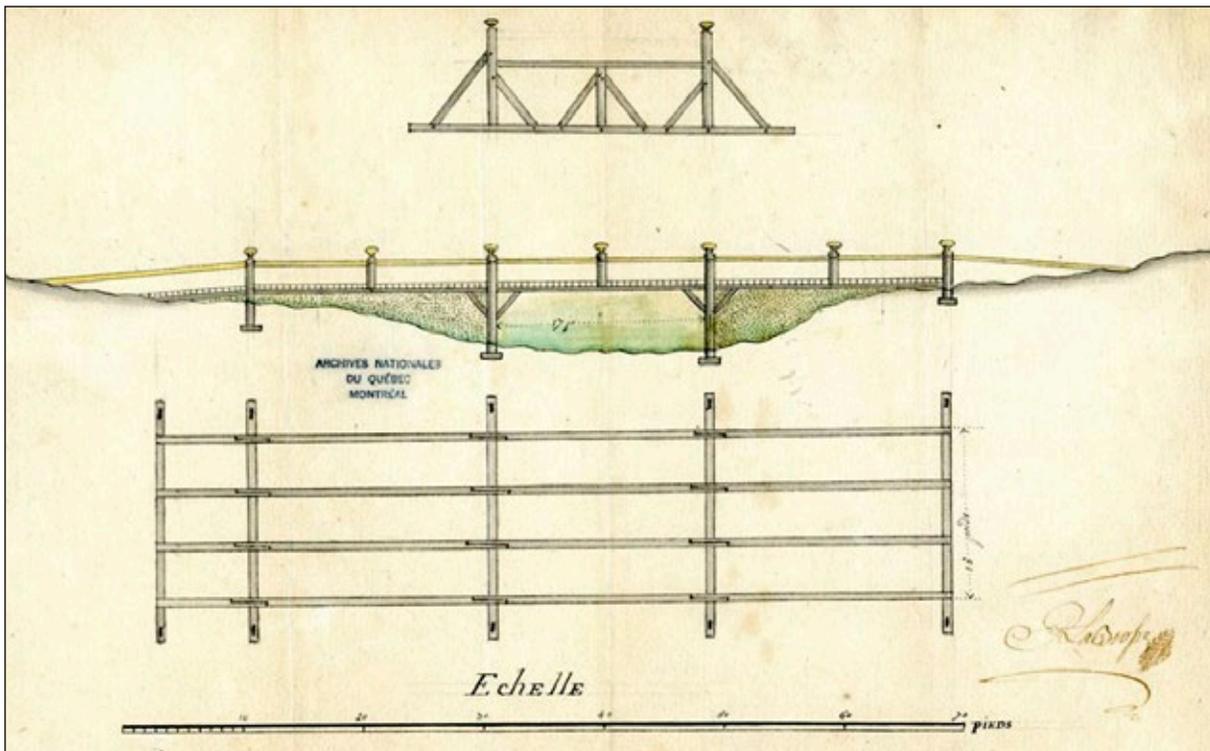


Figure 3 Plan, profil et élévation du pont du ruisseau Prudhomme à Montréal, 1758 Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ-VM), CA601S033SS1D1P5.

### Les écluses, vannes et barrages

Au sein des deux vallées, écluses, vannes et barrages viennent très tôt modifier le cours des rivières pour en contrôler le débit. Dans la vallée laurentienne, les vannes servent d'abord à l'alimentation des moulins aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, puis à la navigation au XIX<sup>e</sup> siècle. Dans la vallée de l'Escaut, écluses et vannes ont des usages plus diversifiés : l'approvisionnement des moulins et autres métiers du bord de l'eau, la navigation, la maîtrise des inondations défensives et le drainage. Des batardeaux et des barrages sont également construits pour barrer le cours des eaux, comme c'est le cas sur la rivière Beauport en banlieue de Québec en 1792<sup>30</sup> et à Condé aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

### Les canaux et les fossés

Les canaux font partie intégrante du paysage fluvial nord-américain et européen. À la période moderne, nombre de traités d'hydraulique rédigés par les savants et les ingénieurs accordent une place prépondérante à l'étude des canaux, tels Vitruve, Léonard de Vinci ou encore Vauban. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, leur nombre s'accroît considérablement. Ils sont considérés comme une réponse à tous les problèmes et comme un outil de mise en valeur du territoire. Le canal quadrille ainsi l'espace européen, mais s'exporte aussi dans les colonies d'Amérique du Nord où les ingénieurs venus d'Europe tentent d'appliquer leur savoir en la matière.

Il existe plusieurs types de canaux : les canaux de drainage ou d'irrigation, les canaux d'évacuation des eaux usées et les canaux de navigation. L'examen attentif des sources écrites, cartographiques et archéologiques montre la place non négligeable qu'occupent des canaux et des fossés artificiels dans le paysage de la vallée de l'Escaut, mais aussi de la vallée du Saint-Laurent où cette technique hydraulique est également importée en s'adaptant aux réalités locales. En milieu péri-urbain et rural, les canaux d'irrigation et de drainage sont nombreux et ont pour fonction principale l'assèchement des terres, des prairies et des marais afin de les rendre exploitables. Ces canaux sont le plus souvent des fossés en terre rectilignes organisés en réseau qui drainent les sols et s'évacuent *in fine* dans un cours d'eau. Entre Valenciennes et Condé au XVIII<sup>e</sup> siècle, 24 grands canaux principaux sont présents, complétés par une infinité de canaux secondaires et de fossés qui strient et artificialisent complètement le paysage de la vallée de l'Escaut. Dans la vallée laurentienne, l'empreinte de ces canaux est nettement moins marquée, mais tout de même présente puisque la plupart des parcelles sont délimitées par des fossés qui ont pour double fonction le bornage et le drainage des terres. D'autres canaux existent pour le captage et l'approvisionnement en eau, comme c'est

par exemple le cas en 1704 pour le moulin des Jésuites en banlieue de Québec où les religieux sont autorisés à creuser un canal pour capter les sources et détourner les eaux d'un ruisseau afin d'alimenter leur moulin banal. En milieu urbain, canaux et rivières canalisées sont nombreux. Il s'agit souvent de canaux en dur, en pierre ou en brique, utilisés pour drainer les rues et évacuer les eaux domestiques, artisanales et pluviales, mais également parfois de buses de bois. En Europe, les canaux existent en ville dès le Moyen Âge et se développent parallèlement à la croissance urbaine. À Valenciennes, les canaux urbains sont intimement liés à l'histoire de la ville. Ville d'eaux assise sur une cuvette marécageuse, elle nécessite très tôt la construction de canaux pour assécher son sol. Ces percées artificielles accompagnent la croissance urbaine de la cité médiévale dès le XI<sup>e</sup> siècle où plusieurs canaux sont creusés autour de chaque nouveau quartier. Les principaux canaux sont le canal de Balhaut, le canal de l'Ordon, le canal des Carmes, le canal Sainte-Catherine, le canal du Grand et du Petit Bruille, le canal des Récollets et le canal des Viviers, pourvus chacun de diverses fonctions. Ces canaux maçonnés *intra-muros* sont présents sur les cartes des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, période où ils commencent progressivement à être comblés au nom de l'hygiène et de la salubrité publique. Du côté canadien, le territoire des villes de Montréal et Québec est marqué par les canaux. À Québec, il est fait mention à plusieurs reprises dans les sources écrites de la présence de canaux de pierre et de bois censés écouler les eaux, tel en 1731 près de la rivière Saint-Charles ou en 1750 dans la rue Saint-Flavien où une ordonnance de l'intendant Bigot confirme la construction d'un « canal de pierre d'un pied en quarré et recouvert de pièces de cèdre » servant à assécher les rues Saint-François, Saint-Flavien et Saint-Joachim de la basse-ville<sup>31</sup>. À Montréal, dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, les documents des juges de paix font état du creusement de nombreux canaux et d'aqueducs pour évacuer les eaux domestiques depuis les propriétés des particuliers jusqu'à la petite rivière Saint-Pierre, qui traverse toujours la ville de Montréal avant d'être elle-même transformée à partir de 1831 en canal collecteur souterrain<sup>32</sup>, là aussi pour des questions de salubrité publique dans un contexte de montée de la pensée hygiéniste visible à l'échelle occidentale. De surcroît, de part et d'autre de l'Atlantique, les rivières tendent elles-mêmes à devenir des canaux à grande échelle, comme c'est le cas pour la rivière de l'Escaut à Valenciennes et la rivière Saint-Pierre à Montréal. La canalisation de ces cours d'eau afin de les rendre navigables est une entreprise commune dans les deux villes où la navigation marchande constitue un enjeu économique de taille pour le développement urbain. La volonté de canaliser l'Escaut est attestée dès 1614 et

30. BANQ-QC, CN301, S208, D13146.

31. ANC, MG8-A6, vol. 20, p. 17-20.

32. D. Fougères, 2006.

dès 1680 pour la rivière Saint-Pierre avec le creusement du canal de Lachine. Toutefois, ces deux projets de canalisation sont soumis à d'importantes controverses parmi les riverains.

L'Escaut, fleuve de plaine du nord de la France, prend sa source en Picardie puis traverse les villes de Cambrai, Bouchain, Valenciennes et Condé avant de se diriger vers la Belgique et les Pays-Bas. Il n'est cependant navigable qu'à partir de Valenciennes grâce aux apports des eaux de la Rhônelle, son affluent qui traverse la ville. Dès l'aube du XVIII<sup>e</sup> siècle, les autorités de Cambrai envisagent de rendre l'Escaut navigable de Valenciennes à Cambrai pour bénéficier également des avantages commerciaux, mais Valenciennes, grande concurrente de Cambrai, s'oppose longtemps à ce projet qui voit néanmoins le jour et se termine en 1782, date où les premiers bateaux arrivent au port de Cambrai. Les travaux de canalisation se poursuivent ensuite aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

La rivière Saint-Pierre, quant à elle, prend sa source à l'ouest de l'île de Montréal, s'élargit pour devenir le lac Saint-Pierre ou lac à la Loutre, s'assèche et s'interrompt pour devenir ensuite ce qui est appelé par les contemporains la Petite Rivière (Saint-Pierre) qui se jetait dans le Saint-Laurent à Montréal à la hauteur de la Pointe-à-Callière. Dès 1670, l'abbé Fénélon, frère bâtard de l'archevêque de Cambrai (nord de France), songe à effectuer des travaux de canalisation pour supprimer cette coupure de la rivière afin de percer un canal direct qui permettrait aux bateaux d'éviter les rapides de Lachine, réputés pour leur dangerosité. C'est Dollier de Casson, supérieur de l'Ordre de Saint-Sulpice, qui mettra le projet à exécution. Il propose ainsi vers 1680 de creuser un canal, le canal de Lachine, avec deux objectifs : approvisionner en eau les moulins de la ville et permettre la navigation<sup>33</sup>.

Néanmoins, les travaux sont longs et coûteux puis sont interrompus pour cause de roc dans le sol, éventualité qui n'avait pas été anticipée. L'ingénieur français Gédéon de Catalogne est jugé responsable et est calomnié pour son manque de rigueur puisqu'il « aurait oublié de sonder le terrain » pour connaître la composition géologique du sol<sup>34</sup>. Le sulpicien se contente alors de faire creuser un canal de 1 000 toises, soit 1,8 km, et d'autres petits canaux. Ce n'est finalement qu'en 1825 que le canal de Lachine sera achevé après différentes phases de travaux. Cela illustre un profond décalage entre les attentes européennes et la réalité du terrain canadien qui nécessite certaines adaptations et montre par là les limites du transfert de techniques plaquées d'un lieu à l'autre sans prise en compte des propriétés de chaque territoire.

### **Les modifications de tracés: endiguement et redressement des lits**

Les travaux de canalisation s'accompagnent le plus souvent de modifications de la morphologie fluviale par l'endiguement et le redressement des cours d'eau. Lors des travaux de canalisation de l'Escaut à Valenciennes et de la rivière Saint-Pierre à Montréal, plusieurs travaux de redressement sont effectués sur ces deux rivières afin de supprimer certains méandres. L'objectif de ces coupures est de créer un chenal rectiligne facilitant l'écoulement des eaux et le passage des bateaux. Ces transformations s'accompagnent de travaux d'endiguement pour borner les lits et éviter leur divagation. Les digues, en terre, en bois ou maçonnées, peuvent également avoir fonction de barrière contre les inondations, comme c'est le cas pour la grande « muraille » de la basse-ville de Québec et entre Valenciennes et Condé.

Il ressort que le cours des rivières de la vallée du Saint-Laurent et de celle de l'Escaut est modifié par de nombreuses infrastructures hydrauliques et autres procédés de transformation de la morphologie fluviale, qui attestent d'un transfert des techniques entre l'Europe et le Nouveau Monde. Néanmoins, cette métamorphose du paysage fluvial s'effectue de façon différentielle en France et au Canada avec un nombre, une répartition et un rythme d'aménagement divergents entre les deux espaces, en lien direct avec les logiques de peuplement et d'occupation du territoire.

### **Un nombre, une répartition et un rythme d'aménagement divergents**

Les deux bases de données constituées démontrent que les équipements fluviaux ne sont pas présents dans les mêmes proportions dans les deux vallées. La vallée de l'Escaut demeure bien plus artificialisée que la vallée laurentienne à bien des égards, en raison d'une population peu nombreuse en Nouvelle-France. Le nombre de moulins est toutefois plus important au Canada du fait du régime seigneurial, qui perdure jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, et de la dispersion des seigneuries et des habitants sur le territoire. Si leur nombre est différent, leur répartition l'est aussi. L'étude des sources écrites et cartographiques fait état d'une distribution spatiale divergente des équipements fluviaux entre la vallée de l'Escaut et la vallée du Saint-Laurent. Dans la vallée laurentienne, ponts et moulins se situent principalement en milieu rural dans les diverses seigneuries éparpillées sur le territoire, alors que, sur l'Escaut, ces deux équipements sont présents principalement en ville et peu en campagne. Cette divergence est principalement due aux logiques de peuplement avec, en France, un habitat groupé et, en Nouvelle-France, un habitat dispersé. Si les cours d'eau canadiens sont moins aménagés aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, on observe un processus de rattrapage au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, moment où le nombre de ponts explose à Montréal et où

33. P. Rousseau, *Notes historiques*, 1680-1733, f° 3-4.

34. P. Rousseau, *Notes historiques*, 1680-1733, f° 5.

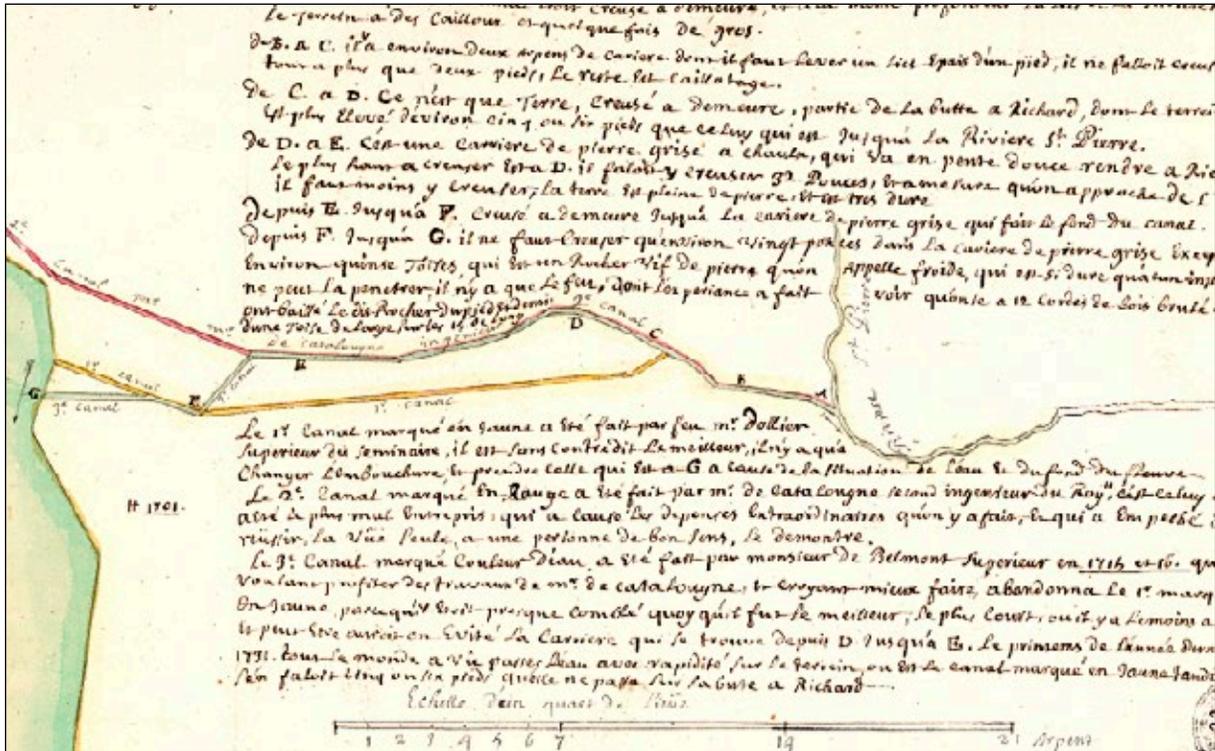


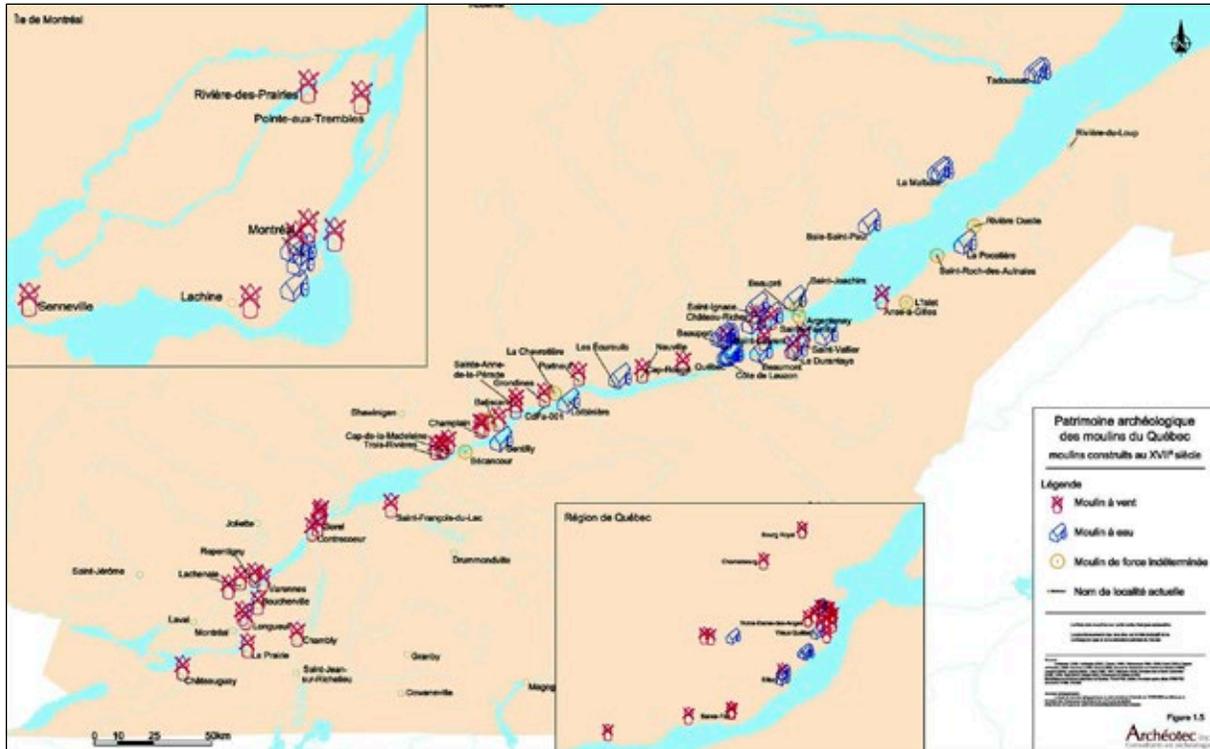
Figure 4 Plan du canal de Lachine en amont de la rivière Saint-Pierre, XVIII<sup>e</sup> siècle  
 Archives nationales d'outre-mer, FR CAOM F3/290/66.

la quantité de moulins à eau s'accroît considérablement dans tout l'axe laurentien. *A contrario*, à la même date, le nombre de ponts et de moulins sur l'Escaut se stabilise, voire diminue, selon une logique contraire. Cela atteste de temporalités d'aménagement divergentes observables grâce à l'approche diachronique.

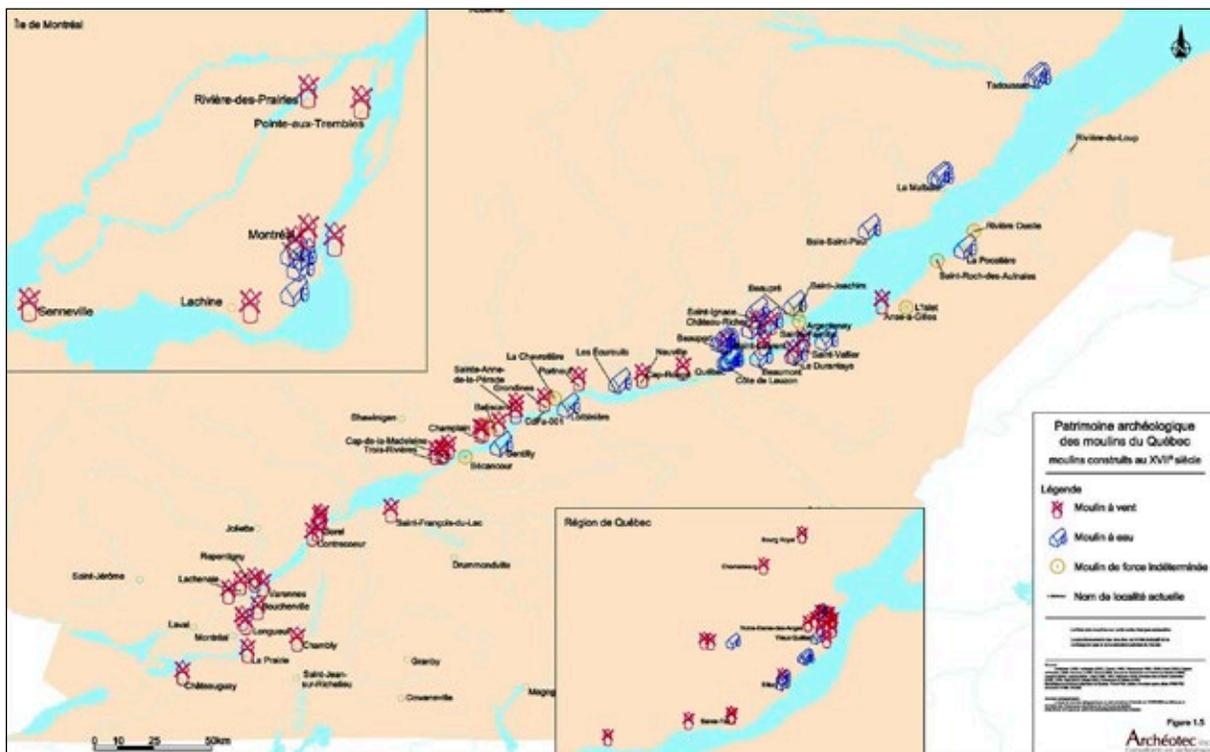
### Conclusion: un aménagement fluvial entre convergences et divergences

En France comme au Canada, les rivières sont le siège d'aménagements diversifiés qui contribuent à la construction de paysages fluviaux spécifiques. Les équipements fluviaux de même nature dans les vallées de l'Escaut et du Saint-Laurent attestent d'un phénomène d'«européanisation» partielle des paysages permise par un processus de transfert des techniques de l'ancien vers le nouveau continent. Cette évolution des paysages est néanmoins différente dans deux espaces marqués par une intensité de l'aménagement, des temporalités et des spatialités distinctes résultant de logiques divergentes. Ainsi, la démarche comparative permet de comprendre les diverses temporalités de transformation des environnements en Europe et en Amérique du Nord, de saisir les rythmes d'aménagement en fonction des territoires considérés. Elle permet d'analyser et de remettre en perspective l'effet des différences hydrologiques, démographiques, sociales, politiques et économiques sur les formes paysagères, d'un espace à un autre. La confrontation des cas français

et canadien est ainsi extrêmement intéressante pour comprendre les modalités de construction et de transformation des milieux fluviaux et humides par la mise en comparaison de deux territoires dont les temporalités d'évolution sont différentes. Ainsi, en France, l'aménagement des rivières s'effectue sur un temps beaucoup plus échelonné depuis le Moyen Âge. *A contrario*, au Canada, les procédés de transformation de l'environnement fluvial sont amorcés seulement à partir du premier empire colonial aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, puis de façon radicale à la période contemporaine aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Afin de saisir de façon globale ces temporalités de métamorphose du paysage fluvial, il serait ainsi nécessaire de comparer l'évolution des vallées de l'Escaut et du Saint-Laurent sur le temps long par une approche de géohistoire comparée. L'objectif serait par là de retracer les grandes phases de transformation du paysage de ces deux territoires fluviaux ou «temps de l'eau» (A. Guillerme), de l'époque médiévale à aujourd'hui pour la vallée de l'Escaut, et de l'époque coloniale à la période contemporaine pour la vallée laurentienne. Tel est le projet de la thèse, en préparation depuis septembre 2015, intitulée «Approche géo-historique de la construction des territoires fluviaux en Europe et en Amérique du Nord. Étude comparée de la vallée de l'Escaut du Cambrésis à Tournai (XII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles) et de la vallée du Saint-Laurent de Montréal à Québec (XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)», qui s'inscrit dans la lignée des travaux comparatifs commencés pour notre maîtrise.



**Figure 5** Les moulins à eau de la vallée laurentienne au XVII<sup>e</sup> siècle  
 Réalisation: Archéotec, 2010. Tirée du rapport *Patrimoine archéologique des moulins du Québec*, Montréal, Archéotec inc., ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.



**Figure 6** Les moulins à eau de la vallée laurentienne au XVIII<sup>e</sup> siècle  
 Réalisation: Archéotec, 2010. Tirée du rapport *Patrimoine archéologique des moulins du Québec*, Montréal, Archéotec inc., ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.

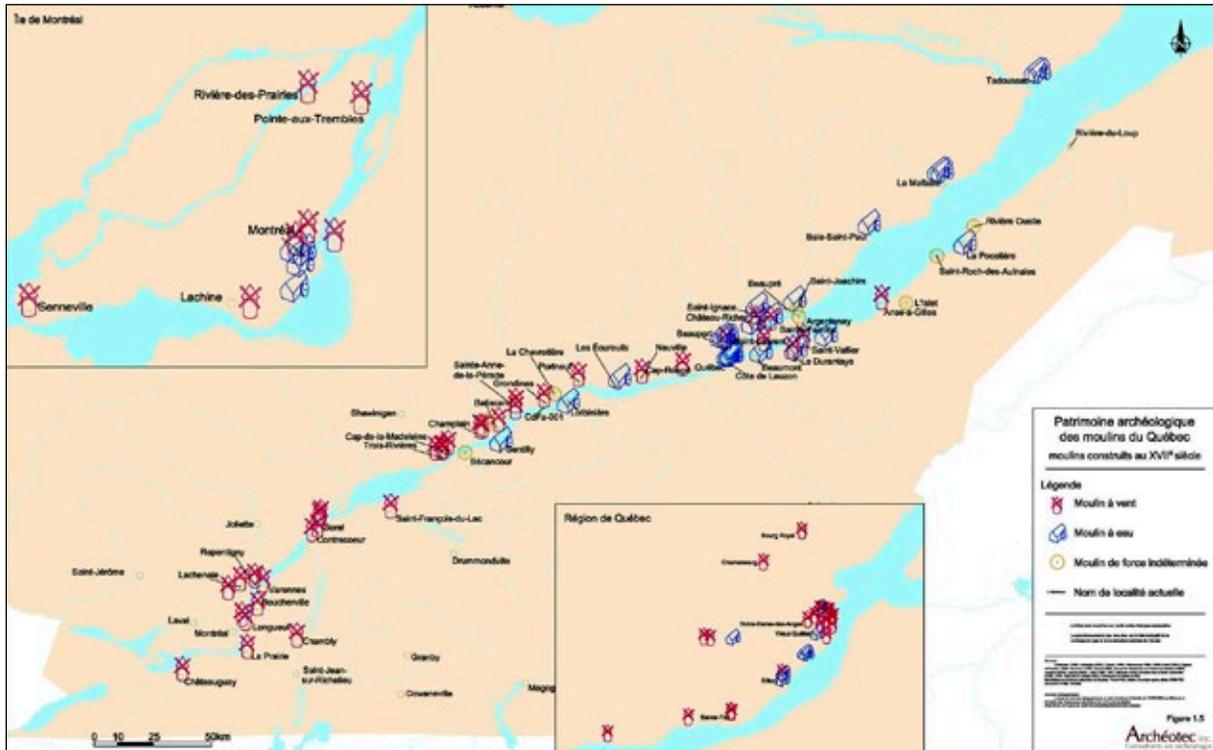


Figure 7 Les moulins à eau de la vallée laurentienne au XIX<sup>e</sup> siècle

Réalisation: Archéotec, 2010. Tirée du rapport *Patrimoine archéologique des moulins du Québec*, Montréal, Archéotec inc., ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.

Ce type d'étude comparée peut, par ailleurs, se décliner à d'autres territoires de France et du Canada, même d'Europe et d'Amérique du Nord, concernés par les mêmes processus de changement des environnements à des intervalles de temps différents qu'il paraît intéressant d'explorer. La démarche comparative contribue ainsi nettement à élargir et à enrichir le champ de l'histoire environnementale. Les récents travaux confirment cette nouvelle tendance de l'histoire environnementale comparée qui apparaît comme un sous-champ disciplinaire en plein essor depuis les années 2000 et encourage les recherches à poursuivre cette voie du décloisonnement spatial à l'échelle transatlantique.

## BIBLIOGRAPHIE

## Sources primaires

ARCHIVES MUNICIPALES DE VALENCIENNES, série DD (Eaux et Forêts), dont la cote DD 390, Lettre du magistrat à M. Esterhazy, au sujet du pont dit de St Roch et de son utilité, 12 juin 1788

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA, fonds intendant MG1-C11A et fonds MG8-A6, vol. 20, p. 17-20.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC (BANQ-QC), fonds E1 (Intendance), E2 (Grands Voyers), E21 (entre autres les cotes E21, S64, SS5, SSS6, D1336, Bail du moulin de la Jeune Lorette à Joseph Plamondon, 14 août 1799 et E21, S64, SS5, SSS5, D379, Procès-verbal pour un pont sur la rivière Saint-Charles. Banlieue de Québec, 11 juillet 1790), CN301 (cote CN301, S208, D13146, localisation du Grist Mill sur la rivière de Beauport, 1792), TL et TP (tribunaux judiciaires comprenant le Conseil souverain de Québec).

CHEZE, François, *Plan du canal de Lachine*, XVIII<sup>e</sup> siècle, Aix-en-Provence, Archives nationales d'outre-mer, FR CAOM F3/290/66.

CORRESPONDANCES DU FONDS DES ADMINISTRATIONS PROVINCIALES, Archives départementales du Nord, série C dont la cote C 9367.

DE VILLENEUVE, Robert, *Québec et ses environs en la Nouvelle-France assiégé par les anglais*, 16 octobre 1790, Bibliothèque nationale de France (BNF), Cartes et plans, CPL GE DD-2987 (8674).

«NOTES HISTORIQUES DE M. PIERRE ROUSSEAU SUR LES CANAL ET MOULINS DE LACHINE», 1680-1733, Archives du séminaire de Saint-Sulpice, P1:7A-1T-37.

## Ouvrages

AMOROS, Claude, et Geoffrey-E. PETTS (dir.) (1993), *Hydrosystèmes fluviaux*, Paris, Masson, coll. «Écologie», 300 p.

ARCHÉOTEC (2010), *Patrimoine archéologique des moulins du Québec*, Montréal, Archéotec inc., ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, 140 p.

BECK, Corinne, et Robert DELORT (dir.) (1993), *Pour une histoire de l'environnement. Travaux du programme interdisciplinaire de recherche sur l'environnement (PIREN)*, Paris, CNRS, 1993, 270 p.

CASTONGUAY, Stéphane, et Michèle Dagenais (dir.) (2011), *Metropolitan Natures: Environmental histories of Montréal*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, coll. «History of the Urban Environment», 321 p.

CASTONGUAY, Stéphane, et Matthew EVENDEN (dir.) (2012), *Urban Rivers. Remaking Rivers. Cities and Space in Europe and North America*, Pittsburgh, Pittsburgh University Press, 2012, 312 p.

CIRIACONO, Salvatore (2006), *Building on Water. Venice, Holland and the Construction of the European Landscapes in Early Modern Times*, New York, Berghahn, 272 p.

COATES, Colin (2003), *Les transformations du paysage et la société au Québec sous le régime seigneurial*, Sillery, Septentrion, 262 p.

DAGENAIS, Michèle (2011), *Montréal et l'eau, une histoire environnementale*, Montréal, Boréal, 308 p.

DE KONINCK, Rodolphe (1970), *Les Cent-Îles du lac Saint-Pierre*, Québec, Presses de l'Université Laval, 125 p.

FEBVRE, Lucien (1997 [1935]), *Le Rhin: histoire, mythes et réalités*, Paris, Librairie académique Perrin, 284 p.

GUILLERME, André (1983), *Les temps de l'eau: la cité, l'eau et les techniques, nord de France, fin III<sup>e</sup>-début XIX<sup>e</sup> siècle*, Seyssel, Champ-Vallon, 263 p.

LESPEZ, Laurent (2012), *Paysages et gestion de l'eau. Sept millénaires d'histoire de vallées et de plaines littorales en Basse-Normandie*, Caen, Presses universitaires de Caen, 336 p.

MAUCH, Christof, et Thomas ZELLER (dir.) (2008), *Rivers in History. Perspectives on Waterways in Europe and North America*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 229 p.

SAMSON, Roch (1998), *Les Forges du Saint-Maurice. Les débuts de l'industrie sidérurgique au Canada. 1730-1883*, Québec et Ottawa, Presses de l'Université Laval et Parcs Canada 480 p.

SERNA, Virginie, et Alain GALLICÉ (dir.) (2005), *La rivière aménagée: entre héritages et modernité*, Cordemais, Aestuarium, 528 p.

SERNA, Virginie (dir.) (2013), *Le Cher, histoire et archéologie d'un cours d'eau*, Tours, Ferac, 326 p.

VAILLIÈRES-COCULA, Anne-Marie (1977), *Les gens de la rivière de Dordogne; 1750-1850*, thèse de doctorat (histoire), Université Lille 3, Lille, Atelier de reproduction des thèses, 2 vol., 740 p.

## Articles

BLOCH, Marc (1935), «Avènement et conquête du moulin à eau», *Annales d'histoire économique et sociale*, tome 7, n° 36 (novembre), «Réflexions sur l'histoire des techniques», p. 538-563.

CASTONGUAY, Stéphane (2006), «Faire du Québec un objet de l'histoire environnementale», *Globe: revue internationale d'études québécoises*, vol. 9, n° 1, p. 17-49.

FOUGÈRES, Dany (2006), «Des eaux indésirables»: Montréal et ses eaux de surface, 1796-1840», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 60, n° 1-2, p. 95-124.

FRANCHOMME, Magalie, et Bertrand SAJALOLI (dir.) (2015), *Regards croisés sur les zones humides nord-américaines et européennes*, Actes du 5<sup>e</sup> Colloque du Groupe d'histoire des zones humides, Université Laval et Dalhousie University, Québec et Nouveau-Brunswick, 26-31 août 2013, *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 59.

HAMELIN, Jean, et Jean PROVENCHER (1967), «La vie de relations sur le Saint-Laurent, entre Québec et Montréal, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle», *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 11, n° 23, p. 243-252.

LOCHER, Fabien, et Grégory QUENET (2009), «L'histoire environnementale: origines, enjeux et perspectives d'un nouveau chantier», *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 56, n° 4 (oct.-déc.), p. 7-38.

ROUSSEAU, Jacques (1967), «Pour une esquisse biogéographique du Saint-Laurent», *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 11, n° 23, p. 181-241.



PARTIE 3

**RÉSEAUX À L'ŒUVRE:  
POUVOIR, INTÉGRATION,  
CONTRASTE**





# L'implantation des réseaux: enjeux, pouvoirs et conflits

Le cas de Drummondville, 1900-1932

**Ian Mercier**

Candidat au doctorat en études québécoises,  
Université du Québec à Trois-Rivières

La construction d'infrastructures publiques et de transport urbain constitue souvent le principal motif de la création d'une corporation municipale et représente une donnée importante de l'implantation des industries. L'urbanisation du Québec, au début du <sup>xx</sup>e siècle, s'accompagne d'une évolution des lois encadrant le pouvoir municipal<sup>1</sup>. Cette révision de la législation provinciale vise précisément à favoriser la création d'ensembles urbains et la formation de corps administratifs pouvant aménager le territoire. La municipalité de Drummondville met à profit ses droits et sa capacité à produire des infrastruc-

tures urbaines pour soutenir son désir d'industrialisation. De leur côté, les entreprises détenant des réseaux de transport et de service déploient et perfectionnent leurs installations dans la région. Toutefois, l'implantation d'infrastructures entre 1900 et 1932 à Drummondville soulève des enjeux impliquant tous les échelons du pouvoir politique, les acteurs du développement économique et les propriétaires immobiliers. Leurs intérêts, parfois contradictoires, provoquent des conflits de nature diverse, dont plusieurs trouvent leur dénouement par l'entremise de la justice. Par ailleurs, on constate que l'implantation de réseaux d'infrastructures urbaines va transformer le paysage urbain et provoquer la réaction de bien des propriétaires. Les intérêts publics et financiers justifiant l'aménagement du territoire vont s'opposer au droit à la propriété individuelle, soulevant un questionnement à propos du couplage parfois problématique de la notion de

1. Au cours de cette période, le Code municipal et la Loi sur les cités et les villes sont reformulés. On crée le ministère des Affaires municipales en 1918. Les ensembles urbains ayant obtenu le statut de ville se soumettent à la Loi sur les cités et les villes, contrairement au reste du territoire qui est administré selon le Code municipal.

bien public à celle de propriété privée. L'intérêt d'étudier cette ville à vocation régionale tient au caractère rapide de son industrialisation et de son urbanisation lors de cette période. L'analyse des plumitifs de la Cour supérieure du district d'Arthabaska effectuée ici nous renseigne sur ces rapports de pouvoir au cœur de l'industrialisation<sup>2</sup>.

Les études en histoire urbaine qui se sont penchées sur la question des réseaux, de transport ou de service, ont mis en lumière certains de ses aspects conflictuels. Un de ces aspects, soulevé par Paul-André Linteau, concerne le financement des infrastructures municipales. L'auteur démontre que le coût des infrastructures, bâties pour accueillir les usines, se trouve assumé, bien souvent, par les populations qui en tirent le moins de profit<sup>3</sup>. En effet, étant donné que les industries bénéficient d'exemption de taxes, ces dernières échoient aux propriétaires immobiliers qui vont se tourner vers les locataires en augmentant les loyers pour se rembourser. Soulignons que le nombre élevé de petits propriétaires à Drummondville fait en sorte que la ponction financière découlant des exemptions de taxes est aussi exercée sur ces propriétaires individuels qui, sans locataires, se trouvent à financer les exemptions et les infrastructures urbaines dédiées en partie aux grandes entreprises industrielles. Les stratégies de développement des marchés mises en œuvre par les exploitants des réseaux ont aussi fait l'objet d'analyses. C'est par l'étude du réseau de la téléphonie que Claire Poitras évalue l'apport des réseaux techniques et des infrastructures urbaines à l'organisation de la ville. L'auteure soutient que l'histoire des réseaux démontre que les objectifs qui président leur construction visent d'abord l'enrichissement<sup>4</sup>. Si ce jugement s'applique parfaitement aux réseaux privés, il nous invite à aborder l'implantation des infrastructures urbaines publiques à Drummondville comme une entreprise économique visant la rentabilité. En outre, l'historiographie urbaine du début du xx<sup>e</sup> siècle trace un portrait quelque peu homogène des propriétaires devant l'industrialisation, insistant sur les bénéfices et les avantages, dont l'augmentation du capital immobilier,

négligeant ainsi les réactions et le positionnement de certains envers les dynamiques de formation du territoire<sup>5</sup>.

La première partie de cet article rend compte des pouvoirs et des objectifs de la municipalité en ce qui concerne la construction d'infrastructures urbaines. La seconde section démontre le rôle essentiel du réseau électrique et ferroviaire dans l'industrialisation de la ville, tout en soulignant les enjeux et les conflits reliés à leur implantation. Finalement, la dernière partie met en lumière la nature et le règlement des conflits judiciaires impliquant les réseaux privés et publics en portant une attention particulière aux réactions de propriétaires envers les manières dont la ville et les entreprises organisent le territoire.

### La corporation municipale et la construction d'infrastructures urbaines

La construction d'infrastructures urbaines va servir la promotion industrielle pratiquée par la municipalité. Depuis les mesures protectionnistes du gouvernement fédéral de 1879, l'installation d'entreprises étrangères sous forme de franchises marque le début des campagnes de séduction des villes. Les concessions foncières, l'exemption de taxes, l'endossement d'emprunt et des octrois de bonus constituent des stratégies de la part de nombreuses municipalités pour attirer les grandes industries. Les décideurs de Drummondville vont aussi promettre et construire d'importantes infrastructures pour garantir plus de commodités. À titre d'exemple, un vote du conseil municipal accorde à la ville le droit de dépenser plus de 100 000 \$ pour les besoins de la Canadian Celanese, immense complexe industriel qui s'implante en 1926. L'argent sert alors à accommoder l'entreprise en matière d'aqueducs et d'égouts<sup>6</sup>. Il y aura dépassement de coûts, en partie à cause de difficultés d'exécution reliées à la nature du terrain, et il en coûtera au moins 107 000 \$<sup>7</sup>. Drummondville rivalise avec d'autres villes afin de devenir l'hôte de l'usine et ce type d'arrangement plaide en sa faveur. Par contre, des inégalités se manifestent alors en matière d'infrastructures urbaines, car la construction des réseaux de services publics dans les aires résidentielles ouvrières est plus problématique. En effet, on remarque un certain retard en ce domaine dans les villages en formation en dehors des limites administratives de la ville où les ressources financières disponibles sont aussi faibles que le taux de taxation. À la fin de notre période d'analyse, le

2. Nous avons dépouillé trois années pour chaque décennie à l'étude, soit les années se terminant par 0, 1, 2. Nous avons utilisé la date d'ouverture des dossiers dans la sélection des causes; 27 ont été retenues. Des journaux de l'époque du Centre-du-Québec ont également été consultés. Ils proviennent de la base de données *Centre-du-Québec: bases de données en histoire régionale*, réalisée par le Centre interuniversitaire d'études québécoises (dorénavant CIEQ, CDQ).

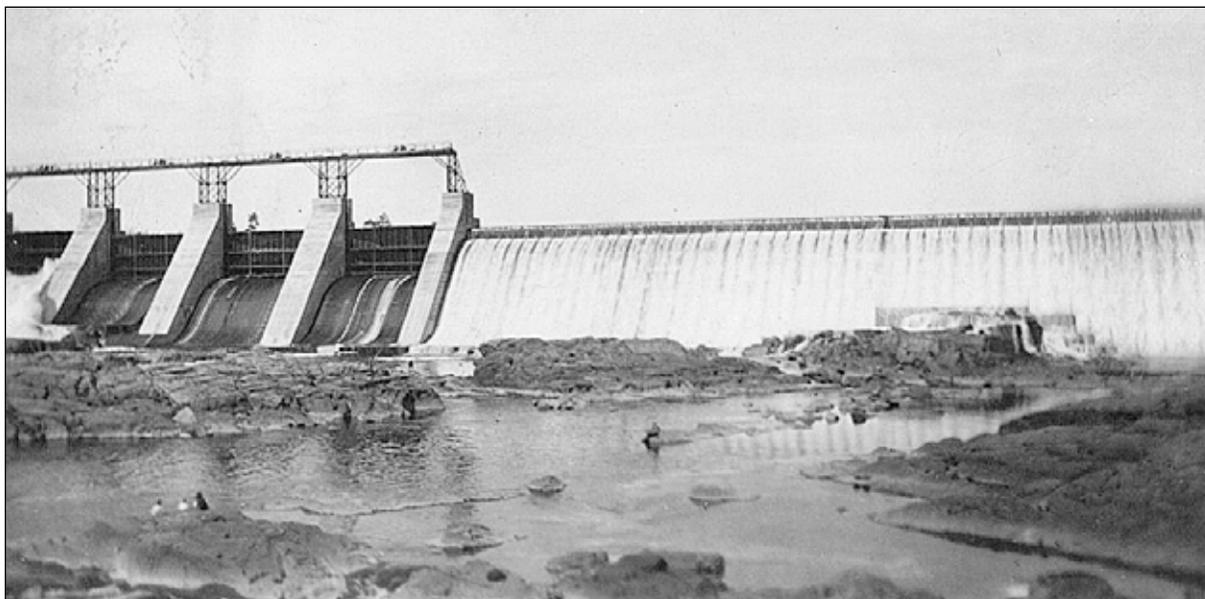
3. P.-A. Linteau, 1980.

4. C. Poitras, 2002, p. 14.

5. F. Guérard, 2000, p. 260. Mentionnons les travaux d'Aimé Roy qui étudie de manière différenciée les intérêts et les comportements des propriétaires occupants de celui des propriétaires non occupants dans le quartier Saint-Jean-Baptiste à Québec face aux politiques d'aménagement du territoire. A. Roy, 1981.

6. CIEQ, CDQ, fichier n°: 38942, Réf.: «Un appel», *La Parole*, 22 juillet 1926, p. 1.

7. CIEQ, CDQ, fichier n°: 45195-38943, Réf.: «Au fil de la plume», *La Parole*, 30 septembre 1926, p. 1.



*Le barrage hydroélectrique Hemming à Drummondville en 1925*  
Société d'histoire de Drummond, collection régionale, IC2.4b/15

village ouvrier de Saint-Joseph-de-Grantham, qui compte plus de 2 000 habitants, utilise encore des égouts à ciel ouvert, soit des puisards<sup>8</sup>.

Mettant en application les lois provinciales en vigueur, la ville de Drummondville s'approprie des équipements déjà existants<sup>9</sup>. En réclamant le droit d'exploiter le potentiel énergétique de la rivière Saint-François, par exemple, la ville achète en 1896 une petite centrale privée et son réseau de distribution approvisionnant quelques immeubles. Elle contrôle la production et la distribution d'électricité sur son territoire pendant la première moitié de notre période d'étude. Néanmoins, le rendement désole les industriels parce que, malgré les efforts de la municipalité, l'approvisionnement stable et continu en électricité est impossible. Le relatif isolement du réseau et la désuétude du barrage qui ne permet pas un contrôle efficace du débit de la rivière provoquent de nombreuses pannes qu'on ne peut pallier par l'acheminement d'électricité d'une source alternative. Les entreprises doivent suppléer à ces déficiences par leurs propres moyens. En outre, l'entretien et les coûts de réparation, à la suite des dommages causés par de puissantes crues des eaux et par un incendie en 1912, plongent la compagnie municipale dans un gouffre financier. Alors que l'entreprise est assurée pour 12 000 \$, l'incendie cause des pertes estimées à

50 000 \$<sup>10</sup>. Ces déboires financiers font pencher l'opinion publique des Drummondvillois en faveur d'une privatisation. C'est ce qui se produit en 1914, lorsque la compagnie passe aux mains de la Southern Canada Power. Ce projet ambitieux qu'est celui de contrôler la production et le transport de l'électricité sur le territoire témoigne du dynamisme des décideurs de la ville et de leur volonté de prendre en charge les éléments clés de l'industrialisation.

### **Deux réseaux à la base de l'essor industriel**

Les réseaux d'énergie et de transport revêtent une importance toute particulière en ce qui concerne l'attrait des villes pour l'industrie. En ce sens, l'acquisition du réseau électrique par la Southern Canada Power et les travaux d'envergure qu'elle entreprend améliorent la qualité de l'approvisionnement en électricité à Drummondville. La compagnie privée ramifie son réseau de distribution et agrandit ses installations par l'érection, entre autres, de la centrale hydroélectrique Hemming en amont de la rivière Saint-François en 1924. De plus, des ententes sont conclues au début des années 1920, avec notamment la Shawinigan Water and Power Company, afin de permettre à l'entreprise de se brancher sur un important réseau électrique<sup>11</sup>. Ce n'est qu'une fois l'approvisionnement continu assuré, en partie grâce au décloisonnement du réseau électrique, que Drummondville se fait attrayante pour la grande industrie.

8. P. Grondin, 1986, p. 78.

9. L'acte constituant en corporation la ville de Drummondville mentionne qu'elle peut passer un règlement pour réduire les droits de péage de la compagnie du pont de Drummondville ou carrément l'acheter.

10. CIEQ, CDQ, fichier n°: 48398, Réf.: *L'Union des Cantons de l'Est*, vol. 46, n° 27, 21 juin 1912, p. 2.

11. CCA, Fonds Southern Canada Power Company Ltd., n° 163031.

La Southern Canada Power doit constamment s'adapter aux besoins de la ville et des industries drummondvilloises. Certains marchands exigent du courant 220 volts, tandis que le conseil municipal, à la requête de plusieurs entrepreneurs et citoyens de la ville, demande à la compagnie de fournir plus rapidement de l'électricité dans les nouveaux immeubles<sup>12</sup>. Inversement, la compagnie d'électricité exige également de la municipalité certains aménagements et cherche à modifier le parcours d'infrastructures planifié par cette dernière. Par exemple, l'entreprise demande au conseil de ville d'allonger l'égout qui est en construction dans le quartier Est de manière à ce que sa sortie soit en aval et non en amont du barrage. On nomme alors un comité pour s'entendre avec la compagnie et des négociations sont entamées<sup>13</sup>. Ces négociations, qui ont l'apparence du dialogue, n'en illustrent pas moins les rapports de pouvoir qui se jouent entre la municipalité, les industries et la compagnie d'électricité.

Le chemin de fer représente le deuxième réseau d'importance à la base de l'industrialisation de Drummondville. Si les voies ferrées suscitent l'espoir des commerçants et de la population, leurs parcours soulèvent des débats et deviennent des enjeux politiques et économiques. Étant donné que les projets ferroviaires bénéficient de subventions provinciales et fédérales, maintes pétitions sont déposées devant les gouvernements afin d'influencer leurs tracés. Contrairement à la compagnie d'électricité qui entend les plaintes de la population par l'entremise de la municipalité, les gouvernements centraux deviennent ici des intermédiaires pouvant recevoir et colliger les plaintes de la population<sup>14</sup>. De plus, la trajectoire des voies ferrées est influencée par la valeur des terrains. Les coûts d'expropriation étant élevés en ville, le tracé original est modifié pour éviter les zones déjà urbanisées<sup>15</sup>.

Le chemin de fer va contribuer au découpage du territoire et à sa séparation entre secteurs résidentiels et industriels ainsi qu'à la différenciation des quartiers résidentiels. Si les villes tirent profit du passage des voies ferrées, ces dernières dévaluent certains quartiers qui deviennent moins intéressants pour l'habitation. À titre d'exemple, le village ouvrier de Saint-Joseph-de-Grantham est séparé du centre de la ville par une voie ferrée et se développe entre les voies du Canadien National (CN) et du Canadien Pacifique<sup>16</sup>. Trois voies traversent le village, causant des inconforts et des inconvénients pour les résidents<sup>17</sup>. Les réseaux de transport, servant

principalement les intérêts de l'industrie, peuvent ainsi nuire à la qualité de vie des habitants vivant à proximité. On constate que les activités de la compagnie font aussi l'objet de contestations. Par exemple, la Chambre de commerce, les membres du conseil municipal et l'Association des marchands détaillants manifestent en 1931 leur désaccord quant à la décision du CN d'enlever deux convois entre Montréal et Québec. Puisque la décision de la compagnie semble irrévocable, on propose aux marchands et aux commerçants de boycotter l'emploi de ses services comme moyen de protestation<sup>18</sup>. De manière générale, l'implantation des réseaux représente des défis qui obligent le dialogue et la négociation entre tous les échelons du pouvoir politique, les acteurs du développement économique et les propriétaires immobiliers. Bien évidemment, la diplomatie atteint parfois ses limites, nécessitant alors le recours à la justice.

### Les litiges en justice impliquant des réseaux publics et privés

#### Conflits lors de la fabrication des réseaux

Des conflits, réglés en justice, surviennent dès les années 1900 entre la municipalité et les entrepreneurs chargés d'effectuer les travaux. L'urbanisation du début du siècle entraîne des changements dans les façons de construire les infrastructures de service, en particulier pour les égouts et aqueducs qu'on souhaite plus durables. Les matériaux choisis, les techniques de confection et la supervision légale des chantiers constituent les principaux objets des différends. L'arbitrage de la justice est ici sollicité autant par les entrepreneurs aux prises avec un défaut de paiement que par la municipalité victime d'un défaut de construction.

C'est un défaut de paiement qui force le recours judiciaire en 1909 de trois entrepreneurs de Sherbrooke contre la Corporation municipale de Drummondville<sup>19</sup>. Le contrat qui les lie engage les entrepreneurs à construire un système d'égout en grès conformément aux plans de l'ingénieur civil mandaté par la ville. Jugeant que les travaux n'ont pas été correctement terminés et que l'entreprise n'a pas remis le chemin dans son état initial, la Ville retient une partie de l'argent dû. Or, le contrat stipule qu'il revient à l'ingénieur d'évaluer la qualité des travaux et son rapport final précise que tout est conforme. C'est précisément sur ce point que le jugement est rendu en janvier 1911 en faveur des demandeurs. Insatisfaite, la Ville va en Cour d'appel, qui annule le précédent jugement et affirme que l'attestation légale des travaux

12. CIEQ, CDQ, fichier n° 40198, Réf.: «Requête adressée à la S. Canada Power», *La Parole*, 10 septembre 1931, p. 1.

13. Procès-verbaux du conseil municipal de Drummondville, séance du 30 août 1918.

14. G. Blais, 2006, p. 29-30.

15. G. Blais, 2006, p. 32.

16. P. Grondin, 1986, p. 16.

17. G. Blais, 2006, p. 143.

18. CIEQ, CDQ, fichier n° 53690, Réf.: «Demande au CNR», *La Parole*, 12 novembre 1931 : 1; CIEQ, CDQ, fichier n° 53691, Réf.: «Protestations adressées aux autorités du chemin de fer CNR», *La Parole*, 26 novembre 1931 : 1.

19. BANQ, CAMCQ, TP11, S11, SS2, SSS7, 1910, dossier n° 79.

par l'ingénieur n'oblige plus la municipalité puisqu'elle juge que les travaux n'ont pas été effectués selon le contrat. Le même ingénieur est impliqué dans une autre cause au même moment<sup>20</sup>. L'objet du désaccord est un aqueduc commandé pour 10 800 \$ dont les défauts ne tardent pas à se manifester<sup>21</sup>. Cette fois, ce n'est pas simplement la supervision des travaux qui est débattue en justice, mais la nature même du réseau d'aqueduc d'un point de vue légal. En effet, la corporation municipale invoque la garantie décennale imposée par l'article 1688 du Code civil, qui stipule que, si l'édifice périt en tout ou en partie dans les dix ans de la construction, l'architecte et l'entrepreneur sont responsables de la perte conjointement et solidairement. Toutefois, la Cour supérieure juge que l'aqueduc ne peut se comparer à un édifice puisqu'il ne s'agit pas d'un contrat engageant un architecte et un entrepreneur, mais plutôt d'un aqueduc supervisé par un ingénieur. Encore dans cette affaire, la Cour d'appel du district de Québec invalide le jugement de la Cour supérieure, car légalement l'aqueduc est considéré ici comme un édifice. La responsabilité décennale est donc en vigueur et la Cour exige le remboursement complet de l'aqueduc, sauf 2 042 \$ pour ouvrage et matériaux. Les jugements contradictoires rendus par les différentes instances de justice démontrent que ces dossiers sont épineux et nécessitent une analyse rigoureuse des lois en ce domaine.

### Expropriation et servitude

En raison de son caractère quasi sacré aux yeux d'une société libérale telle que celle du début du siècle, le droit de propriété ne doit être restreint ou affecté qu'exceptionnellement. La justification d'une expropriation ne peut se fonder que sur le principe d'«une utilité publique évidente<sup>22</sup>». Par contre, l'industrialisation et l'urbanisation entraînent un foisonnement de réseaux qui rend les expropriations inévitables. À l'instar des gouvernements fédéral et provincial, l'administration municipale possède le pouvoir d'exproprier sur son territoire. D'ailleurs, la justice fait généralement preuve de prudence quand il s'agit de s'ingérer dans les affaires municipales. Évidemment, elle doit intervenir dans les litiges opposant des instances municipales entre elles<sup>23</sup>. Cependant, les décisions et les règlements adoptés ne sont que rarement annulés par les tribunaux. Cette prudence s'exprime explicitement dans une cause retenue : «Il est de doctrine que les tribunaux doivent respecter la décision de l'autorité municipale plus à même d'apprécier les circonstances et ne doivent annuler

un procès-verbal que s'ils sont fermement convaincus d'une injustice évidente<sup>24</sup>.»

Malgré ces réserves, la justice va tout de même s'interposer lors d'expropriations iniques. C'est le cas en 1911, lorsque la Corporation de Saint-Majorique-de-Grantham, attenante à Drummondville, exproprie une partie du terrain d'un cultivateur pour le redressement d'une route<sup>25</sup>. Ce n'est qu'après avoir tenté d'obtenir réparation auprès du conseil et de la municipalité du comté de Drummond que le propriétaire lésé opte pour une *action possessoire*<sup>26</sup> à la Cour supérieure. Dans ce type de poursuite, le tribunal n'a qu'à s'assurer de la *possession annale* du réclamant, c'est-à-dire établir qu'il possède la terre depuis au moins un an avant l'expropriation. La Cour tranche alors en faveur du demandeur, mentionnant que le terrain est entretenu et même mis en culture, suivant en cela le principe de John Locke selon lequel le travail légitime la propriété. Par ailleurs, d'autres facteurs sont pris en compte par la Cour, tels que la stabilité de cette possession, si elle est continue et sans contestation, et le caractère public, à savoir si l'occupation se fait au su de tous. Répondant à ces critères, le demandeur ne peut donc faire l'objet d'une expropriation. En conséquence, la dépossession par la corporation constituée, selon la Cour, un empiètement arbitraire et illégal et celle-ci doit remettre le terrain et payer pour les dommages causés.

Les municipalités ne sont pas les seules accusées de commettre des expropriations illégales. Une série de quatre dossiers, datant de 1929, rend compte des démarches entamées par des propriétaires particuliers se jugeant victimes d'un empiètement illégal perpétré par une entreprise de transport. L'objet de la poursuite concerne des travaux de réaménagement d'une ligne de chemin de fer du CN qui traverse Drummondville<sup>27</sup>. La **carte 1** permet de localiser l'emplacement des terrains litigieux.

Ces terrains ont été vendus aux demandeurs quelques années auparavant par la Southern Canada Power qui avait divisé une partie du lot 52 tout près de la rivière où se dresse le pont du chemin de fer. D'ailleurs, le CN soutient, pour sa défense, que la vente s'est faite sans mesure de terrain précise et que les demandeurs possèdent la terre de manière «précaire, équivoque [et] promiscue<sup>28</sup>». Néanmoins, encore ici, la Cour considère que la possession des terrains est confirmée par le travail de la terre et par une occupation «continue, non inter-

20. BANQ, CAMCQ, TP11, S11, SS2, SSS7, 1910, dossier n° 174.

21. Une partie de l'aqueduc construit en bois fuit peu de temps après sa construction.

22. L'article 952 du Code civil énonce que le pouvoir d'exproprier s'exerce conformément à l'intérêt public.

23. BANQ, CAMCQ, TP11, S11, SS2, SSS7, 1932, dossier n° 419.

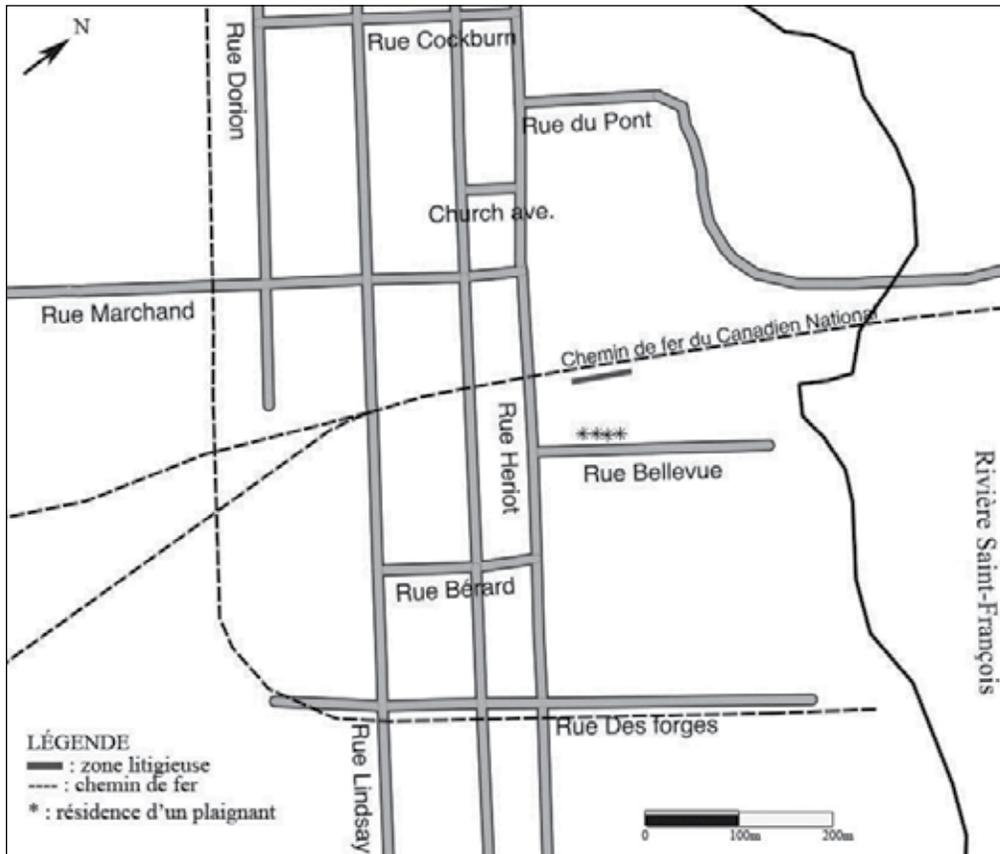
24. BANQ, CAMCQ, TP11, S11, SS2, SSS7, 1921, dossier n° 167: 754.

25. BANQ, CAMCQ, TP11, S11, SS2, SSS7, 1911, dossier n° 115.

26. BANQ, CAMCQ, TP11, S11, SS2, SSS7, 1929, dossier n° 129: 528.

27. BANQ, CAMCQ, TP11, S11, SS2, SSS7, 1929, dossiers n°s 129-130-131-132.

28. BANQ, CAMCQ, TP11, S11, SS2, SSS7, 1929, dossier n° 129: 520.



Carte 1 Terrains impliqués dans des poursuites judiciaires pour expropriation opposant le Canadien National et quatre propriétaires de Drummondville (1929)

Carte réalisée par Ian Mercier à l'aide des plans d'assurance incendie de Drummondville de 1918 (BANQ) et du recensement de 1921.

rompue, paisible, publique [et] non équivoque<sup>29</sup>». Dans une autre logique argumentaire, la partie défenderesse, le CN, évoque ses liens avec l'État pour soutenir qu'on ne peut sévir contre elle. Cette échappatoire n'aura pas plus de succès, car, légalement, l'intimée est une corporation indépendante de l'État et elle peut être poursuivie pour les actes qu'elle accomplit relativement à l'exploitation ou à l'administration des chemins de fer du gouvernement. En effet, l'empiètement commis par l'entreprise privée n'a pas lieu lors d'un tracé originel approuvé par l'État, mais bien lors de travaux visant à élargir l'espace entourant la voie ferrée près du pont. La Cour ordonne donc à la défenderesse de céder les terrains aux quatre propriétaires respectifs en deçà de 15 jours et de payer des dommages.

Les infrastructures mises en place par les entreprises de réseaux et les transformations qu'elles imposent à leur milieu peuvent bouleverser l'environnement au détriment de certaines propriétés. En ce sens, l'utilisation de la rivière Saint-François par la compagnie d'électricité est jugée préjudiciable par un riverain qui décide d'entamer

une poursuite en 1921<sup>30</sup>. Il affirme que le barrage qui barre la rivière en aval, construit entre 1918 et 1919, a causé un embâcle qui a inondé ses terrains, détruisant et emportant même une partie de sa terre. La défenderesse nie être responsable et affirme que les eaux se sont élevées à cause d'un amoncellement de glace qui s'est formé en amont de la chaussée et que cet amas s'est soudainement brisé sous la pression, engloutissant les rives sur son passage. D'ailleurs, en cette année de 1921, la débâcle sur la rivière Saint-François a même détruit une partie du pont public appartenant à Drummondville. Néanmoins, accordant plus de crédibilité aux cinq témoins appelés par le demandeur qu'aux théories avancées par les ingénieurs de la défenderesse, la Cour adopte la version du riverain. De plus, l'angle des arbres endommagés et des débris sur le terrain atteste que la poussée de l'eau n'allait pas dans le sens du courant, mais provenait de l'ouvrage réalisé par la Southern Canada Power. La glace se serait donc heurtée à la chaussée et entassée en une masse d'environ 12 à 13 pieds de haut. Arrêtées ainsi, les eaux auraient reflué avec force vers la terre du demandeur en la détruisant.

29. BANQ, CAMCQ, TP11, S11, SS2, SSS7, 1929, dossier n° 129: 527.

30. BANQ, CAMCQ, TP11, S11, SS2, SSS7, 1921, dossier n° 324.

En conséquence, on ordonne le nettoyage et le paiement de compensations. Ces exemples démontrent le rôle essentiel que joue la justice pour la protection du droit à la propriété des particuliers aux dépens desquels le territoire est parfois transformé.

Par ailleurs, lorsqu'il est question de servitude pour un réseau jugé d'intérêt public, la justice applique une procédure simplifiée. Ainsi, lorsqu'un projet d'importance est sanctionné par l'État, les compensations offertes aux propriétaires font l'objet d'un traitement judiciaire plus expéditif. À titre d'exemple, une dizaine de poursuites datant de 1930 ont été reconnues comme relevant de la construction d'une ligne de transmission de Drummondville à Asbestos<sup>31</sup>. Les dédommagements pour droit de passage sont alors fixés par la Commission des services publics du Québec<sup>32</sup>. La partie expropriante, la Shawinigan Water and Power Company, se fait dicter le montant compensatoire en fonction de l'ampleur de l'empiètement et de la valeur du terrain. Malheureusement, les documents consultés ne donnent aucun indice sur la prise en compte d'éléments influençant le montant accordé, tels que l'occupation du terrain et une détérioration du milieu de vie des résidents.

#### Conflits concernant les responsabilités et la taxation des réseaux de services publics

Théoriquement, les réseaux de services publics sont moins sujets aux plaintes de propriétaires, car ils s'établissent selon le principe de l'utilisateur-payeur et la taxation se limite aux bénéficiaires. On taxe ainsi les gens qui tirent directement profit de ces installations, que ce soit par le service offert ou par la mise en valeur de leur propriété<sup>33</sup>. Toutefois, il arrive que l'attribution des responsabilités financières de ces réseaux entraîne la contestation de propriétaires. Parmi l'ensemble des litiges attribuables à l'aménagement des réseaux publics dans la région, les travaux de canalisation sur les petites rivières sont sans doute les plus problématiques<sup>34</sup>. Leur étude nécessite

d'élargir quelque peu notre terrain d'analyse au-delà des simples limites de Drummondville.

Les responsabilités sont contestées lorsqu'elles ne semblent pas s'accompagner de bénéfices. C'est pour cette raison qu'un groupe de six propriétaires va poursuivre, sans succès, la Corporation du comté de Drummond qui les oblige à déboursier pour des travaux d'extension sur un cours d'eau<sup>35</sup>. Les propriétaires maintiennent que les travaux proposés ne les concernent pas, étant trop éloignés de leurs terres, et que ces dernières ne servent qu'à l'exploitation forestière. Par contre, la taxation égale pour tous les utilisateurs du service ou établie selon la proportion du réseau traversant dans les propriétés ne s'applique pas lorsqu'il est question de l'entretien des cours d'eau, car le principe d'utilisateur-payeur renvoie ici à la notion de bassin versant<sup>36</sup>. L'imposition est alors calculée en lien avec la superficie des terres égouttées. D'ailleurs, il peut arriver que des travaux de canalisation effectués sur des terrains privés aggravent «de beaucoup la servitude des fonds inférieurs<sup>37</sup>» en augmentant le débit, donc l'usure des cours d'eau en aval, obligeant les propriétaires à déboursier pour des travaux loin de leur terrain. C'est pourquoi l'évaluation de l'usage réel des cours d'eau pour chaque propriété s'avère problématique et nécessite fréquemment l'arbitrage du pouvoir judiciaire.

Il arrive par ailleurs que le pouvoir municipal soit contraint par la justice de respecter ses obligations. À titre d'exemple, une cause entamée en 1931 relate la lutte de six propriétaires visant à forcer la Corporation du comté de Drummond à entretenir adéquatement la rivière Noire et à payer les dommages subis par ses débordements<sup>38</sup>. Faute de maintenance, ce cours d'eau municipal a inondé les terrains des plaignants en 1927 et 1928, causant d'importants dégâts. Ils réclament et obtiennent alors la verbalisation du cours d'eau en mars 1928, c'est-à-dire l'élaboration d'un procès-verbal départageant les responsabilités financières des riverains et de la corporation de comté. Toutefois, le comté rejette ce rapport qui leur est défavorable<sup>39</sup>. Les demandeurs n'ont d'autres choix que de procéder par *mandamus*<sup>40</sup> pour forcer la Corporation du comté de Drummond à accomplir son devoir. Favorable

31. BANQ, CAMCQ, TP11, S11, SS2, SSS7, 1930, dossiers n<sup>os</sup> 943-944-945-946-947-948-949-950-958-959.

32. La Commission des services d'utilité publique, instituée en 1907, change d'appellation pour devenir la Commission des services publics. En 1922, la Loi des cités et villes confère à la Commission le pouvoir de fixer les indemnités en matière d'expropriation. BANQ, Centre d'archives de Montréal, Fonds Régie des services publics, 1921-1973, Notice biographique/Histoire administrative, cote: E35.

33. Par exemple, les propriétaires ne paient qu'en fonction de la longueur du trottoir attenant à leur propriété. CIEQ, CDQ, Bases de données en histoire régionale Centre-du-Québec, fichier n<sup>o</sup> 25484, Réf.: *L'Union des Cantons de l'Est*, vol. 44, n<sup>o</sup> 29, 1<sup>er</sup> juillet 1910, p. 5.

34. Sillonnant différentes propriétés et même différentes municipalités, ces cours d'eau nécessitent la participation de divers acteurs, notamment la municipalité du comté de Drummond.

35. Ils rejettent l'homologation du rapport du surintendant par le Bureau des délégués des municipalités de comtés. BANQ, CAMCQ, TP11, S11, SS2, SSS7, 1921, dossier n<sup>o</sup> 167.

36. Le 5 janvier 1923, les demandeurs vont en appel, mais il y a confirmation du jugement le 14 juin 1923.

37. BANQ, CAMCQ, TP11, S11, SS2, SSS7, 1920, dossier n<sup>o</sup> 297: 335.

38. BANQ, CAMCQ, TP11, S11, SS2, SSS7, 1929, dossier n<sup>o</sup> 95.

39. CIEQ, CDQ, fichier n<sup>o</sup> 47327, Réf.: «Le projet du creusage de la rivière Noire abandonné», *La Parole*, 5 juillet 1928, p. 1.

40. Le *mandamus* s'emploie pour forcer l'accomplissement de devoirs publics. Il doit représenter pour le plaignant le dernier recours juridique possible. L'émission du bref de *mandamus* oblige une action de la corporation ou de l'officier public visé dans les plus brefs délais.

à leur cause, la Cour enjoint à la corporation de mettre et de tenir le cours d'eau en ordre. La justice représente le dernier recours de ces propriétaires qui se heurtent à des décisions arbitraires de la municipalité.

---

Mettant à profit les droits que leur accorde le statut de ville, les décideurs de Drummondville s'engagent directement dans l'établissement de réseaux afin de favoriser l'industrialisation. La municipalisation du réseau électrique, fait nouveau au Québec, témoigne de cette volonté interventionniste. Des montants considérables sont investis par la corporation municipale afin de construire des installations adaptées aux besoins des entreprises alors que des zones résidentielles ouvrières demeurent sans aqueduc ni système d'égout. En somme, la construction d'infrastructures urbaines implique des échanges et des négociations mettant en scène les pouvoirs politique et économique et les droits individuels.

Plusieurs conflits concernant des infrastructures urbaines se retrouvent dans les dossiers de la Cour supérieure. La municipalité peut compter sur l'assistance de la justice pour protéger ses droits, que ce soit lors d'erreurs de construction commises par les entrepreneurs ou lors d'imposition de servitudes à sa population. Bien qu'elle soit prudente lorsqu'il s'agit de sévir contre une municipalité, la justice défend la propriété privée contre des règlements iniques et s'assure également du respect des obligations municipales en ce qui concerne l'entretien des réseaux publics. Des mesures particulières, telles que le *mandamus*, permettent à la justice d'intervenir avec autorité dans les affaires municipales. La présence des propriétaires fonciers dans les archives judiciaires démontre que, si les expropriations, entraînées par l'implantation de réseaux, se justifient par le principe de l'intérêt public, elles se heurtent souvent à la propriété individuelle. Ces luttes témoignent des contradictions qui opposent parfois la notion de bien public à celle de propriété privée.

## BIBLIOGRAPHIE

### Sources premières

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC (BANQ), Centre d'archives de la Mauricie et du Centre-du-Québec (CAMCQ), Fonds de la Cour supérieure du district d'Arthabaska (TP11), Plumitif 1900-1932.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC (BANQ), Collection numérique de cartes et plans. Les plans d'assurance incendie de Drummondville de 1918.

RECENSEMENT DU CANADA (1921), *Ottawa*, Bibliothèque et Archives Canada.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE DRUMMOND (SHD), Collection P60, Municipalités, Caisses populaires et Commission scolaire, Livre des comptes de la municipalité.

### Études

BLAIS, Ghislain (2006), *Le Drummond County Railway: 1886-1900*, mémoire de maîtrise (histoire), Université Laval, 116 p.

GRONDIN, Pierre (1986), *Saint-Joseph-de-Grantham, une municipalité ouvrière au Québec 1920-1955*, mémoire de maîtrise (histoire), Université de Sherbrooke, 232 p.

GUÉRARD, François (2000), «L'histoire urbaine au Québec: la recherche récente à la maîtrise et au doctorat», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 54, n° 2, p. 247-268.

LINTEAU, Paul-André (1980), *Maisonneuve ou Comment des promoteurs fabriquent une ville, 1883-1918*, Montréal, Boréal, 281 p.

POITRAS, Claire (2002), «Construire la ville: réseaux et territoire», *Le phénomène urbain au Québec. Échelles, approches et matériaux*, Québec, CIEQ (coll. «Cheminelements»), p. 14-17.

ROY, Aimé (1981), «Capital immobilier, propriétaires fonciers et aménagement de la ville: le cas du quartier Saint-Jean-Baptiste à Québec», *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 25, n° 64, p. 133-148.

### Ressources en ligne

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC (BANQ), Centre d'archives de Montréal (CAM), Fonds Régie des services publics 1921-1973, Notice biographique/Histoire administrative, cote: E35. [http://pistard.banq.qc.ca/unite\\_chercheurs/description\\_fonds?p\\_anqid=20140826080226285&p\\_centre=06M&p\\_classe=E&p\\_fonds=35&p\\_numunide=895699](http://pistard.banq.qc.ca/unite_chercheurs/description_fonds?p_anqid=20140826080226285&p_centre=06M&p_classe=E&p_fonds=35&p_numunide=895699) (page consultée le 21 janvier 2015).

CENTRE INTERUNIVERSITAIRE D'ÉTUDES QUÉBÉCOISES (CIEQ), *Bases de données en histoire régionale Centre-du-Québec (CDQ)*, [En ligne], <http://cdq.cieq.ca/>.

CONSEIL CANADIEN DES ARCHIVES (CCA), *Fonds Southern Canada Power Company Ltd.*, n° 163031, [En ligne], <https://archivescanada.accesstomemory.ca/fonds-southern-canada-power-company-ltd> (page consultée le 24 mars 2017).



# De nouveaux visages parmi les bûcherons

L'intégration laborieuse des travailleurs immigrants  
dans le secteur sylvicole québécois

**Louis-Pierre Beaudry**

Candidat au doctorat en sociologie,  
Université Laval

Depuis le début des années 2000, certaines entreprises sylvicoles québécoises ont orienté leurs stratégies d'embauche vers les personnes immigrantes. Cette stratégie leur permet de résoudre des difficultés récurrentes de recrutement en mettant à profit l'efficacité de la transmission de l'information par les réseaux sociaux ethniques des immigrants qui, de leur côté, connaissent des difficultés à se trouver un emploi<sup>1</sup>. Toutefois, cette stratégie novatrice va à contre-courant des pratiques normales de l'industrie. Elle s'inscrit également dans un contexte social et culturel généralement étranger à une forte présence de personnes nées à l'extérieur du pays.

Cet article vise à rendre compte d'éléments de discours, de pratiques et de représentations de la part d'acteurs du secteur sylvicole québécois qui tendent à marginaliser les immigrants. Autrement dit, il s'agit de faire ressortir les attitudes et les comportements qui dressent des obstacles à l'intégration des travailleurs immigrants dans le secteur, comprise comme une « normalisation » de leur présence. L'arrivée d'immigrants dans le secteur sylvicole québécois s'inscrit dans la dynamique plus générale des difficultés qu'ils rencontrent sur le marché du travail. Face à celles-ci, ils adoptent des stratégies afin d'améliorer leur position. L'emploi sylvicole constitue parfois une étape de ce cheminement. Ce rapport utilitaire des immigrants à la sylviculture teinte également leur position dans le secteur et contribue à renforcer leur position marginale.

1. Voir L.-P. Beaudry, 2015, pour une analyse détaillée de ce processus.

### Les immigrants sur le marché du travail canadien

Depuis quelques décennies, le positionnement des immigrants sur le marché du travail canadien s'est détérioré<sup>2</sup>. Si les cohortes arrivées jusque dans les années 1970 connaissaient généralement une « assimilation économique » et voyaient leur écart salarial s'estomper, depuis les années 1980, les immigrants connaissent un retard salarial persistant<sup>3</sup> et un taux de chômage encore aujourd'hui plus élevé que celui de la population native<sup>4</sup>. Il est donc plus difficile pour les immigrants de se trouver un emploi, et encore plus un emploi de qualité qui correspond à leurs attentes.

Des analyses du marché du travail canadien montrent que les immigrants y occupent une place hétérogène, c'est-à-dire que leur distribution dans les secteurs d'emploi est considérablement différente de celle des travailleurs natifs. Ils sont notamment surreprésentés dans les secteurs de la fabrication, des « services professionnels, scientifiques et techniques » et de l'« hébergement et [d]es services de restauration<sup>5</sup> ». Les différences sont encore plus marquées chez certaines catégories d'immigrants ou de minorités visibles qui sont surreprésentées dans des secteurs offrant des conditions de travail désavantageuses<sup>6</sup>.

Hiebert qualifie de *segmentation du marché du travail* le processus qui pousse les immigrants à occuper des emplois du secteur « secondaire », délaissés par la main-d'œuvre native (c'est-à-dire canadienne d'origine). Ce processus peut s'expliquer par le fait que les emplois sont définis non seulement à partir de leurs caractéristiques propres, mais aussi en fonction des individus prêts à les accepter. Hiebert enjoint ainsi à analyser le marché du travail à partir d'institutions et d'interactions sociales spécifiques : « attention is given to explaining particular labor market configurations in particular places<sup>7</sup> ». Certains secteurs d'emploi embauchent une forte proportion de personnes immigrantes, ce qui doit s'expliquer selon lui par une diversité de processus contingents qui contribuent à les y canaliser. Ce phénomène de segmentation a aussi été analysé en fonction de l'influence des représentations culturelles sur le processus d'embauche, tant elles attribuent des caractéristiques propres à des groupes sociaux,

notamment en fonction de leur origine ethnique<sup>8</sup>. Somme toute, ces représentations ont d'importantes répercussions sur la manière dont les employeurs agissent envers leurs employés immigrants, futurs ou actuels.

### La sylviculture au Québec et les travailleurs immigrants

C'est dans ce contexte social et académique que nous avons entrepris, pour nos travaux de maîtrise entamés en 2013, une étude empirique sur la sylviculture québécoise, secteur d'emploi qui a connu, depuis le début des années 2000, une augmentation de la présence de travailleurs immigrants. Les principales tâches des ouvriers sylvicoles consistent à débroussailler la forêt ou à y planter de jeunes pousses. Ces emplois n'exigent aucune qualification formelle et les employés sont payés à la productivité<sup>9</sup>. Depuis plusieurs années, le secteur sylvicole connaît des difficultés de recrutement de main-d'œuvre que d'aucuns attribuent à des conditions de travail difficiles et à des horaires atypiques<sup>10</sup>. Les entreprises ont répondu par des mesures facilitatrices visant les nouveaux travailleurs pour encourager leur rétention, sans pour autant parvenir à régler le problème. Certains entrepreneurs ont alors décidé de cibler les immigrants comme bassin de main-d'œuvre privilégié. Bien qu'il n'existe pas de statistiques exactes sur leur nombre<sup>11</sup>, la publication en 2009 d'un livre sur les ouvriers sylvicoles<sup>12</sup> et la sortie en 2010 d'un documentaire sur les immigrants en sylviculture<sup>13</sup>, en plus d'un article de revue grand public<sup>14</sup> et de plusieurs récits d'acteurs du milieu, témoignent de ces changements.

Le cas de la sylviculture est particulièrement intéressant à étudier puisqu'il s'inscrit dans la lignée des analyses sur la concentration des immigrants dans certains secteurs d'emploi peu qualifiés, tout en offrant un contexte original sous deux principaux aspects. D'une part, les emplois sylvicoles sont éloignés de Montréal, là où résident 87 % des immigrants du Québec<sup>15</sup>, ce qui suscite un questionnement sur le tissage de liens entre les entreprises et les travailleurs. Les travailleurs forestiers, contrairement aux travailleurs agricoles temporaires, ne sont pas embauchés

2. G. Picot et A. Sweetman, 2005; A. Simmons, 2010.

3. G. Picot et A. Sweetman, 2005.

4. Statistique Canada, 2015.

5. D. Zietsma, 2007. À ce sujet, voir ces travaux sur des secteurs spécifiques: C. Cranford, 2005, pour l'entretien ménager; I. Shutes et C. Chiatti, 2012, pour le soin des personnes.

6. D. Hiebert, 1999; A. H. Richmond, 1992.

7. D. Hiebert, 1999, p. 342.

8. « Cultural representations are judgments that associate people with distinct characteristics and qualities and assign them to particular social and economic roles. [...] These "ways of seeing" [...] constitute an important element of labor market segmentation » (H. Bauder, 2006, 29); voir aussi R. W. Hodge, 1973, pour une conceptualisation du processus d'embauche comme une « file d'attente » affectée par différents privilèges.

9. CSMOAF, 2004.

10. CIDMOAF, 2001; BIP, 2012.

11. Les catégories d'emploi du recensement ne sont pas assez précises pour mesurer leur nombre et aucun sondage n'a été mené à grande échelle, faute de moyens.

12. M.-P. Villeneuve, 2009.

13. S. Lanthier, 2010.

14. I. Grégoire, 2007.

15. MIDI, 2014.

en vertu de programmes spécifiques. Cette situation particulière appelle à préciser les mécanismes sociaux à l'œuvre dans cette dynamique d'embauche «à distance». D'autre part, la rémunération à la productivité de la sylviculture donne accès à un salaire élevé, supérieur au salaire médian des Québécois<sup>16</sup>, ce qui distingue ce secteur des autres qui offrent des emplois peu qualifiés, généralement faiblement rémunérés.

L'étude de la présence d'immigrants dans ce secteur a permis de dresser un portrait mitigé de leur intégration professionnelle. Les immigrants considèrent qu'il s'agit d'une déviation par rapport à leur parcours professionnel idéal, ce qu'ils interprètent comme une forme d'exclusion et de difficulté d'accession au marché du travail. Toutefois, ils connaissent généralement une satisfaction importante à l'égard des aspects pécuniaires de l'emploi<sup>17</sup>. Au fil de la recherche, la situation s'est complexifiée lorsque nous avons pris en compte les entreprises qui n'embauchent pas de travailleurs immigrants. Il s'est avéré que l'embauche de personnes immigrantes en sylviculture était surtout l'affaire d'une poignée d'entreprises qui, ce faisant, adoptaient un comportement «marginal». Cette marginalité s'inscrit non seulement dans leur position dans l'industrie, mais aussi dans celle des travailleurs immigrants du secteur sylvicole. La présence de ces derniers soulève des questionnements et des oppositions de la part des acteurs du secteur. Leur intégration en sylviculture est ainsi affectée par les représentations courantes à leur égard.

### L'intégration en sylviculture: quelle intégration?

Le concept d'intégration professionnelle des immigrants est compris et opérationnalisé de plusieurs façons dans la littérature académique: il peut référer au fait de détenir un emploi ou non<sup>18</sup>, au secteur d'emploi occupé<sup>19</sup>, à une comparaison du salaire avec celui de la population native<sup>20</sup> ou à l'adéquation entre le domaine d'études et l'emploi occupé<sup>21</sup>. On retrouve également des définitions

subjectives qui font appel à l'appréciation de l'emploi par les immigrants par rapport à leurs plans professionnels<sup>22</sup>.

La variété de ces définitions, complémentaires plutôt qu'exclusives, a permis de construire un portrait exhaustif du parcours professionnel des ouvriers sylvicoles immigrants. Nous avons ainsi pu mettre en lumière des différences entre les travailleurs quant à l'appréciation de leur situation d'emploi, notamment en fonction de leur catégorie d'immigration et de leur scolarité<sup>23</sup>. De manière générale, il en ressort que l'obtention d'un emploi en sylviculture n'est qu'une étape d'une stratégie plus globale d'intégration socioprofessionnelle. Ce sont des liens tissés avec des membres de leurs réseaux sociaux ethniques qui leur ont permis de dénicher un emploi en sylviculture peu après leur arrivée au pays, afin de combler adéquatement leurs besoins financiers. Malgré des opérationnalisations différentes, un élément commun traverse ces définitions de l'intégration: elle est ici abordée principalement dans la perspective des immigrants, c'est-à-dire la façon dont évolue leur parcours professionnel.

Or, au cours de l'enquête de terrain, une autre perspective de l'intégration s'est imposée, mais, par économie d'espace, a dû être mise de côté dans notre mémoire de maîtrise<sup>24</sup>: celle de l'intégration des immigrants au sein de leur milieu de travail, comme on comprend l'arrivée d'une nouvelle personne dans un cercle social; ce phénomène pourrait aussi être qualifié d'«inclusion». Nous entendons par là la manière dont les personnes immigrantes sont traitées et représentées au sein du secteur sylvicole, autant sur les lieux de travail que par les différents acteurs du milieu. Concrètement, l'intégration peut être comprise ici comme le fait *d'appartenir au groupe* ou, autrement dit, que la présence des immigrants soit interprétée comme étant normale et que les relations ne soient pas orientées par le fait que ces travailleurs soient «des immigrants». Il s'agit donc en quelque sorte d'une perspective plus sociale que professionnelle de l'intégration, qui implique des enjeux de relations et de représentations.

L'objectif est ici de mettre l'accent sur ces aspects sociaux et culturels des représentations des acteurs du secteur sylvicole envers les immigrants. L'enjeu est considérable autant pour le secteur que pour les immigrants eux-mêmes: pour le premier, il en va de la pérennité de la présence de la main-d'œuvre immigrante et, pour les seconds, de la volonté et de la possibilité de prolonger leur carrière dans le secteur et d'accéder à ses différents emplois non manuels (par exemple, de gestion).

Les résultats présentés sont issus de l'analyse de 21 entretiens semi-directifs réalisés entre octobre 2013 et juillet 2014 auprès de seize travailleurs immigrants

16. Un sondage tenu auprès des employeurs en 2012 (BIP, 2012) a révélé que les salaires hebdomadaires médians des débroussailliers et des reboiseurs étaient de 900 \$ et 815 \$. De plus, respectivement 26 % et 17 % déclaraient verser des salaires de plus de 1000 \$ par semaine, plaçant les travailleurs sylvicoles en position avantageuse par rapport au salaire médian de l'ensemble des travailleurs québécois, qui se situait en 2012 à 713 \$ (Institut de la statistique du Québec, 2015).

17. Voir L.-P. Beaudry, 2015 pour une analyse plus détaillée.

18. S. Arcand *et al.*, 2009; J. Renaud *et al.*, 2003.

19. M. Wabgou, 2008

20. A. Simmons, 2010; G. Picot et A. Sweetman, 2005; J. Shields, 2003.

21. S. Arcand *et al.*, 2009; H. Krahn *et al.*, 2000; M. Girard *et al.*, 2008.; M. Wabgou, 2008

22. S. Arcand *et al.*, 2009; N. K. Lamba, 2003; C. Gauthier *et al.*, 2010.

23. L.-P. Beaudry, 2015.

24. L.-P. Beaudry, 2015.

et de cinq entrepreneurs qui en embauchent. Chacun des travailleurs avait été embauché par au moins un employeur participant à l'enquête et chaque entreprise avait embauché au moins un des travailleurs participants. Les entretiens avec les employeurs ont eu lieu par téléphone, à la fin desquels ils étaient invités à fournir une liste des coordonnées de travailleurs. Ceux-ci ont été à leur tour appelés afin de prendre un rendez-vous dans un lieu de leur choix. Cinq travailleurs ont également été rencontrés directement sur un camp forestier, qui a été visité avec l'autorisation de l'employeur.

### Représentations et obstacles à l'intégration des immigrants dans la sylviculture québécoise

Les représentations à l'égard des immigrants et de leur présence dans le secteur sylvicole présentées ici sont de différentes natures et ont été observées chez différents acteurs. Elles ont comme dénominateur commun d'agir comme obstacle à leur intégration. L'objectif n'est pas ici de se pencher sur la valeur normative de ces représentations. Il est important de préciser que les employeurs qui embauchent des personnes immigrantes en ont généralement une opinion très favorable<sup>25</sup>. De leur côté, les travailleurs ont confirmé qu'ils ne ressentent pas de discrimination, sinon positive<sup>26</sup>. Le problème demeure toutefois que, même si elles sont bien intentionnées, certaines représentations contribuent à souligner leur «différence» et à perpétuer leur isolement au sein des entreprises et dans le secteur sylvicole en général.

#### L'opposition entre «immigrants» et «Québécois»

Les employeurs rencontrés hésitent peu lorsqu'ils exposent les raisons pour lesquelles ils embauchent des immigrants. Ces derniers ne seraient pas seulement plus «disponibles», ils seraient aussi plus «travaillants» que les Québécois d'origine. Cette croyance, bien répandue dans le milieu, constitue le principal motif derrière le changement de stratégie de recrutement de main-d'œuvre. Si cette représentation fournit un avantage comparatif aux immigrants au moment de l'embauche, elle contribue fortement à perpétuer la catégorisation des travailleurs en fonction de leur origine. De plus, les employeurs ont tendance à attribuer ces qualités à leur ethnicité ou à un contexte social ou culturel qui les rendrait plus travaillants. Certains employeurs ont en contrepartie des opinions négatives tranchées sur les Québécois d'origine, perçus comme étant des «chialeux» et des «paresseux».

[Les immigrants], on les forme, on leur donne de la formation, pis y'apprennent, pis ils deviennent bons, là. Parce que [...] la main-d'œuvre immigrée a une très bonne capacité physique en partant. (Employeur 3)

Un portrait global du travailleur roumain à l'époque: [...] c'étaient des travailleurs. C'est des bœufs, ces gars-là. Ça débarque ici, [de] Roumanie, [de] Bulgarie ou *whatever* d'où ce qu'ils viennent, souvent [de] places soit plus pauvres, ou bien donc [où] ça marche plus raide qu'icitte. [...] Le] Québécois, c'est un chialeux. [...] On est comme ça, on est tous de même peu importe ce qu'on fait là, dans n'importe quel corps de métier. [Le] Québécois, c'est celui qui chiale pour n'importe quoi. (Employeur 4)

Ces différences se répercutent également dans l'organisation du travail: avec l'arrivée des personnes immigrantes, on assiste à une mutation de l'horaire de travail, plus intense, qui s'installe parfois même en parallèle de l'«horaire des Québécois».

Les travailleurs québécois, ils viennent travailler quatre jours, ils descendent le jeudi soir et s'en retournent la fin de semaine avec leur famille. Eux autres [les immigrants] sont plus six jours par semaine. (Employeur 5)

Le cuisinier m'a bin résumé la situation. Il dit: «Les Québécois, à 3 heures, ils veulent souper pis sont lavés. Pis les immigrés, y'arrivent à 5 heures pis y soupent, mais y'ont pas eu le temps de prendre leur douche, eux autres, i' 'a prennent après. Eux autres c'est ça: ça travaille. Tu comprends-tu? Sont là pour travailler. (Employeur 3)

La présence des immigrants au sein de ces entreprises est ainsi accompagnée d'un autre régime de travail, qui s'enracine autant dans les représentations des employeurs que dans le rapport des immigrants envers leur emploi et leur volonté de rentabiliser leur présence dans les camps forestiers. Bien que cet arrangement soit perçu positivement autant par les employeurs que par les travailleurs immigrants, il contribue à exacerber les différences et met en cause l'organisation du travail majoritairement en vigueur dans les autres entreprises sylvicoles. Plus attirants pour certains employeurs et motivés à travailler davantage, les immigrants pourraient être perçus par d'autres comme une «menace» pour les Québécois d'origine dans le secteur.

#### Tabou et division sur la légitimité de la présence d'immigrants en sylviculture

Bien qu'elle ne fût jamais explicitée par les acteurs rencontrés, la question de la légitimité de la présence des immigrants est latente et suscite des discours de justification de la part des employeurs qui en embauchent. À l'échelle du secteur, c'est-à-dire entre les entreprises et les intervenants comme les associations, ce malaise se traduit même par un tabou, où l'on évite d'aborder le sujet des travailleurs immigrants.

Le choix parfois laborieux des mots témoigne d'un malaise quant au terme «immigrant», dont la lourdeur politique suscite la méfiance. En évitant ce terme, les

25. L.-P. Beaudry, 2015, p. 80.

26. L.-P. Beaudry, 2015, p. 92.

acteurs du secteur tentent de soustraire leur situation à la question problématique de l'immigration. Cet échange avec un employeur illustre l'usage de telles pratiques discursives :

**E3:** C'est pas de la main-d'œuvre immigrante. T'sais, comment qu'on appelle ça quelqu'un que ça fait 15 ans qu'il est au Québec? Pis que c'est un Russe. Mais ça fait 15 ans qu'il est au Québec. C'est un Québécois.

**LPB:** Bin, on pourrait dire immigrant quand même. [...] Une personne immigrée, je dirais.

**E3:** Mais c'est pas des... Bah en tout cas, c'est, c'est... C'est ça, c'est des... C'est pas des... C'est ça, ça fait longtemps qu'ils sont icitte.

De manière générale, les employeurs et les représentants d'association ont tendance à minimiser le caractère «immigrant» de ces travailleurs. Ils mettent l'accent sur le fait que ce sont des «travailleurs comme tout le monde» et recentrent la discussion sur l'activité de travail. Certains tentent de les «québécoiser», en faisant référence à une présence prolongée au Québec ou en utilisant des termes comme «Québécois d'adoption». Ces discours peuvent témoigner d'une volonté légitime des employeurs de traiter équitablement leurs travailleurs, mais ils s'inscrivent également dans un discours de légitimation de la pratique auprès des interlocuteurs du secteur. On craint que les immigrants soient perçus comme des «voleurs de *jobs*» par les Québécois d'origine. Certains entrepreneurs ont senti le besoin de justifier l'embauche des immigrants en soulignant le fait qu'ils avaient pourvu des postes vacants plutôt que remplacé des travailleurs.

Y'ont pas pris la place de personne. [...] On a encore nos Québécois, pis on a quelques Québécois d'adoption, mais y'a personne qui a perdu sa job, là. (Employeur 5)

Une des sources de ce malaise semble provenir d'une confusion autour du terme «immigrant». On associe souvent à tort le terme «immigrant» aux travailleurs temporaires – les «Mexicains», comme on les appelle parfois dans le milieu – dont la présence sur le territoire québécois est liée à l'occupation d'un emploi spécifique et est sollicitée par l'employeur. Or, il s'agit d'une dynamique d'emploi à laquelle les employeurs ne veulent pas être associés, soit celle de «faire venir» des travailleurs d'autres pays. Le secteur sylvicole n'embauchant pas de tels travailleurs temporaires, il est compréhensible que les acteurs du milieu ne se reconnaissent pas dans cette réalité qui a été fortement critiquée<sup>27</sup> et ne veulent pas y être rattachés.

Au bout du compte, l'industrie est divisée autour de cette question: si certains entrepreneurs ont fait de l'embauche d'immigrants un modèle d'affaires, d'autres demeurent plutôt hostiles à cette pratique et affirment

avec fierté n'embaucher que des travailleurs natifs<sup>28</sup>. Par ailleurs, même si les employeurs qui embauchent des immigrants défendent leur légitimité et en ont des représentations positives, la segmentation des postes dans les entreprises témoigne d'une séparation persistante avec les Québécois d'origine et d'une compartimentation de leur rôle dans l'entreprise.

### La segmentation des postes au sein des entreprises sylvicoles

Les mécanismes de segmentation du marché du travail n'interviennent pas seulement entre les secteurs ou les entreprises, mais aussi au sein des entreprises, qui doivent généralement pourvoir plusieurs types de postes. Conformément à ce qui a été abordé plus haut, les employeurs entretiennent un ensemble de représentations sur les qualités idéales des travailleurs et sur la nature des postes qu'ils devraient occuper, notamment autour de la question de l'ethnicité. Les entreprises sylvicoles québécoises ne font pas exception: tout se déroule comme si des postes y étaient réservés aux Québécois d'origine, soit les postes plus stables de gestion et de supervision. À l'opposé, les postes qu'occupent presque tous les travailleurs immigrants sont ceux des activités manuelles, instables et exigeants physiquement.

C'est sûr que, dans mon staff, c'est tous des Québécois, là. T'sais, mes contremaîtres, mes superviseurs, mes techniciens, mon ingénieur, mes secrétaires pis moi, on est tous des Québécois de souche. On est à peu près une vingtaine. Mais j'engage peut-être 80-90 débroussailleurs. Je vais même jusqu'à 120-125 pis des années 150. Là-dessus, là, t'as un bon 80 % c'est [des immigrants]. (Employeur 1)

Bien que ce mécanisme puisse s'expliquer par des causes non culturelles (par exemple par une disponibilité locale de main-d'œuvre), cette segmentation *de facto* peut contribuer à l'émergence de représentations associant certains emplois à du «travail d'immigrants», comme l'analyse Bauder<sup>29</sup>. Par une causalité récursive, la segmentation effective peut se transposer en une «segmentation imaginée», qui peut en retour orienter les préférences et les pratiques d'embauche<sup>30</sup>. De plus, cette segmentation est liée directement aux croyances sur les qualités de

27. Voir T. Basok, 2002.

28. Le tabou s'est exprimé à son plus fort lors d'une rencontre avec une association d'entrepreneurs devant clarifier le contenu d'une conférence construite à partir des résultats de cette recherche. Le président d'association a alors demandé de ne pas employer le terme «immigrant» et de trouver d'autres termes pour désigner le phénomène. Cette demande a été rejetée et la conférence a permis de clarifier la situation pour les employeurs présents.

29. H. Bauder, 2006.

30. Voir à cet égard R. W. Hodge, 1973, pour le concept de file d'attente d'embauche et J. Beckhusen *et al.*, 2013, pour l'effet des préférences des employeurs à l'égard de l'embauche des travailleurs.

ces travailleurs, qui sont perçus comme plus « forts » et « travaillants » physiquement : les employeurs visent les communautés ethnoculturelles à la recherche non pas de personnel de gestion, mais de travailleurs manuels. Cette segmentation des postes contribue de plus à l'isolation culturelle sur les camps, dont les rapports hiérarchiques sont aussi teintés de rapports ethnoculturels.

### Les deux solitudes : des communautés isolées sur les camps forestiers

L'isolement entre les travailleurs immigrants et les Québécois d'origine, bien qu'il ne soit pas planifié, s'enracine dans la segmentation tout en la perpétuant. Dans les camps forestiers, les administrateurs et les cadres dorment dans des dortoirs séparés de ceux des travailleurs manuels. Les participants immigrants rencontrés témoignaient aussi parfois du fait que les travailleurs québécois dorment dans des dortoirs différents de ceux des immigrants. Cette configuration n'est toutefois pas nécessairement vécue négativement et peut s'expliquer par des regroupements affinitaires, comme l'explique ce travailleur d'origine africaine :

[S'il] y a des problèmes, c'est mieux que ceux qui se connaissent, ils soient ensemble, pour éviter des conflits inutiles. Donc tu vas dire : Ok, toi, [...] Québécois de la région, t'as jamais vécu avec un Africain, [...] un Québécois d'origine africaine. Donc, au lieu que je te mette dans une chambre avec quelqu'un que tu ne connais pas, c'est mieux [de vous séparer]. Vous allez partager la bouffe [à la cafétéria...], vous travaillez sur le même terrain, mais [...] y a des petites choses, vraiment... Tu peux pas répartir [les chambres] de la même façon. (Travailleur 11)

Si cette configuration est justifiée par un désir de favoriser l'harmonie sur les lieux de travail, elle constitue un obstacle supplémentaire à l'intégration des immigrants dans le secteur en marquant leur différence. L'organisation ethnicisée des cercles sociaux dans les camps limite les échanges interculturels à des relations principalement formelles, centrées sur l'activité de travail. Les avis des travailleurs immigrants divergent quant à la qualité et à la fréquence des interactions avec les Québécois d'origine. Certains considèrent qu'« il y a comme une barrière » (T12) ou un « certain communautarisme » (T6) qui empêche les liaisons significatives avec des Québécois, alors que d'autres considèrent que « ce n'est pas une séparation » (T16) et qu'en général « on parle à tout le monde » (T2). On s'entend toutefois sur le fait qu'il est normal qu'on se tienne davantage entre personnes provenant d'un même pays ou partageant une culture commune.

C'est pas une séparation comme telle. Tu sais, ici, nous sommes des Africains, nous autres. Mais l'Afrique, c'est grand. [...] Chaque pays a sa culture et a ses mœurs. Donc, nous par exemple, nous venons

du Burundi. Donc, des fois tu [me] trouveras sur la table des Burundais. Pourquoi? Nous parlons dans notre dialecte, notre langue. Pis les autres, là, les Africains de l'Ouest, ils sont là, ils parlent leur langue. (Travailleur 16)

Finalement, même s'il peut arriver qu'il y ait des interactions interculturelles, on observe une coupure entre deux mondes isolés, dont les contacts restent souvent superficiels et presque inexistantes. Les discussions avec les travailleurs de service québécois d'origine dans les camps forestiers étaient particulièrement parlantes à cet égard. Bien qu'ils se côtoient depuis plusieurs années, ces employés en parlaient de manière abstraite et diffuse (« les Africains ») et, bien qu'il soit possible que certains aient souvent des contacts « interculturels », cela n'était clairement pas la norme ni ne constituait leurs relations sociales principales sur le camp. La persistance d'une représentation qui divise entre « eux » et « nous », entre Québécois d'origine et immigrants, mais aussi entre les immigrants de différentes origines, constitue ainsi un obstacle culturel important à la normalisation de la présence des immigrants au sein du secteur sylvicole.

### Le rapport utilitaire des immigrants au travail sylvicole

Le dernier obstacle à l'intégration des immigrants dans le secteur sylvicole observé provient de leur attitude face à leur travail. Pour la plupart d'entre eux, la sylviculture offre un travail temporaire qu'ils occupent en attendant de se réorienter dans un nouveau secteur qui correspond plus à leur profil ou à leurs préférences (qui correspond à leur domaine d'emploi, qui offre de meilleures conditions de travail, etc.). Pour ces travailleurs, le secteur sylvicole n'est pas perçu comme menant à une carrière. La décision de retourner dans la forêt est souvent réitérée annuellement, en l'absence d'autres possibilités intéressantes. La projection de leur parcours professionnel en foresterie se fait ainsi à court terme.

C'est vraiment strictement pour des raisons financières [que je suis ici]. Parce que c'est vraiment payant pour quelqu'un qui travaille [fort]. T'sais, on peut faire des bons salaires pendant la semaine. C'est dur, mais vraiment, c'est payant. (Travailleur 7)

Les travailleurs ont ainsi un rapport utilitaire à l'emploi sylvicole, auquel ils ne s'identifient pas nécessairement au-delà de l'argent qu'il leur permet de gagner. Si le contexte social et culturel de la sylviculture n'est pas toujours favorable à l'intégration des immigrants, on peut aussi dire que la position avec laquelle certains y arrivent ne les pousse pas non plus à s'y intégrer.

On fait ça parce que [c'est payant. ...] Si j'ai un truc mieux, qui me paie au moins 16-17 \$ l'heure, [j'y vais]. Parce que c'est [équivalent] à ma production. C'est ce que je fais [en sylviculture]. [...] L'employeur, il veut la production. Si tu produis bien, il est avec toi. C'est

clair. [À part de ça,] je l'endure, il m'endure aussi pour six mois. Après, [pour] chacun, c'est bye-bye. C'est tout! (Travailleur 6)

Le corolaire de cette position est que la plupart des immigrants ne souhaitent pas connaître une ascension au sein du secteur, par exemple en occupant un poste administratif, tout simplement parce qu'ils ne s'y projettent pas. L'ascension socioéconomique doit se faire pour eux dans un autre secteur. Même si, d'un côté, certains employeurs perçoivent les postes de travailleurs manuels comme étant surtout l'affaire des «immigrants», plusieurs parmi ces derniers ont aussi la croyance que les postes de gestion des entreprises sylvicoles sont l'affaire des «Québécois».

Finalement, il ne faut pas passer outre le fait que de s'investir comme gestionnaire dans une entreprise impliquerait de devoir déménager dans sa région d'activité, démarche que ne sont pas prêts à entreprendre tous les travailleurs. La plupart vivent en effet dans la région de Montréal, là où sont enracinés leurs familles et leurs cercles sociaux. L'emploi sylvicole n'a alors de sens que tant qu'il est temporaire. Or, en se positionnant ainsi face à leur emploi, les immigrants contribuent à se placer eux-mêmes dans une position particulière dans le secteur sylvicole, un monde au sein duquel plusieurs d'entre eux souhaitent demeurer en quelque sorte étrangers. En retour, cela alimente l'attitude des employeurs face à cette main-d'œuvre «interchangeable».

---

Pendant longtemps, les Canadiens français ont constitué le noyau principal de travailleurs forestiers au Québec et étaient reconnus comme tels par les entrepreneurs<sup>31</sup>. Il n'est donc pas étonnant que les travailleurs forestiers, encore plus qu'ailleurs, soient «par défaut» des Québécois francophones blancs dans les représentations des acteurs de l'industrie. Avec les transformations du marché du travail entamées il y a quelques décennies, caractérisées notamment par la désertion des postes manuels par les travailleurs natifs et leur remplacement graduel par une main-d'œuvre immigrante, le contexte n'est toutefois plus le même et rend ces croyances et ces représentations désuètes. Devant les difficultés récurrentes de recrutement, des employeurs ont changé de stratégie et ont entrepris d'embaucher des personnes immigrantes. Ce phénomène, bien qu'il soit concentré au sein de certaines entreprises, représente un changement de paradigme pour le secteur. Cette situation nouvelle soulève plusieurs enjeux en ce qui concerne les attitudes des employeurs et les interactions entre les groupes «ethnoculturels» sur les lieux de travail. Elle exigera une réflexion constante de

la part des acteurs du secteur pour s'assurer du respect de tous, dans la mesure où la question de l'ethnicité est souvent rattachée à des enjeux d'iniquités et d'inégalités. Pour évaluer ces enjeux, les prochaines recherches sur le secteur sylvicole pourraient notamment s'intéresser à une comparaison quantifiée des conditions de travail entre immigrants et Québécois d'origine, non pas seulement au sein des entreprises, mais aussi entre les entreprises. D'autres pourraient également surveiller l'évolution de la présence d'immigrants dans le secteur et celle des attitudes et des représentations des acteurs à leur égard.

Finalement, notre analyse s'est ici concentrée sur les représentations comme obstacles à l'intégration des immigrants au sein du secteur sylvicole, mais une réflexion encore plus globale sera nécessaire sur la place des immigrants dans la société québécoise et particulièrement dans «les régions». Leur présence dans le secteur sylvicole s'inscrit dans une dynamique complexe en interaction avec des enjeux sociaux et économiques des régions forestières. L'industrie forestière est considérée comme un moteur économique important de ces régions et l'utilité sociale de ses activités est souvent évaluée en termes de retombée économique et de nombre d'emplois, que ce soit dans les documents institutionnels<sup>32</sup> ou dans les politiques publiques<sup>33</sup>. Implicitement, on entend ainsi créer des emplois «en région» pour les résidents desdites régions. Or, si ces emplois sont occupés par des personnes qui ne résident pas dans la région, est-ce que l'industrie perd de son utilité? Échoue-t-elle à sa mission? À tout le moins, on est assurés que ces revenus sont en bonne partie dépensés à Montréal et non pas dans la région. Est-ce que cette situation contribue à délégitimer la présence des immigrants dans les représentations des acteurs de l'industrie forestière? La dynamique d'embauche décrite ici soulève des questions quant aux stratégies de développement régional traditionnelles.

Parce qu'ils considèrent que leur emploi leur permet de bien faire vivre leur famille, quelques ouvriers sylvicoles immigrants, certes minoritaires, ont décidé d'aller s'installer dans ces régions forestières. Pour encourager l'installation d'autres immigrants désireux de contribuer à la vitalité de ces régions, il sera nécessaire d'y faciliter leur intégration, qui passe non seulement par l'occupation d'un emploi, mais aussi par la normalisation de leur présence dans le regard des autres et de leur reconnaissance comme membres légitimes de la communauté. Pour cela, il faudra se pencher sur les représentations et les croyances à leur égard, mais aussi en ce qui concerne l'«identité régionale», celle de l'industrie forestière et la place qu'on peut leur y faire.

---

32. CSMAOF, 2013.

33. Radio-Canada, 2013.

31. D. MacKay, 1978, p. 218; G. Fortin et E. Gosselin 1960, p. 45.

## BIBLIOGRAPHIE

- ARCAND, Sébastien, Annick LENOIR et Denise HELLY (2009), «Insertion professionnelle d'immigrants récents et réseaux sociaux: le cas de Maghrébins à Montréal et Sherbrooke», *The Canadian Journal of Sociology*, vol. 34, n° 2, p. 373.
- BASOK, Tanya (2002), *Tortillas and Tomatoes: transmigrant Mexican harvesters in Canada*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 168 p.
- BAUDER, H. (2006), *Labor Movement: How Migration Regulates Labor Markets*, Oxford, New York, Oxford University Press, 269 p.
- BEAUDRY, Louis-Pierre (2015), *Dans le bois: la sylviculture dans le parcours professionnel de travailleurs immigrants au Québec*, mémoire de maîtrise (sociologie), Université Laval, Québec, 182 p.
- BECKHUSEN, Julia, J. G. RAYMOND, M. FLORAX, Thomas de GRAAFF, Jacques POOT et Brigitte WALDORF (2013), «Living and working in ethnic enclaves: English Language proficiency of immigrants in US metropolitan areas», *Papers in Regional Science*, vol. 92, n° 2, p. 305-328.
- BIP (BUREAU D'INTERVIEWS PROFESSIONNELS) (2012), *Portrait de la main-d'œuvre en aménagement forestier*. Document obtenu auprès du Comité sectoriel de main-d'œuvre en aménagement forestier.
- CIDMOAF (COMITÉ INTERMINISTÉRIEL SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE EN AMÉNAGEMENT FORESTIER) (2001), *Développement de la main-d'œuvre en aménagement forestier*.
- CSMOAF (COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE EN AMÉNAGEMENT FORESTIER) (2004), *Norme professionnelle pour le métier d'ouvrière ou d'ouvrier sylvicole – débroussaillieur* (p. 23). Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille.
- CSMOAF (COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE EN AMÉNAGEMENT FORESTIER) (2013), *Mémoire sur les impacts de l'assurance-emploi dans le secteur de l'aménagement forestier*.
- CRANFORD, Cynthia J. (2005), «Networks of exploitation: Immigrant labor and the restructuring of the Los Angeles janitorial industry», *Social Problems*, vol. 52, n° 3, p. 379-397.
- FORTIN, Gérald, et Émile Gosselin (1960), «La professionnalisation du travail en forêt», *Recherches sociographiques*, vol. 1, n° 1, p. 33-60.
- GAUTHIER, C., M. LACROIX, M. LIGUORI, E. MARTINEZ, K. N. NGOC et M. DORAIS (2010), «L'intégration, à la jonction du discours normatif et de l'expérience vécue: des demandeurs d'asile s'expriment», *Service social*, vol. 56, n° 1, p. 15-29.
- GIRARD, Magali, Michael SMITH et Jean RENAUD (2008), «Intégration économique des nouveaux immigrants: adéquation entre l'emploi occupé avant l'arrivée au Québec et les emplois occupés depuis l'immigration», *Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 33, n° 4, p. 791.
- GRÉGOIRE, Isabelle (2007), «L'Afrique monte au chantier», *L'Actualité*. <http://www.lactualite.com/lactualite-affaires/lafrique-monte-aux-chantiers-2/>.
- HIEBERT, D. (1999), «Local Geographies of Labor Market Segmentation: Montréal, Toronto, and Vancouver, 1991», *Economic Geography*, vol. 75, n° 4, p. 339-369.
- HODGE, Robert W. (1973), «Toward a Theory of Racial Differences in Employment», *Social Forces*, vol. 52, n° 1, p. 16-31.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2015), *Rémunération hebdomadaire et horaire des employés, régions administratives et ensemble du Québec, 2010-2014*.
- KRAHN, H., T. DERWING, M. MULDER et L. WILKINSON (2000), «Educated and underemployed: Refugee integration into the Canadian labour market», *Journal of International Migration and Integration / Revue de l'intégration et de la migration internationale*, vol. 1, n° 1: 59-84.
- LAMBA, N. K. (2003). «The Employment Experiences of Canadian Refugees: Measuring the Impact of Human and Social Capital on Quality of Employment», *Canadian Review of Sociology / Revue canadienne de sociologie*, vol. 40, n° 1, p. 45-64.
- LANTHIER, Stéphanie (2010), *Les fros*, ONF.
- LEGENDRE, Camille (1979), «Les débuts de la rémunération à la pièce dans l'industrie forestière», *Recherches sociographiques*, vol. 20, n° 3, p. 301-335.
- MACKAY, Donald (1978), *The lumberjacks*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 319 p.
- MIDI (MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION DU QUÉBEC) (2014), *Recueil de statistiques sur l'immigration et la diversité au Québec*. [http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/dossiers/STA\\_ImmigrDiversite\\_Politique.pdf](http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/dossiers/STA_ImmigrDiversite_Politique.pdf).
- PICOT, Garnett, et Arthur SWEETMAN (2005), «The deteriorating economic welfare of immigrants and possible causes», *Update*, vol. 11, n° 262, p. 26.
- RADIO-CANADA (2013), *Québec confirme son appui à l'industrie sylvicole*. <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/608470/soutien-provincial-sylviculture-bas-st-laurent-gaspesie>.
- REICH, Michael, David M. GORDON et Richard C EDWARDS (1973), «A theory of labor market segmentation», *The American Economic Review*, p. 359-365.
- RENAUD, Jean, Victor PICHÉ et Jean-François GODIN (2003), «L'origine nationale et l'insertion économique des immigrants au cours de leurs dix premières années au Québec», *Sociologie et sociétés*, vol. 35, n° 1, p. 165-184.
- RICHMOND, Anthony H. (1992), «Immigration and structural change: The Canadian experience, 1971-1986», *International Migration Review*, vol. 26, n° 4 (Winter), p. 1200-1221.
- SHIELDS, John (2003), «No safe haven: Markets, welfare, and migrants», *CERIS*, Toronto.
- SHUTES, Isabel, et Carlos CHIATTI (2012), «Migrant labour and the marketisation of care for older people: The employment of migrant care workers by families and service providers», *Journal of European social policy*, vol. 22, n° 4, p. 392-405.
- SIMMONS, Alan (2010), *Immigration and Canada: Global and transnational perspectives*, Toronto, Canadian Scholars' Press, 327 p.
- STATISTIQUE CANADA (2015), CANSIM – 282-0102 – Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le statut d'immigrant et le groupe d'âge, pour le Canada, les régions, les provinces et les régions métropolitaines de recensement de Montréal, Toronto et Vancouver.

VILLENEUVE, Marie-Paule (2009), *Le tiers-monde au fond de nos bois*, Montréal, Fides, 137 p.

WABGOU, Maguemat (2008), « Insertion au marché du travail : les expériences des immigrants sénégalais à Montréal », *Working Papers*, International Migration Institute, Oxford, vol. 11, 39 p.

ZIETSMA, Danielle (2007), « Les immigrants sur le marché canadien du travail en 2006 : premiers résultats de l'Enquête sur la population active du Canada ». [http://publications.gc.ca/collections/collection\\_2007/statcan/71-606-X/71-606-XIF2007001.pdf](http://publications.gc.ca/collections/collection_2007/statcan/71-606-X/71-606-XIF2007001.pdf).



## NOTICES BIOGRAPHIQUES

### **Cynthia Aleman**

Après une année d'échange à Gênes en Italie, Cynthia Aleman obtient un baccalauréat en sciences de l'architecture avec profil international de l'Université Laval. Par la suite, elle s'engage dans le parcours de double maîtrise en architecture et obtient d'abord sa maîtrise professionnelle en architecture de l'Université Laval. Sous la supervision de François Dufaux, elle réalise actuellement son mémoire pour la maîtrise en sciences de l'architecture. Son projet d'étude vise à mieux comprendre l'influence des communautés religieuses sur la morphologie urbaine et le paysage culturel québécois. En 2014 et 2015, elle a été récipiendaire d'une bourse Mitacs (programme Accélération) lui permettant de collaborer avec l'agence d'architecture Atelier 21 pour la réalisation de relevés et d'analyses architecturales du monastère des ursulines de Trois-Rivières. En 2015, elle obtient aussi une bourse du Fonds boursier en patrimoine culturel 2008 pour sa sélection et sa participation à l'école d'architecture d'été sur la préservation du patrimoine urbain (Gassino, Italie), ainsi qu'une présentation au congrès de morphologie urbaine ISUF 2015 (Rome, Italie). En 2016, elle est récipiendaire de la Bourse France-Gagnon-Pratte de la Fondation québécoise du patrimoine.

### **Marie-Laurence B. Beaumier**

Marie-Laurence B. Beaumier est candidate au doctorat en histoire à l'Université Laval sous la direction d'Aline Charles (Département des sciences historiques, Université Laval) et de Peter Gossage (Département d'histoire, Concordia). Sa thèse s'intitule *Une incursion au cœur du parcours de vie familiale: pratiques et expériences parentales en milieu populaire québécois, 1960-1980*. Ses travaux portent sur l'histoire des familles, l'histoire du genre et l'histoire des âges de la vie. Elle s'intéresse tout particulièrement à la construction des identités paternelles et maternelles dans une perspective d'histoire orale. Marie-Laurence est également boursière du FQRSC et du CRSH à la maîtrise et au doctorat.

### **Louis-Pierre Beaudry**

Après avoir obtenu un baccalauréat en science politique et philosophie à l'Université de Montréal, Louis-Pierre Beaudry a voulu se pencher sur des problèmes sociaux concrets en entamant une maîtrise en sociologie à l'Université Laval à l'automne 2013. Attiré dans le sillon par des enjeux liés au monde agricole, il s'est senti interpellé d'abord par la question des travailleurs migrants temporaires. En discutant de ses intérêts de recherche avec sa directrice, il apprend l'existence de la présence de travailleurs immigrants dans l'industrie forestière québécoise, une réalité peu étudiée qu'il a décidé d'explorer pour son mémoire. M. Beaudry continue ses études en sociologie à l'Université Laval, où il a entamé à l'hiver 2016 un doctorat dont le sujet d'étude, l'embourgeoisement dans la région de Québec, s'inscrit dans un retour à ses anciennes amours des questions urbaines, nées de ses déambulations dans les rues de Montréal, puis dans celles de la capitale.

**Jacinthe De Montigny**

Jacinthe De Montigny est candidate au doctorat en histoire à l'Université du Québec à Trois-Rivières et à l'Université Paris IV-Sorbonne sous la direction de Laurent Turcot et François-Joseph Ruggiu. Ses recherches portent sur la perception du Canada dans l'opinion publique anglaise et française au midi du XVIII<sup>e</sup> siècle. Déposé en janvier 2016 à l'Université du Québec à Trois-Rivières, son mémoire est intitulé : *La conquête du Canada était-elle préméditée? : une étude des journaux londoniens entre 1744 et 1763*. Elle collabore également à la Chaire de recherche du Canada en histoire des loisirs et des divertissements (UQTR) et au Centre Roland-Mousnier (Paris IV-Sorbonne).

**Laëtitia Deudon**

Étudiante en France à l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis (UVHC), diplômée en histoire et en archéologie, Laëtitia Deudon a réalisé un premier mémoire interdisciplinaire codirigé par Didier Terrier (UVHC) et Michèle Dagenais (Université de Montréal) durant sa première année de maîtrise, portant sur la relation ville-eau à travers l'étude de Valenciennes et de Montréal aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Elle a ensuite rédigé un second mémoire approfondi pour son Master 2 codirigé par Christian Albertan (UVHC) et Stéphane Castonguay (Université du Québec à Trois-Rivières et CIEQ) portant sur les aménagements hydrauliques de la vallée de l'Escaut de Valenciennes à Condé-sur-l'Escaut et de la vallée du Saint-Laurent de Trois-Rivières à Québec, toujours dans une perspective comparée. Ces deux mémoires ont permis d'introduire la thèse de géohistoire environnementale, en préparation depuis octobre 2015, intitulée *Géohistoire comparée de la construction des territoires fluviaux en Europe du Nord-Ouest et en Amérique du Nord : exemples de la vallée de l'Escaut du Cambrésis à Tournai (XII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) et de la vallée du Saint-Laurent de Montréal à Québec (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, réalisée en cotutelle internationale sous la direction conjointe de Corinne Beck (UVHC) et de Michèle Dagenais (UdM).

**Olivier Guimond**

Olivier Guimond est étudiant à la maîtrise en histoire à l'Université de Sherbrooke, sous la direction de Benoît Grenier. Dans son mémoire, l'auteur s'intéresse aux idées politiques de Louis-Joseph Papineau. Il examine plus particulièrement le paradoxe apparent entre le républicanisme du chef patriote et sa condition de seigneur.

**Ian Mercier**

Doctorant en études québécoises, sous la direction de Thierry Nootens et la codirection d'Yvan Rousseau, Ian Mercier s'intéresse à la propriété et au logement en milieu urbain au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Son mémoire de maîtrise, *La propriété résidentielle et le logement ouvrier en contexte d'industrialisation, Drummondville, 1900-1932*, démontre en quoi la transition rapide au capitalisme industriel influence les modes d'habitation et modifie les enjeux reliés à la propriété foncière. Centrée sur le cas montréalais, la thèse qu'il réalise actuellement vise à mieux comprendre les rapports sociaux, économiques et juridiques qui structurent l'évolution du marché locatif entre 1945 et 1985.

**Alexis Ruelland**

Alexis Ruelland est diplômé d'une maîtrise professionnelle en architecture (Université Laval), laquelle a été inscrite au tableau d'honneur de l'Institut royal d'architecture du Canada. Il rédige présentement un mémoire intitulé *La construction résidentielle comme système technique : le cas du quartier Notre-Dame de la ville de Lévis de 1851 à 1927* pour l'obtention d'une maîtrise en sciences de l'architecture (Université Laval). Depuis 2013, il travaille à la compréhension des transformations de différents environnements bâtis québécois : le séminaire de Québec, la rue Saint-Laurent à Montréal, la Maison Chevalier à Québec et maintenant les résidences lévisiennes. Les deux premiers travaux ont été respectivement présentés dans l'ouvrage *Le Séminaire de Québec : un patrimoine exceptionnel* de David Mendel ainsi qu'au congrès de l'Institut d'histoire de l'Amérique française (Québec) et de l'International Seminar on Urban Form (ISUF, Porto, Portugal) en 2014

alors que l'étude sur la Maison Chevalier fait partie d'une exposition permanente présentée au Musée de la civilisation. Pour la réalisation de son mémoire, M. Ruelland a reçu la bourse France-Gagnon-Pratte de la Fondation québécoise du patrimoine et les bourses de maîtrise du Fonds de recherche du Québec – Société et culture, du Conseil de recherches en sciences humaines et de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ).

### **Lysandre St-Pierre**

Lysandre St-Pierre vient de terminer une maîtrise en études québécoises à l'Université du Québec à Trois-Rivières et est actuellement étudiante de deuxième cycle en pédagogie à l'Université du Québec à Montréal. Son mémoire, intitulé *“Fais donc comme font les autres” : formation d'une culture élitaire dans une petite ville en industrialisation, Joliette 1860-1910*, a été réalisé sous la direction de Marise Bachand. La collaboration à l'élaboration d'un site Internet sur le patrimoine bâti de Joliette l'a amenée à s'intéresser de plus près à cette ville. L'obtention d'une bourse en milieu pratique, offerte conjointement par le Musée de la civilisation de Québec et le Fonds de recherche du Québec – Société et culture, lui a permis d'intégrer l'étude de la culture matérielle à son mémoire grâce à la collection de meubles victoriens du musée. Elle est aussi récipiendaire de la bourse Joseph-Armand-Bombardier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Cet ouvrage est composé en Adobe Garamond. Design de la maquette: Émilie Lapierre Pintal, CIEQ.

Achévé d'imprimer en mai 2017 chez les Copies de la Capitale inc. à Québec,  
pour le compte du Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ)– [www.cieq.ca](http://www.cieq.ca).

Imprimé sur du papier rolland enviro100 satin 100% recyclé.



# cheminements

Afin de diffuser les réflexions et les résultats des recherches de ses étudiants et étudiantes membres, le Centre inter-universitaire d'études québécoises (CIEQ) vous présente un nouveau numéro de la collection «Cheminements». Une étudiante en cotutelle (Université de Montréal et Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, France), trois étudiants de l'Université Laval ainsi qu'une étudiante de l'Université de Sherbrooke et deux étudiants de l'Université du Québec à Trois-Rivières livrent ici les textes issus de leurs communications présentées lors des 21<sup>e</sup> et 22<sup>e</sup> colloques étudiants du CIEQ. Les actes qui en découlent rassemblent ainsi des articles qui, à travers des études variées portant sur les notions d'institutions, d'espace ou encore de discours, explorent l'expression

de la culture québécoise. L'historiographie entourant la question de la formation élitaire à Joliette au XIX<sup>e</sup> siècle, la figure seigneuriale de Louis-Joseph Papineau, la construction et le financement des habitations lévisiennes au XX<sup>e</sup> siècle, l'évolution du domaine foncier des ursulines de Trois-Rivières, une étude comparative entre la vallée du Saint-Laurent et la vallée de l'Escaut pour comprendre la relation entre une société et son environnement fluvial, l'implantation de réseaux d'infrastructures urbaines à Drummondville au début du XX<sup>e</sup> siècle et, enfin, l'intégration des travailleurs immigrants dans le secteur sylvicole québécois sont les sujets des sept articles qui démontrent le dynamisme de la relève étudiante tout autant que la diversité des études scientifiques au CIEQ.

## Ont contribué à cet ouvrage

Cynthia Aleman	Louis-Pierre Beaudry
Laëtitia Deudon	Olivier Guimond
Ian Mercier	Alexis Ruelland
Lysandre St-Pierre	

